

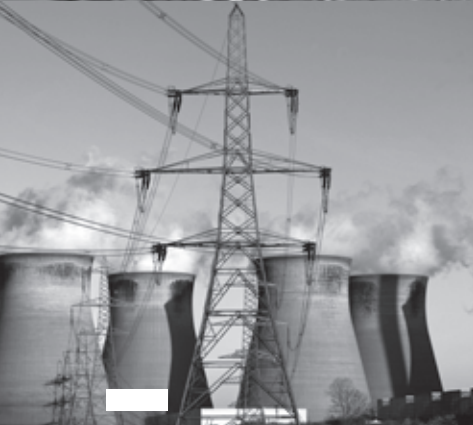
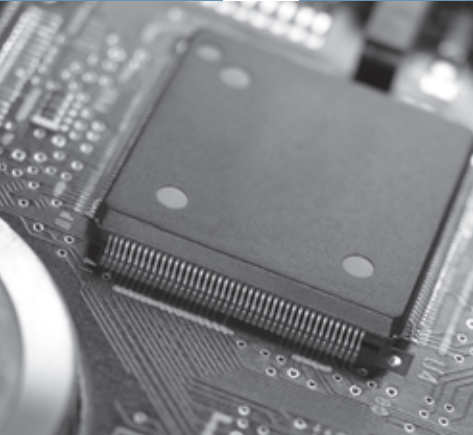


DOCUMENT
DE
RÉFÉRENCE

2007



ASSYSTEM



Sommaire

| | |
|---|----|
| Chiffres clés | 1 |
| Entretien avec le Président du Conseil de Surveillance | 1 |
| Entretien avec le Président du Directoire | 2 |
| Gouvernement d'entreprise | 4 |
| Organisation | 6 |
| Une entreprise responsable | 8 |
| Les faits marquants 2007 | 10 |

| | |
|-----------------------------------|----|
| MARCHÉS ET METIERS | 12 |
| Aéronautique & Spatial | 14 |
| Automobile | 16 |
| Industries, Naval & Défense | 17 |
| Technologies | 18 |
| Énergie & Nucléaire | 20 |
| Sciences de la Vie | 21 |
| Facilities | 22 |

PAYS

| | |
|-------------------------------|-------|
| Implantations | 24 |
| Assystem en France | 25 |
| Assystem au Royaume-Uni | 26 |
| Assystem en Asie | 26-27 |
| Assystem en Chine | 26 |
| Assystem en Inde | 27 |
| Assystem en Allemagne | 27 |
| Assystem en Italie | 28 |
| Assystem en Espagne | 28 |
| Assystem en Roumanie | 28 |

| | |
|--------------------------------|----|
| RAPPORT FINANCIER | 29 |
|--------------------------------|----|

Conception et réalisation :
Les Éditions Stratégiques - 01 49 48 97 98

Photos :
Assystem, Laurence Godart, Getty Images,
Jupiter Images, Stone, Corbis,
Digital Vision, Photodisc et X.

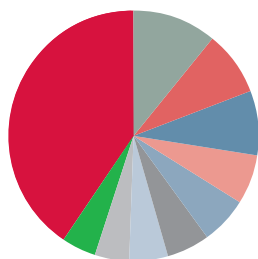
Parution Mai 2008

CHIFFRES CLÉS

2007

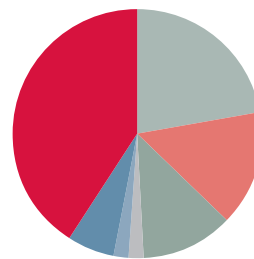


Nos 10 premiers clients
représentent 57 % du chiffre d'affaires (en M€)



| | |
|-------------------------|--------------------|
| ■ 149,7 EADS-Airbus | ■ 22,5 Peugeot-PSA |
| ■ 41,2 Renault | ■ 20,2 Rolls Royce |
| ■ 30,9 EDF | ■ 18,6 Areva |
| ■ 30,5 Thalès Group | ■ 17,4 Safran |
| ■ 24,0 General Electric | ■ 16,5 MTU |

Répartition du chiffre d'affaires
par secteurs d'activités clients*

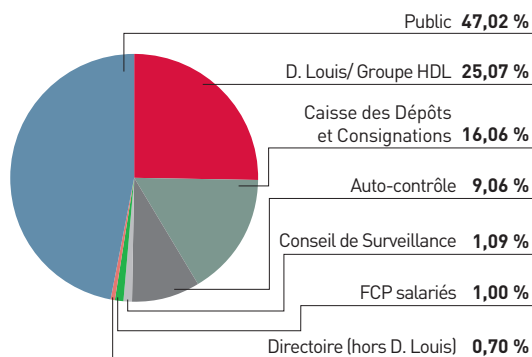


| | |
|----------------------------|-----------------|
| ■ 41 % Aéronautique** | ■ 2 % Télécom |
| ■ 22 % Énergie & Nucléaire | ■ 2 % Pharmacie |
| ■ 15 % Automobile | ■ 6 % Divers |
| ■ 12 % Défense | |

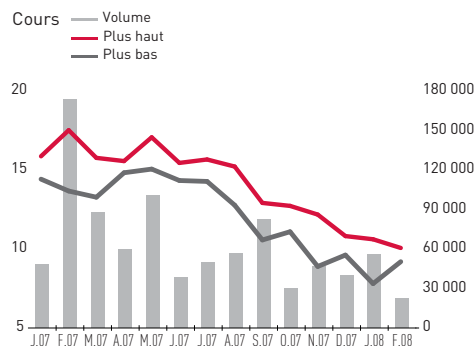
* Calculé sur 80 % du chiffre d'affaires 2007 - **Civil et militaire.

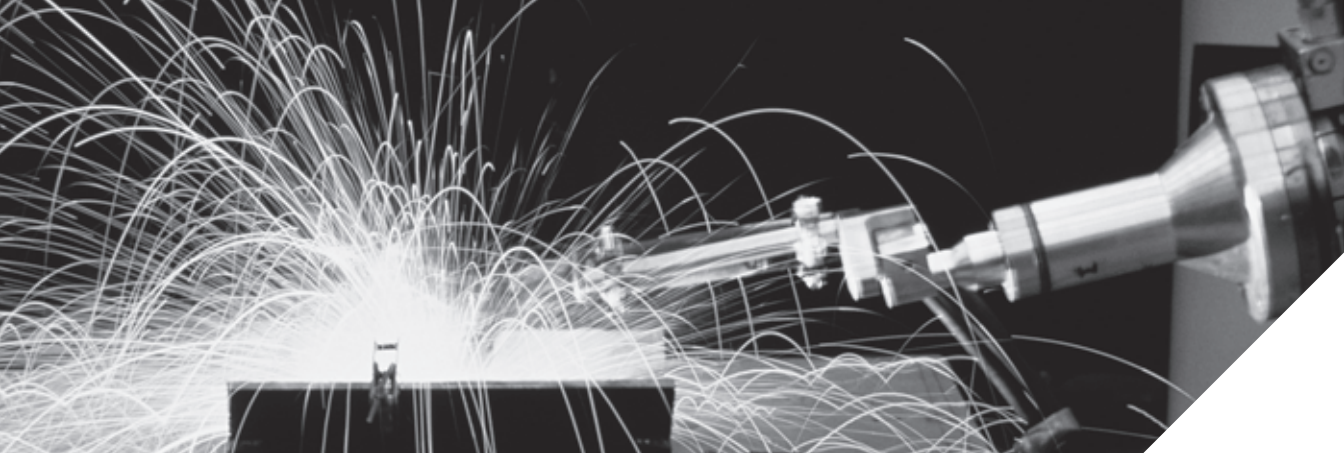
Répartition du capital

(au 29 février 2008)



Cours et volumes journaliers moyens
de l'action Assystem

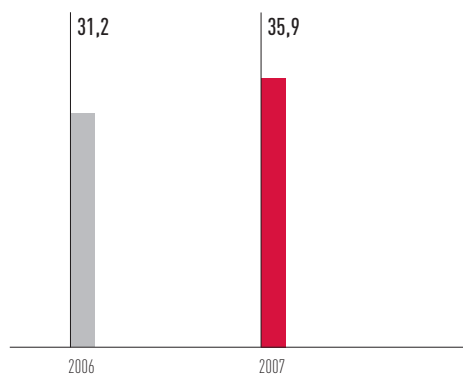




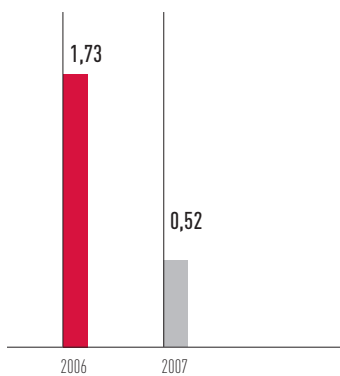
Chiffre d'affaires par zone géographique (en M€)



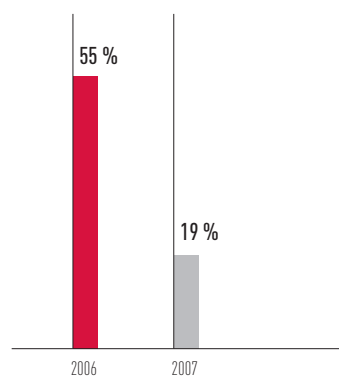
Résultat opérationnel (en M€)



Endettement net / EBITDA*



Endettement net / Capitaux propres



* EBITDA = résultat opérationnel
+ dotations aux amortissements
+ dotations nettes aux provisions

UNE GOUVERNANCE EXEMPLAIRE



Assystem s'est donnée les moyens d'une gouvernance exemplaire, avec un Conseil de Surveillance fort, compétent, très impliqué dans ses missions de contrôle et de suivi de la stratégie, et qui entretient une collaboration de qualité avec le Directoire.

La gouvernance d'Assystem repose d'abord sur la communauté d'expérience du Directoire et du Conseil de Surveillance, dont les membres exercent ou ont exercé des responsabilités managériales dans les secteurs industriels des clients d'Assystem — l'aéronautique et le spatial, l'industrie, l'énergie et le nucléaire, l'automobile, les télécoms et les nouvelles technologies. Leur connaissance de ces métiers est essentielle pour comprendre les implications des projets, poser au Directoire les questions qui l'aideront à affiner sa stratégie et en vérifier l'application.

Plusieurs membres du Conseil de Surveillance ont occupé le poste de Directeur Financier ou exercent dans le domaine de la finance. Cette expertise forte est mise au service d'une déontologie rigoureuse :



Assystem fait partie des sociétés dont le Comité d'Audit est doté d'une charte de fonctionnement et de déontologie financière. Elle appartient également aux entreprises dont le Conseil de Surveillance a constitué un Comité des Rémunérations et des Nominations.

Assystem est une entreprise qui se transforme : issue du nucléaire, elle s'est largement diversifiée, traversant ainsi la crise du secteur et gagnant une meilleure résistance dans ses métiers. Aujourd'hui, elle fait preuve de la même réactivité pour adapter ses modèles économiques à l'évolution des besoins de ses grands donneurs d'ordres en ingénierie produit. En ingénierie process, elle bénéficie de la nouvelle dynamique du nucléaire. Et sur le marché toujours porteur des technologies embarquées, après la rationalisation de son portefeuille d'activités, elle vient de faire une acquisition dans les systèmes à sécurité critique.

En 2007, Assystem a poursuivi sa consolidation dans un environnement difficile. Aujourd'hui, avec un portefeuille d'activités variées, une visibilité stratégique claire sur chacun de ses métiers — Produit, Process, Facilities et Technologies —, une forte capacité à réagir et à accompagner ses clients, un actionnariat équilibré et en cohérence avec son projet de développement, Assystem est armé pour faire face aux challenges à venir.

Michel COMBES

Président du Conseil de Surveillance

SOLIDITÉ ET RÉACTIVITÉ



2

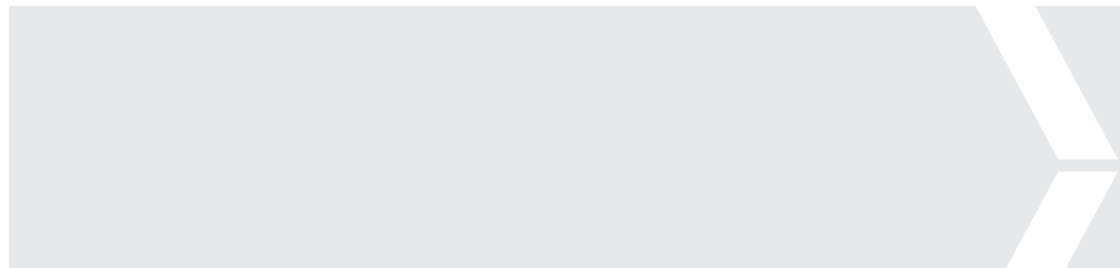


■ ■ **L'image d'Assystem dans la profession,** avec la variété des parcours professionnels qu'elle propose, continue à attirer les talents dont nous avons besoin pour nous développer, et atteindre notre objectif de figurer, à terme, parmi les grandes ingénieries du monde ■ ■

Avec un chiffre d'affaires de 652,6 millions d'euros, en légère croissance par rapport à 2006, et un résultat opérationnel de 5,5 % (35,9 millions d'euros), en amélioration de 15,1 % par rapport à 2006, l'année 2007 démontre la solidité de nos processus opérationnels et fonctionnels, et notre capacité à réagir aux difficultés, dans un contexte très volatil.

Si l'amélioration du résultat est largement due à l'efficacité accrue de notre organisation en France, celle de la trésorerie traduit notre dynamisme et notre rigueur. Elle est l'aboutissement d'un travail engagé en 2005 sur différents plans : déploiement d'un ERP de gestion, mise en place de procédures rigoureuses, amélioration de l'efficacité des fonctions transversales, contrôle accru sur les filiales étrangères, etc. Ce souci gestionnaire s'est exprimé jusque dans l'ingénierie financière qui a permis de valoriser les opérations immobilières réalisées à Paris et à Toulouse, afin de regrouper nos équipes et de rationaliser notre fonctionnement.

Ce travail en profondeur a porté ses fruits puisque, dans un contexte difficile, le *free cash flow* d'Assystem a atteint le niveau record de 55 millions d'euros, permettant de diminuer notre endette-



ment net et nos frais financiers. Le ratio dettes sur fonds propres (*gearing*) a été divisé par près de trois et notre dette nette (27,2 millions d'euros) est désormais de l'ordre de la moitié de l'EBITDA.

Il est essentiel de ne pas se contenter de ces chiffres, notamment en matière de résultat opérationnel, et d'assurer la pérennité des bonnes pratiques de gestion. Mais, surtout, l'heure est venue, sur ces bases plus solides, de renouer avec plus de croissance.

En effet, la stagnation globale de notre chiffre d'affaires ne doit pas dissimuler les dynamiques sectorielles de nos activités, avec notamment la progression continue de Facilities, et la puissance de nos moteurs de croissance, que démontre le redressement significatif que nous avons connu au second semestre dans nos trois autres métiers. Dans le bureau d'études, l'industrie aéronautique dont nous sommes un fournisseur stratégique, est un secteur porteur, comme le prouve le carnet de commandes d'Airbus. Dans l'ingénierie, le redémarrage du secteur nucléaire nous est particulièrement favorable : Assystem fait partie historiquement de la famille nucléaire et ne peut que tirer profit du potentiel du marché mondial. Mais la poursuite de notre

objectif de taille critique dans l'ingénierie passe aussi par l'acquisition de capacités supplémentaires pour assurer notre développement sur les infrastructures. Dans ces deux métiers, l'intégration verticale de la chaîne de valeur pourrait offrir de nouvelles opportunités. Enfin, dans le métier de la R&D externalisée en nouvelles technologies, nous devons poursuivre notre travail de mise à niveau pour profiter pleinement de la croissance du marché.

Assystem voit l'avenir avec prudence, mais avec confiance. La solidité de nos infrastructures fonctionnelles, qui était un objectif stratégique, jointe à la capacité de réaction qui est un trait essentiel de notre personnalité d'entreprise, nous permet d'affronter les aléas d'une économie mondiale incertaine sur le court terme. Les investissements que la préoccupation du développement durable induit dans les produits et les process nourrissent la dynamique de nos métiers et offrent de fortes perspectives de croissance à moyen terme. Enfin, l'image d'Assystem dans la profession, avec la variété des parcours professionnels qu'elle propose, continue à attirer les talents dont nous avons besoin pour nous développer, et atteindre notre objectif de figurer, à terme, parmi les grandes ingénieries du monde.

Dominique LOUIS
Président du Directoire

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Assystem est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Cette forme de société permet de dissocier avec efficacité la fonction de direction et celle de contrôle. Le management d'Assystem attache une grande importance à l'efficacité de son processus de prise de décisions et à la fluidité de l'information au sein du Groupe, cette préoccupation permanente découlant notamment de son mode d'organisation très décentralisé.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Durant l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le taux de présence des membres a été de 73 %.

Le Conseil de Surveillance, conformément aux statuts et à son règlement intérieur, se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour et notamment trimestriellement sur la gestion de la Société. Le Conseil de Surveillance a décidé de traiter directement des sujets relevant de la réflexion stratégique du Groupe et a constitué en son sein deux comités : un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations et des Nominations, disposant chacun de son propre règlement intérieur.



LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit s'est réuni six fois en 2007. Le taux de présence a été de 71 %.

Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'exécution de ses missions et responsabilités dans le domaine financier et de l'audit.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni deux fois en 2007. Le taux de présence a été de 67 %.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations est chargé de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions en vue de la nomination des membres du Conseil, des membres du Directoire, du Président du Directoire, d'éventuels Directeurs Généraux et des membres du Comité d'Audit.

LE DIRECTOIRE

Le Directoire est actuellement composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la société vis-à-vis des tiers, et cinq membres : Gérard Brescon, Jean-François Lours, Stéphane Aubarbier, Gilbert Vidal et David Bradley, rassemblant un ensemble de compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au développement du Groupe.



Le Directoire, avec de gauche à droite, au 1^{er} plan Stéphane Aubarbier, Gilbert Vidal, Jean-François Lours, au 2^{ème} plan Dominique Louis, David Bradley, Gérard Brescon

Le Directoire

Dominique LOUIS

Président

Jean-François LOURS

Vice-Président

Vice-Président Exécutif,
en charge de la Stratégie

Stéphane AUBARBIER

Vice-Président Exécutif,
en charge des activités Ingénierie

David BRADLEY

Vice-Président Exécutif,
en charge des activités Aéronautique

Gérard BRESCON

Vice-Président Exécutif,
en charge de la valorisation
des Ressources Humaines

Gilbert VIDAL

Vice-Président Exécutif,
en charge des Finances

Le Conseil de Surveillance

Michel COMBES

Président

Président-Directeur Général de TDF

Jean-Pierre DESGEORGES

Vice-Président

Président d'Honneur de KBL France
Ancien Président de GEC Alsthom

Jean-Pascal TRANIÉ

Président du Directoire
de Aloe Private Equity S.A.

Rémy CHARDON

Consultant et Vice-Président de Progosa

Armand CARLIER

Représentant permanent de la SARL
Amaryllis Conseil & Investissement

Philippe BRAIDY

Représentant de la Caisse
des Dépôts et Consignations
Directeur du Développement
Territorial et des Réseaux de la Caisse
des Dépôts et Consignations

Gilbert LEHMANN

Conseiller de la Direction d'Areva

Stanislas CHAPRON

Président du Directoire de Marsh SA

Pierre GUÉNANT

Président et fondateur du Groupe PGA

Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Jean-Pierre DESGEORGES

Président

Stanislas CHAPRON

Rémy CHARDON

Le Comité d'Audit

Jean-Pascal TRANIÉ

Président

Armand CARLIER

Pierre GUÉNANT

Gilbert LEHMANN

ORGANISATION



■ ■ **Les activités d'Assystem sont diverses** par les compétences techniques et les spécialités auxquelles elles font appel, ainsi que par la réalité juridique, culturelle et géographique des pays dans lesquelles elle est implantée ■ ■

6

CONSEIL DE PROXIMITÉ ET PROJETS AU FORFAIT : DEUX RÉALITÉS, DEUX FILIÈRES

Assystem compte 9 000 collaborateurs en Europe et en Asie à travers un réseau d'environ 90 implantations et de plusieurs centaines d'unités opérationnelles.

Ses activités sont diverses par les compétences techniques et les spécialités auxquelles elles font appel, en fonction des secteurs dans lesquels elle opère (Aéronautique & Spatial, Automobile, Énergie & Nucléaire, Sciences de la Vie, Industries, Naval & Défense) et des deux métiers transverses qu'elle exerce (Facilities et Technologies), ainsi que par la réalité juridique, culturelle et géographique des pays dans lesquelles elle est implantée.

Elles se distinguent également par leur mode de contractualisation. D'une part, l'assistance technique, service de proximité très lié aux conditions locales, pour lequel les clients exigent une grande réactivité. D'autre part, les projets au forfait, qui comportent un niveau plus élevé d'engagement, et nécessitent de ce fait de pouvoir mobiliser des compétences spécifiques et rares, en management de projet, juridique, assurance, commercial, etc.

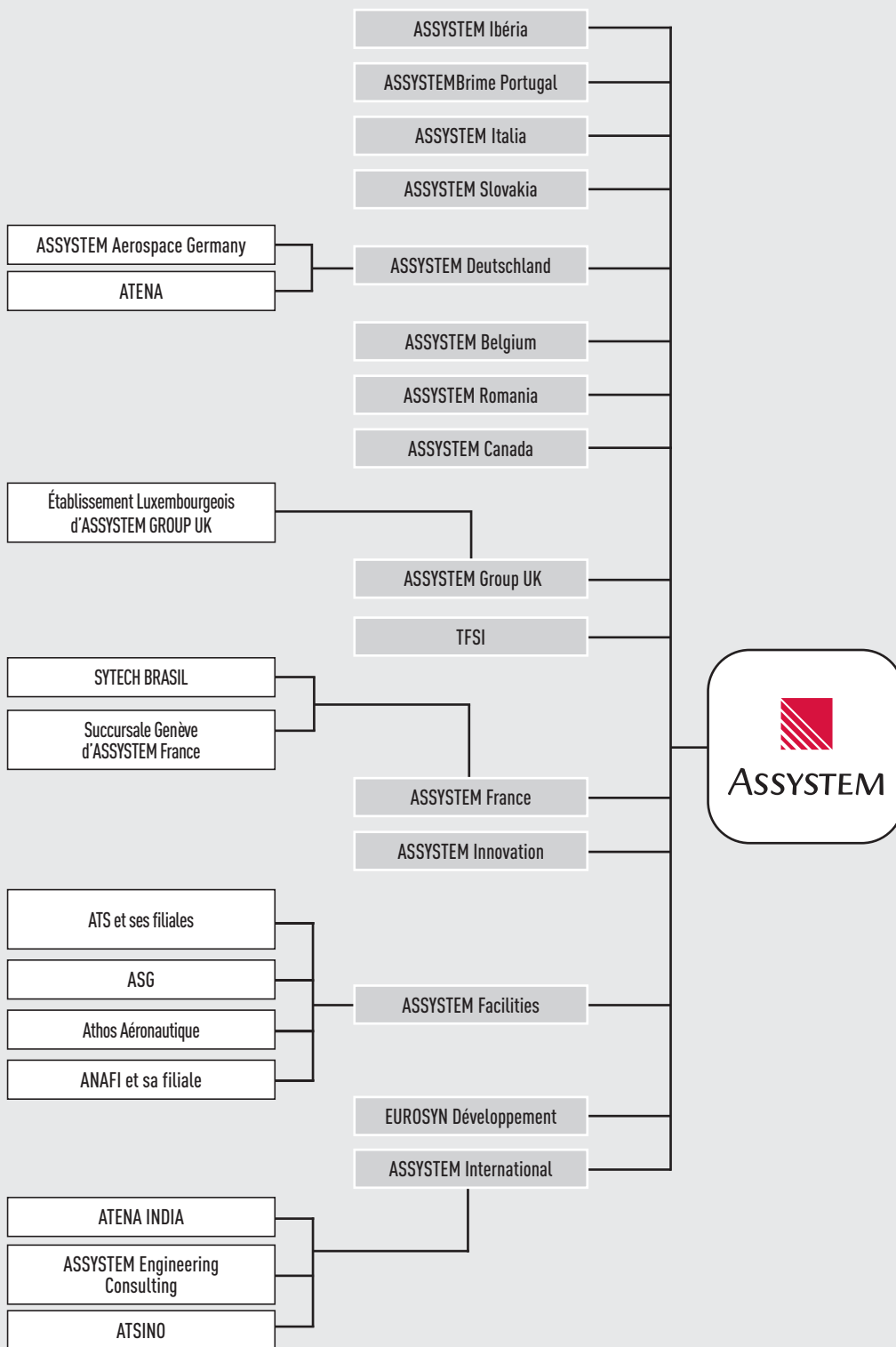
L'organisation d'Assystem reflète la réalité propre de chacune de ces deux modalités d'activités : les projets au forfait sont traités sous la responsabilité directe des secteurs, qui concentrent les expertises au niveau mondial ; le conseil de proximité est géré localement, au sein d'entités qui bénéficient, pour plus de réactivité, d'une initiative maximale. Les secteurs assurent la coordination de l'assistance technique pour les grands comptes internationaux.

Les fonctions support sont structurées au plus près des opérations, selon une double logique de décentralisation et de mutualisation, au niveau des entités nationales ou régionales le plus souvent. Le siège concentre les fonctions régaliennes telles que stratégie, pilotage financier et juridique de l'entreprise, politique RH et de communication ainsi que certaines expertises fonctionnelles.

ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ

AU 1^{ER} JANVIER 2008

- Espagne
- Portugal
- Italie
- Slovaquie
- Allemagne
- Belgique
- Roumanie
- Canada
- Luxembourg
- Royaume-Uni
- Brésil
- Suisse
- France
- Inde
- Chine



UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Après avoir doté Assystem des moyens d'un développement pérenne, le temps est venu de donner une visibilité plus forte à ses valeurs fondatrices d'excellence, de responsabilité, d'intégrité et de respect, et d'en faire un axe fédérateur pour l'ensemble des collaborateurs, quelle que soit leur entité d'origine.



tenter d'apporter « *une réponse adaptée aux difficultés majeures que rencontrent les jeunes les plus défavorisés dans l'éducation, l'orientation et l'insertion professionnelle* ».

Assystem France s'est également impliquée dans la lutte contre l'exclusion par le handicap : l'accord signé, en juin 2007 avec l'Agefiph, l'engage à consacrer un budget annuel de 85 000 euros au recrutement de 15 personnes handicapées au cours de la période juin 2007 – juin 2008. Elle s'est dotée d'une cellule Mission Handicap, dont le rôle est de sensibiliser et de former les équipes et le management, et de contribuer à modifier l'image du handicap dans l'entreprise. Les collaborateurs de l'entreprise se sont approprié avec enthousiasme ces actions qui inscrivent Assystem au sein d'un projet humain fort.

PARTICIPER À LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Assystem s'est engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique en adhérant, aux côtés d'autres entreprises internationales, au *Carbon Disclosure Project* du Global Compact qui vise à mesurer ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans cette dynamique et dans la continuité d'actions initiées au Royaume-Uni, elle mettra en route la première phase d'un processus de certification environnementale ISO 14100. Son engagement à réduire ses émissions se traduit, par exemple, par le recours le plus fréquent possible à la visio-conférence, pour éviter des déplacements de collaborateurs.

Par ailleurs, Assystem a pris l'initiative de concevoir une solution de transport qui minimise les émissions de GES : l'Assystem® City Car, projet de véhicule hybride, mené en collaboration avec le designer Sbarro. Le véhicule de démonstration, sorti en 2007, fait maintenant l'objet d'une étude de faisabilité en partenariat avec la région Franche-Comté.

Assystem est également impliquée, à travers certains de ses contrats, dans des innovations qui répondent aux problématiques du développement durable : le moteur à hydrogène pour BMW, la pile à combustible pour un grand constructeur automobile français et les éoliennes pour Gamesa. Ces initiatives illustrent la synergie entre deux dimensions du développement durable : l'économie et l'environnement.



Dès 2006, Assystem a pris des engagements publics forts, en promulguant sa Charte de déontologie : elle formalise les principes d'action et les règles qui régissent le comportement de chaque collaborateur, vis-à-vis de toutes ses parties prenantes et, notamment, de son environnement naturel et humain, car les hommes et les femmes constituent la première richesse d'une société comme Assystem.

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

Il est donc naturel qu'Assystem mette un accent fort sur la dimension humaine du développement durable, à travers la lutte contre l'exclusion liée à l'origine sociale ou au handicap.

En 2007, le Groupe a signé avec le Ministère de l'Éducation nationale la Charte d'Engagement des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation ainsi qu'une convention avec le lycée Henri IV. Celle-ci est une mise en pratique des engagements de la Charte pour



Une convention avec le lycée Henri IV

Assystem s'est engagée à soutenir financièrement, pendant trois ans, l'initiative CPES - Classe Préparatoire aux Études Supérieures, pour aider « des étudiants issus de milieux modestes à entrer dans les classes préparatoires les plus sélectives ». Elle fait notamment parrainer six élèves de la filière scientifique d'Henri IV par des cadres confirmés de l'entreprise.

Mission Handicap

Assystem France s'est engagée dans une action en faveur de l'intégration des personnes handicapées au travers d'une convention signée le 22 juin 2007 avec l'AGEFIPH. Portée par la « Mission Handicap », cette action comporte quatre axes principaux : recruter, intégrer, accompagner, et maintenir dans l'emploi les travailleurs handicapés. Grâce à une communication active, les premiers résultats ont été tangibles : 11 recrutements ont eu lieu. Au 31 décembre 2007, Assystem France comptait 52 collaborateurs handicapés.



Le véhicule à hydrogène

Assystem a collaboré avec BMW sur Hydrogen 7, le premier véhicule de série utilisant l'hydrogène comme carburant. Assystem était chargée du calculateur de contrôle du réservoir, depuis la définition des spécifications techniques jusqu'à la livraison d'une pré-série de 200 prototypes : une preuve de plus de l'implication d'Assystem dans des projets innovants répondant aux problématiques du développement durable.

LES FAITS MARQUANTS 2007



10



CHINE

JV Assystem - ATSINO

15 mai. Inauguration d'ATSINO, première joint-venture créée par Assystem avec des partenaires chinois dans l'automobile. ATSINO propose aux constructeurs chinois une offre locale, en phase avec leurs modes de fonctionnement, et appuyée par des équipes européennes hautement qualifiées.



FRANCE

Rassembler les équipes de la région parisienne

11 décembre. Inauguration de Futura 2, le nouveau site d'Assystem à Saint-Quentin-en-Yvelines. Moteur de performance, il rassemble aujourd'hui dans un même lieu les collaborateurs d'Assystem jusque là dispersés sur six sites de la région parisienne.



FRANCE

L'ERP "Bee[Z]" est opérationnel

31 décembre. Fin du déploiement de l'ERP chez Assystem France, nouveau système intégré de comptabilité et de gestion d'Assystem France. Il permet donner aux managers une visibilité en temps réel sur leurs affaires.



NOMINATION

David Bradley entre au Directoire

13 décembre. David Bradley, Vice-Président Exécutif, en charge des activités Aéronautique, est nommé membre du Directoire d'Assystem. Directeur Général d'Inbis (aujourd'hui Assystem UK Ltd) depuis 2002, David Bradley était membre du Comité Exécutif depuis 2005.



ÉVÉNEMENTS RÉCENTS



JV Assystem – Silver Software

Février 2008. Signature d'un accord avec Silver Software en vue de la création d'une joint-venture spécialisée dans la conception de systèmes électroniques et informatiques à sécurité critique. Elle intégrera l'ensemble des activités de Silver Software et la division Technologies d'Atena, et elle servira essentiellement les secteurs de l'aéronautique, du ferroviaire et de l'automobile.



Assystem® City Car

Mars 2008. Assystem présente au Salon de l'automobile à Genève la base roulante de l'Assystem® City Car, véhicule urbain qui développe des solutions innovantes et industrialisables à des coûts conformes au marché. En réalisant physiquement sa base roulante, toujours en partenariat avec le designer Franco Sbarro, les équipes Automobile mobilisées sur ce projet depuis 2007, prouvent ainsi la validité des pistes explorées en termes de mobilité, de tenue de route et de stabilité ainsi que de respect de l'environnement : roues en losange, centre de gravité très bas, double motorisation électrique et thermique, roues auto directionnelles, etc.



Rassembler les équipes du Sud-Ouest

Mars 2008. Les collaborateurs du Sud-Ouest, auparavant dispersés sur trois sites de la région toulousaine, sont réunis dans l'immeuble Arc-en-Ciel, à proximité de notre client Airbus. Outre les synergies qu'il permettra de créer en interne, Arc-en-Ciel sera, après Futura 2, le second centre informatique, pour permettre le partage et la sauvegarde des données d'Assystem en France.



MARCHÉS ET MÉTIERS

> Aéronautique & Spatial > Automobile > Industries, Naval & Défense
> Technologies > Énergie & Nucléaire > Sciences de la Vie > Facilities

AÉRONAUTIQUE & SPATIAL

2007 a permis à Assystem de tirer profit de son fonctionnement international et de franchir une nouvelle étape pour devenir une entreprise totalement intégrée.

Le principal domaine de compétence d'Assystem dans le secteur aéronautique est la conception mécanique appliquée aux aérostructures et à l'installation de systèmes (électriques, mécaniques, carburant), aux moteurs, aux satellites et aux hélicoptères. Assystem participe aux activités de recherche de ses clients en leur fournissant les ressources nécessaires, propose des services de conception et de définition des produits et soutient le développement de la rentabilité des procédés de fabrication. Enfin, Assystem propose ses services pour la certification, la modification, la mise au standard et la personnalisation des aéronefs.

L'année 2007 a davantage été une période de consolidation et de diversification qu'une année porteuse de croissance. Le niveau d'activité a été légèrement inférieur aux prévisions, en raison de la baisse d'activité avec les fournisseurs externes et du planning de lancement de l'A350. Toutefois, cette baisse de volume a été en partie compensée par de nouvelles activités sur des programmes comme l'A330 et l'A400M ; l'accroissement de charge de travail lié à la phase de conception détaillée de l'A350 devrait intervenir courant 2008. Au final, Assystem a réussi à atteindre ses objectifs de marge opérationnelle grâce au processus d'intégration et à l'exécution plus efficace des missions au forfait.

CA FRANCE

65,5 M€

CA HORS FRANCE

120 M€

EFFECTIF

2 100
+ 450 indépendants



14



RÉPARTITION DU CA PAR CLIENTS



- Airbus : 49,5 %
- Rolls Royce : 10,2 %
- EADS : 9,7 %
- BAE Systems : 8,6 %
- MTU : 4,3 %
- Autres clients : 17,7 %

Le fait d'être une entreprise internationale intégrée s'est avéré un atout majeur, compte tenu de la volatilité du marché : la société a enregistré une forte hausse de la demande au Royaume-Uni et en Allemagne au premier semestre, qui s'est affaiblie au second semestre tandis qu'elle reprenait en France. En répartissant le travail et les collaborateurs entre les différents bureaux, y compris ceux d'Italie et de Roumanie, Assystem a pu à la fois répondre à la demande de ses clients et conserver un niveau d'activité quasi stable dans tous les pays. Assystem a prouvé qu'elle était une entreprise intégrée, qui disposait de suffisamment de souplesse pour affecter les ressources adéquates au bon endroit et au bon moment, et apporter à ses clients la qualité qu'ils attendent.



Afin de compenser les risques inhérents au poids de ses plus gros clients, Assystem s'est fixé l'objectif d'élargir sa clientèle. L'entreprise a réussi à nouer de nouvelles relations avec des clients en Europe et aux États-Unis, et notamment à travailler avec un nouveau fournisseur de rang 1 d'Airbus et de Boeing ainsi que sur un large éventail de projets d'aéro-nefs, y compris des projets d'avions d'affaires, secteur offrant de belles perspectives et un cycle économique différent de celui des plus gros avions. L'entreprise a également su se diversifier grâce aux activités militaires, qui représentent une part importante de ses affaires. Dans le domaine des moteurs, Assystem a formé une sous-division internationale regroupant la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Assystem s'est adaptée pour répondre aux enjeux de 2008 : faire face à un environnement commercial plus concurrentiel avec des pressions accrues sur les prix et apprendre à travailler avec de nouveaux clients. Les perspectives s'annoncent encourageantes à partir du second semestre 2008, en raison du besoin de support d'ingénierie pour l'A380 et du besoin croissant de support pour l'A350. Assystem compte sur sa capacité à être reconnue comme un partenaire d'ingénierie majeur, qui effectue un ensemble de missions au forfait et offre un support technique local à tous les clients, quelle que soit l'ampleur ou la nature des besoins.

DASSAULT AVIATION

Client depuis plus de 10 ans, Dassault Aviation a confié fin 2005 aux équipes Assystem des projets d'études sur les aménagements commerciaux des jets d'affaires Falcon 900 et 7x dans le cadre d'un contrat au forfait. La capacité de proposer une unité multi sites pour gérer un projet réparti en France entre Saint Cloud et Mérignac, a été l'un des éléments décisifs de ce succès.

AUTOMOBILE

CA FRANCE

61,7 M€

CA HORS FRANCE

15,7 M€

EFFECTIF

1 300



L'année 2007 a démontré l'efficacité des outils de pilotage mis en place par Assystem, la capacité du Groupe à redéployer ses ressources en interne et la rapidité de réaction de l'entité Automobile face à un changement profond des demandes de son marché. Au total, si le chiffre d'affaires a légèrement diminué, sa rentabilité s'est considérablement améliorée au cours du 2^{ème} semestre 2007.

Assystem a dû faire face, en France, à une baisse d'activité dans les métiers du bureau d'études et de l'industrialisation, du fait de la diminution des investissements des clients dans leur outil de production, et des gains de productivité liés à la forfaitisation croissante de développements de produit. En effet, outre les « blocs de conception », ce sont des « métiers » qui sont externalisés, le constructeur chargeant Assystem de l'étude d'un sous-ensemble pour tous ses véhicules pendant plusieurs années.

Pour répondre à cette nouvelle situation, Assystem a réaffecté en moins de six mois environ 200 collaborateurs, soit 20 % des effectifs, dans différentes entités, principalement dans l'Énergie & Nucléaire.

Autre mesure clé, la séparation du management des projets et de celui de l'assistance technique a été achevée en 2007. Elle a permis de professionnaliser l'activité Projets, tant du point de vue du nombre et de l'expertise des équipes techniques, que de la mise en place d'outils de production et de pilotage. Il en est résulté une amélioration de la maîtrise des coûts sur projets. Parallèlement, le niveau de qualité, noté par les clients, atteignait un objectif ambitieux, conforme à leurs attentes.

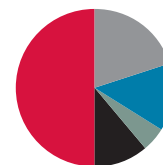
Troisième fait marquant de cette année 2007, le développement de nouveaux métiers d'assistance technique : qualité (études d'incidentologie), innovation (participation au développement du véhicule à pile à combustible) et logistique. Enfin, les activités de l'après-vente — documentation technique clients et concessionnaires, et outils de diagnostic — réalisées de plus en plus sous forme de contrats au forfait, ont connu une croissance certaine.

À l'international, Assystem a suivi les constructeurs sur leurs marchés. Ainsi, en Roumanie, l'équipe qui travaille sur les projets locaux est passée de 30 à 80 personnes, dans le sillage du développement local de Renault sur la gamme Logan. En Italie, le fort développement du plan produit de Fiat, avec des perspectives importantes pour 2008, a conduit à multiplier par cinq la taille de l'équipe dédiée. Et, en Chine, la joint-venture ATSINO, créée en 2007, a connu un démarrage rapide de ses activités avec DPCA et Nanjing Automotive Corporation.

La situation actuelle permet d'envisager 2008 avec un optimisme raisonnable. La qualité de la gestion des grands contrats vaut à Assystem une bonne image de marque. Ses structures d'assistance technique sont adaptées aux marchés de l'innovation et la professionnalisation des filiales offshore a accompagné leur spécialisation.



RÉPARTITION DU CA PAR CLIENTS



- Renault : 50 %
- PSA : 20 %
- Fiat : 14 %
- Volvo Trucks : 5 %
- Autres clients : 11 %

DPCA

Pour DPCA, joint-venture entre PSA et Dong Feng Motors, une équipe mixte de collaborateurs français et chinois au sein d'ATSINO, a réalisé en un temps réduit la pré-étude de faisabilité portant sur l'adaptation d'une boîte de vitesses aux contraintes techniques des moteurs du client.

INDUSTRIES, NAVAL & DÉFENSE

L'entité Industries, Naval & Défense a mis en place des directions dédiées pour les projets et l'assistance technique. Son activité soutenue a notamment été portée par la reprise durable des investissements dans le ferroviaire.

L'entité Industries, Naval & Défense a pour principal métier le développement produit, qui représente 80 % de son activité, et l'industrialisation (20 %).

L'année 2007 lui a permis de dépasser ses objectifs de chiffre d'affaires et de résultat. L'activité a d'abord été soutenue par le Naval civil qui a redémarré, comme escompté. En début d'année, les chantiers navals Aker Yards ont confié à Assystem l'étude d'une partie de leur nouveau paquebot, dans le cadre d'une coopération qui se confirme et promet de se développer dans les prochaines années. En outre, le secteur ferroviaire est redevenu très actif : l'entité a réalisé une croissance importante dans ce secteur, notamment avec Bombardier et Alstom. Après des années de sous investissement, le besoin de renouvellement du matériel roulant est stimulé à la fois par des causes occasionnelles, comme l'approche des Jeux Olympiques de Pékin et de Londres, et par des causes structurelles, comme la prise en compte croissante

des exigences de développement durable. Enfin, l'entité Industries, Naval & Défense a bénéficié de la bonne tenue des industries manufacturières, qui lui ont donné l'occasion de signer un grand projet international avec Schneider Electric.

Pour l'avenir, le ferroviaire devrait monter en puissance, du fait du développement des lignes à grande vitesse dans le monde entier et des transports urbains dans les grandes villes. 2008 s'annonce aussi comme l'année d'un nouveau départ pour le Naval militaire, avec le porte-avion « n°2 », dont la signature officielle est attendue dans le courant du premier semestre. Et, à échéance 2009-2010, Assystem se mobilisera sur le sous-marin nucléaire d'attaque de nouvelle génération Barracuda. Des investissements élevés sont également prévus dans l'industrie lourde, chez Alcan comme chez Mittal-Arcelor, et chez Michelin, pour lequel Assystem a ouvert un bureau dédié à Clermont-Ferrand en 2007.

> CA FRANCE

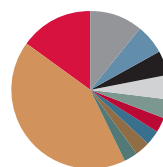
48,5 M€

> EFFECTIF

550



> RÉPARTITION
DU CA PAR CLIENTS



- DCNS : 15 %
- Schneider Electric : 11 %
- Aker Yards : 6 %
- EDF : 5 %
- ADP : 5 %
- Cryostar : 4 %
- Alstom : 3 %
- Arcelor : 3 %
- Bombardier : 3 %
- Michelin : 3 %
- Autres clients : 42 %

SCHNEIDER ELECTRIC

Suite à un appel d'offres international, Schneider Electric a retenu les équipes Industries d'Assystem pour réaliser toute la documentation technique de son offre « Automation & Control », depuis la conception des documents jusqu'à leur traduction dans une dizaine de langues. Au travers d'un Service Level Agreement, Assystem s'engage non seulement sur la qualité du service fourni mais aussi sur la réduction des coûts.

CONVERTEAM

Converteam, fournisseur de systèmes de propulsion, a confié aux équipes Naval Défense d'Assystem la partie « essais » de son contrat d'assistance technique passé avec le chantier naval de Bombay, Mazagon Dock Ltd. Assystem, acteur reconnu pour son expérience et sa capacité à projeter des techniciens pour assister le client final, a pour mission de rédiger les procédures et le guide de conduite de la propulsion du navire et d'assister les équipes indiennes lors de la réalisation des essais à quai puis en mer.

TECHNOLOGIES

Les métiers de l'entité **Technologies** sont présents dans presque tous les secteurs d'activité du Groupe. La réorganisation de cette dernière en 2007 lui a permis de commencer à recueillir les fruits d'un développement dynamique : élargissement de son offre et de son portefeuille de clients, et renforcement dans de nouveaux pays.

Présentes dans l'**Aéronautique, l'Automobile, le Nucléaire et l'Énergie, la Défense, l'Industrie, les Télécommunications, le Tertiaire et les Transports**, les équipes de Technologies interviennent sur les études et prototypes, le développement matériel et logiciel, l'intégration de systèmes, la validation, la formation, l'exploitation et le maintien en condition opération-

nelle (MCO). Ses principales expertises concernent la sécurité, l'électronique, les systèmes embarqués, les tests et mesures, les automatismes et les systèmes d'information.

En 2007, elle a achevé sa réorganisation en distinguant, du point de vue des modalités de vente et de réalisation, les activités de Service et Conseil

CA FRANCE

114,7 M€

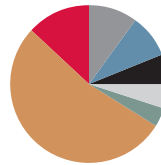
CA HORS FRANCE

21,8 M€

EFFECTIF

1 750

RÉPARTITION
DU CA PAR CLIENTS



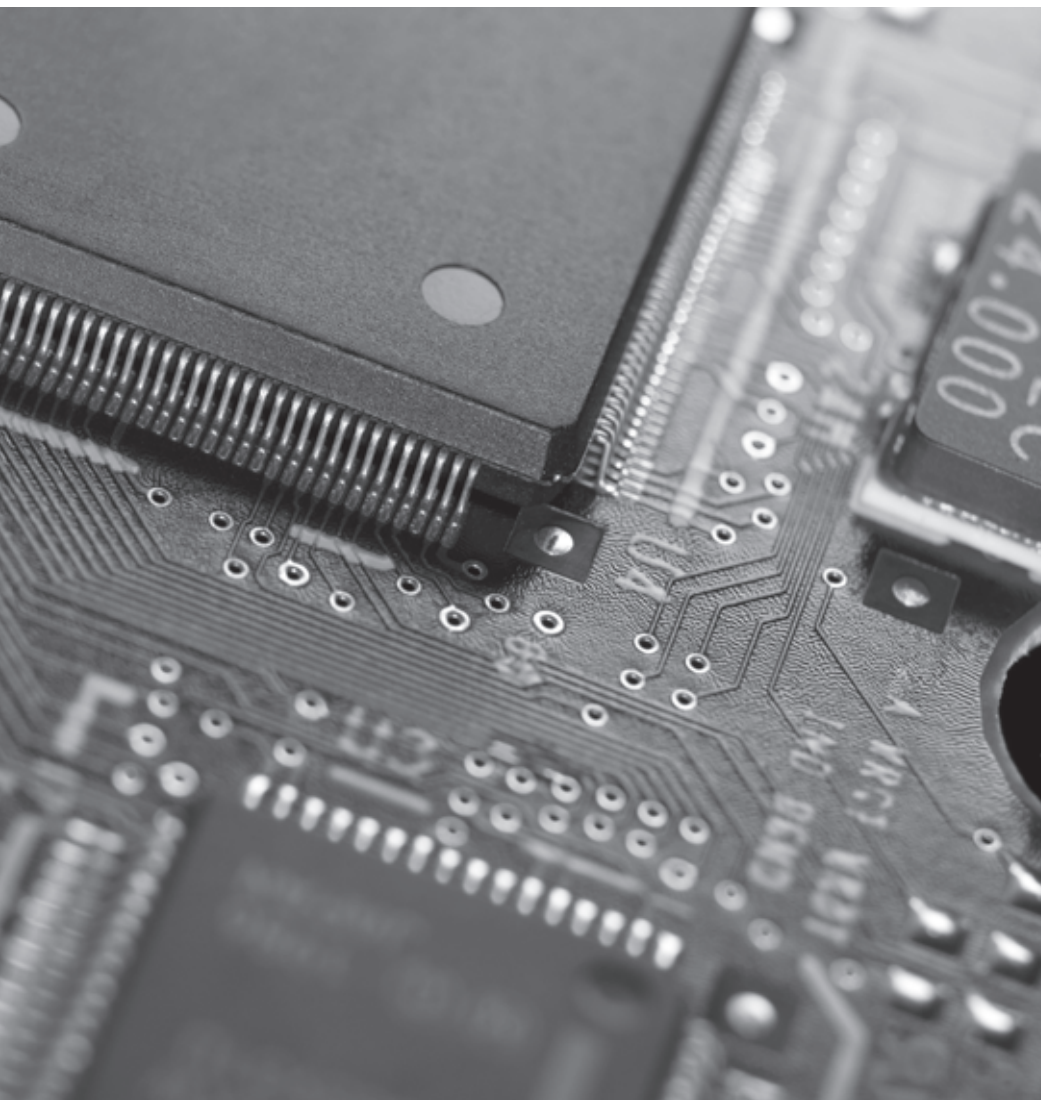
- EADS Airbus : 13 %
- Thales : 10 %
- Sagem : 9 %
- MTU : 6 %
- EDF : 5 %
- Peugeot : 4 %
- Autres clients : 53 %



de proximité dans les métiers de la Recherche et du Développement, et celles de l'Ingénierie. Toutefois, les deux directions restent très proches en termes d'information et de coordination, et bénéficient de la synergie entre l'approche locale de l'une et la vision globale de l'autre.

L'entité a renforcé ses positions dans les secteurs de l'Automobile, de l'Aéronautique et du Spatial et s'est développée dans le Ferroviaire, la Défense et l'Énergie & Nucléaire. Dans l'Automobile, elle a élargi sa clientèle traditionnelle au monde des constructeurs, avec une offre d'essais et de validation des équipements spécifiques au moteur, ce qui lui a valu un très bon développement notamment avec Fiat. Dans l'Aéronautique, elle a réalisé une bonne année





avec le Groupe EADS, en validation, tests et systèmes embarqués. Elle s'est développée en Allemagne et a fait son entrée chez Eurocopter. Autres succès significatifs de 2007 : avec Astrium et Thales Alenia Space, dans le Spatial ; avec Alstom dans le Ferroviaire ; avec Thales et Sagem dans la Défense et, dans l'Énergie & Nucléaire, avec le gain de positions en MCO des automates des centrales nucléaires.

En termes de développement géographique, Assystem a démarré des activités en Espagne et en Roumanie en s'appuyant sur les implantations locales du Groupe. Son approche vise à renforcer les centres locaux de compétences pour en faire des centres de profit, comme ce fut le cas en France, où l'entité poursuit une double

stratégie : couverture géographique (de proximité et nationale), et couverture sectorielle par régions. Cette stratégie témoigne de la dynamique de développement dans laquelle l'entité Technologies est engagée.

Fortes de ses expertises et de son organisation, les équipes Technologies abordent 2008 avec confiance.

Pour tirer pleinement parti de la dynamique du marché, l'entité s'est donné trois objectifs : mettre en œuvre son programme 2008 - 2010 de stratégie et de développement ; renforcer sa communication ; et continuer à recruter et à fidéliser les compétences en s'appuyant sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs solides, qui équilibrent l'esprit de conquête, l'efficacité et le résultat par le respect mutuel et la solidarité.

THALES ALENIA SPACE

Depuis fin 2006, une équipe de Technologies effectue, via une prestation au forfait, la recette d'équipements embarqués dans les satellites, sur le site de Thales Alenia Space à Toulouse. La réussite de cette mission, indispensable pour la conformité des équipements spatiaux, a valu à Assystem d'être sollicitée pour constituer une équipe à Madrid en Espagne, dans des délais serrés, afin d'y exécuter une nouvelle prestation de recette similaire pour la filiale madrilène de Thales Alenia Space.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Dans le cadre de l'évolution vers le WIFI du réseau de communication qui commande les rames automatisées, le n°1 mondial du transport ferroviaire a confié à Assystem la réalisation d'un Livre Blanc sur les standards internationaux de sécurité, les processus de certification et les solutions techniques qui répondent à ses impératifs.

ÉNERGIE, & NUCLÉAIRE

CA FRANCE

70 M€

CA HORS FRANCE

10,9 M€

EFFECTIF

1 200



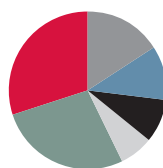
Au delà du métier des essais et de la mise en service, son expertise historique, et de l'affermissement de son activité d'assistance technique, Assystem a accentué en 2007 son positionnement en Maîtrise d'Œuvre pour accompagner les grands donneurs d'ordre et son développement à l'international.

20

Avec 15 % de croissance en France et plus de 330 collaborateurs recrutés, l'année 2007 a permis de répondre à la demande croissante des grands comptes comme General Electric, CEA, EDF, AREVA et Alstom. Assystem accède également au marché du gaz pour Gaz de France conjointement avec un partenaire européen. Dans l'électronucléaire, Assystem a continué à développer sa notoriété grâce au contrat avec EDF concernant l'EPR et ses premières missions pour AREVA pour le réacteur finlandais OL3.

À l'international, Assystem a débuté une activité d'étude électronucléaire en Chine avec l'institut NPIC et aide Gamesa, le concepteur et fabricant espagnol d'éoliennes, au transfert d'une partie de sa fabrication dans ce pays. Par ailleurs, Assystem est restée très présente sur le marché nucléaire au Royaume-Uni en réalisant des prestations pour UKAEA à Harwell et sur le site de Sellafield pour les programmes de la Nuclear Decommissioning Authority (NDA).

RÉPARTITION
DU CA PAR CLIENTS



- General Electric : 30 %
- CEA : 16 %
- Areva : 11 %
- EDF : 9 %
- Alstom : 7 %
- Autres clients : 27 %

En interne, Assystem a mis en place une structuration des métiers de l'ingénierie au sein d'une direction commune appelée DMI (Direction des Métiers de l'Ingénierie). Des ingénieurs de spécialités diverses apportent leur soutien technique et leur savoir-faire aux équipes en charge de l'exécution des projets que ce soit en France ou à l'international.

L'enjeu 2008, pour les équipes Énergie & Nucléaire, est double. D'une part, accentuer la présence de l'entité en Maîtrise d'Œuvre pour la construction d'Installations Nucléaires de Base (INB) dans le domaine du démantèlement et du conditionnement des déchets. D'autre part, utiliser sa position de leader dans le domaine de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le nucléaire en France pour se développer sur d'autres secteurs.





ALSTOM POWER

Trois accords-cadres ont été signés entre juin et octobre 2007 avec Alstom Power (avec les branches Plant et le groupe Turbomachines), au moment où le Groupe se ouvre à la sous-traitance pour démarrer rapidement de très nombreux projets. Assystem participe au développement ou à la définition de différents équipements et systèmes intégrés dans les centrales thermiques.



SCIENCES DE LA VIE

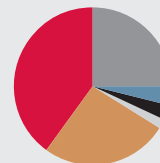
> CA FRANCE

13,6 M€

> EFFECTIF

155

> RÉPARTITION DU CA PAR CLIENTS



- Sanofi-Aventis : 40 %
- Lilly : 25 %
- Novartis : 4 %
- GSK : 3 %
- Merial : 2 %
- Autres clients : 26 %

Forte de ses compétences en qualification – validation,

Assystem, sur le secteur des Sciences de la Vie, a accentué sa pénétration dans les biotechnologies, élargi son domaine d'intervention en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et développé une activité de Maîtrise d'Œuvre qui répond à la demande de ses clients.

Les équipes Sciences de la Vie sont présentes dans deux métiers principaux : la qualification - validation des installations, et les métiers de l'AMO et de la Maîtrise d'Œuvre. Son premier métier fait appel à des compétences en essais, en mise en service et en conformité réglementaire. Elle y dispose d'une forte notoriété et occupe en France 30 % de parts de marché. En 2007, l'activité de l'entité a connu un rythme de croissance de plus de 15 %, porté par la poursuite des investissements du secteur pharmaceutique.

En qualification – validation, elle a accru sa pénétration du secteur des biotechnologies, secteur qui se développe rapidement et qui sera l'un des relais de croissance de l'industrie pharmaceutique. Il fait appel à des compétences spécifiques en termes de connaissance des équipements et de maîtrise des contraintes réglementaires. Dans ce domaine, Assystem a intensifié sa collaboration avec plusieurs laboratoires pharmaceutiques et organismes parapublics qui développent des projets en France et à l'international.

Par ailleurs, l'entité a élargi son positionnement en ouvrant ses domaines d'intervention en AMO à des prestations nouvelles : contrôle des coûts, logistique et planification ; et en développant des prestations de Maîtrise d'Œuvre. Ces prestations sont stratégiques car elles répondent à l'attente des clients, qui demandent à être accompagnés dans des contrats au forfait avec partage de risques, et parce qu'elles ouvrent à Assystem des projets de plus grande envergure, en durée et en périmètre d'intervention.

Pour l'année 2008 les enjeux de l'entité sont de trois ordres :

- > profiter de sa forte notoriété dans les métiers de la qualification - validation pour continuer à étendre son champ d'intervention à l'ensemble des métiers de l'AMO ;
- > accroître son activité en Maîtrise d'Œuvre en démontrant la capacité d'Assystem à apporter une réponse adaptée aux enjeux des grands projets d'investissement ;
- > profiter de son assise en France pour poser les bases d'un véritable développement international. Il faudra pour cela faire fructifier le travail commencé en 2007 en Suisse, en Belgique, et au Royaume-Uni.

L'entité s'est aussi donné les moyens de relever le défi du recrutement, en mettant en place une organisation et une communication appropriées pour attirer les talents qui lui permettront de poursuivre sa croissance.



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Assystem s'est vu confier une mission à haute criticité par l'un des leaders mondiaux de la production de vaccins. Dans l'optique de l'extension d'un site de son client en France, une équipe Assystem assure le déploiement de la stratégie et de la coordination des essais de qualification des utilités « nobles » (eau purifiée, eau pour la préparation d'injectables), des équipements de lavage et de stérilisation, et de l'inspection visuelle en fin de production. Une mission porteuse de perspectives.

SANTE ANIMALE

Assystem s'est vu confier par son client, acteur majeur du secteur, le soin de préparer le schéma de réorganisation d'un de ses sites français, afin d'augmenter ses capacités d'exportation. La réactivité d'Assystem, ses compétences en organisation industrielle ainsi que sa connaissance des processus, des équipements et de l'univers réglementaire de son client, ont été essentiels pour la réussite de ce contrat de maîtrise d'œuvre.

FACILITIES

Assystem, sur les métiers Facilities, a su assurer sa croissance, malgré la baisse d'activité du secteur aéronautique, en montant en puissance dans d'autres secteurs, comme l'Énergie et le Naval & Défense, et en développant des compétences nouvelles, notamment en formation et en amélioration de la performance industrielle (API).

Globalement, l'entité Facilities a réalisé une bonne année, avec une croissance du chiffre d'affaires et un résultat en hausse. Son principal moteur de croissance a été le métier de l'Exploitation – Maintenance, en France comme à l'export, où elle a continué sa progression régulière.

Le secteur de la production d'énergie a permis à Facilities de réaliser une croissance forte, dans les centrales nucléaires et thermiques notamment. Le secteur Naval & Défense a également été très dynamique, les arrêts pour opérations de maintenance du sous-marin Téméraire et du porte-

> CA FRANCE

72,5 M€

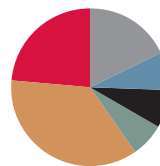
> CA HORS FRANCE

26,1 M€

> EFFECTIF

1 800

> PRINCIPAUX CLIENTS,
QUI REPRÉSENTENT
57 % DU CA :



- EADS - AIRBUS : 23,5 %
- EDF : 17,9 %
- DCN : 7,9 %
- Groupe AREVA : 7,7 %
- THALES : 7,0 %
- Autres clients : 36,1 %



avions Charles de Gaulle ayant donné lieu à diverses interventions des équipes de Facilities. Le secteur aéronautique a souffert du ralentissement d'Airbus. Mais un programme rigoureux d'économies a permis de compenser cette baisse d'activité et d'en préserver la rentabilité. A l'export, Facilities a consolidé ses positions au Moyen-Orient et accru ses activités dans le secteur pétrolier. Par ailleurs, Facilities s'est développée sur un métier nouveau pour elle, l'amélioration de la performance industrielle (API), qui a connu une belle progression en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité. Métier d'audit, l'API est souvent une porte d'entrée chez les clients, qui souhaitent mettre en œuvre les recommandations d'amélioration et qui confient





à Assystem la planification et la coordination des travaux qu'elles nécessitent. Un des succès emblématiques de 2007 en API a été le pré-audit du projet Renouveau d'EDF pour la modernisation de l'exploitation de son parc hydraulique.

Le pôle Audit, Conseil, Formation a effectué un important travail de rationalisation de son organisation, de mutualisation des compétences de ses agences et de prospection des grands comptes. À titre d'exemple, une nouvelle offre a été développée auprès des acteurs majeurs du nucléaire : la formation « habilitante » de leurs prestataires. Elle s'ajoute aux autres vecteurs de développement que sont la formation au risque amiante, l'évolution des formations

Incendie dans le secteur tertiaire en réponse aux nouvelles réglementations, et le transfert de compétences. De nombreuses entreprises doivent, en effet, faire face au risque de perdre des savoir-faire et sont intéressées par la méthodologie que leur proposent les équipes de Facilities pour gérer et pérenniser les compétences.

EDF

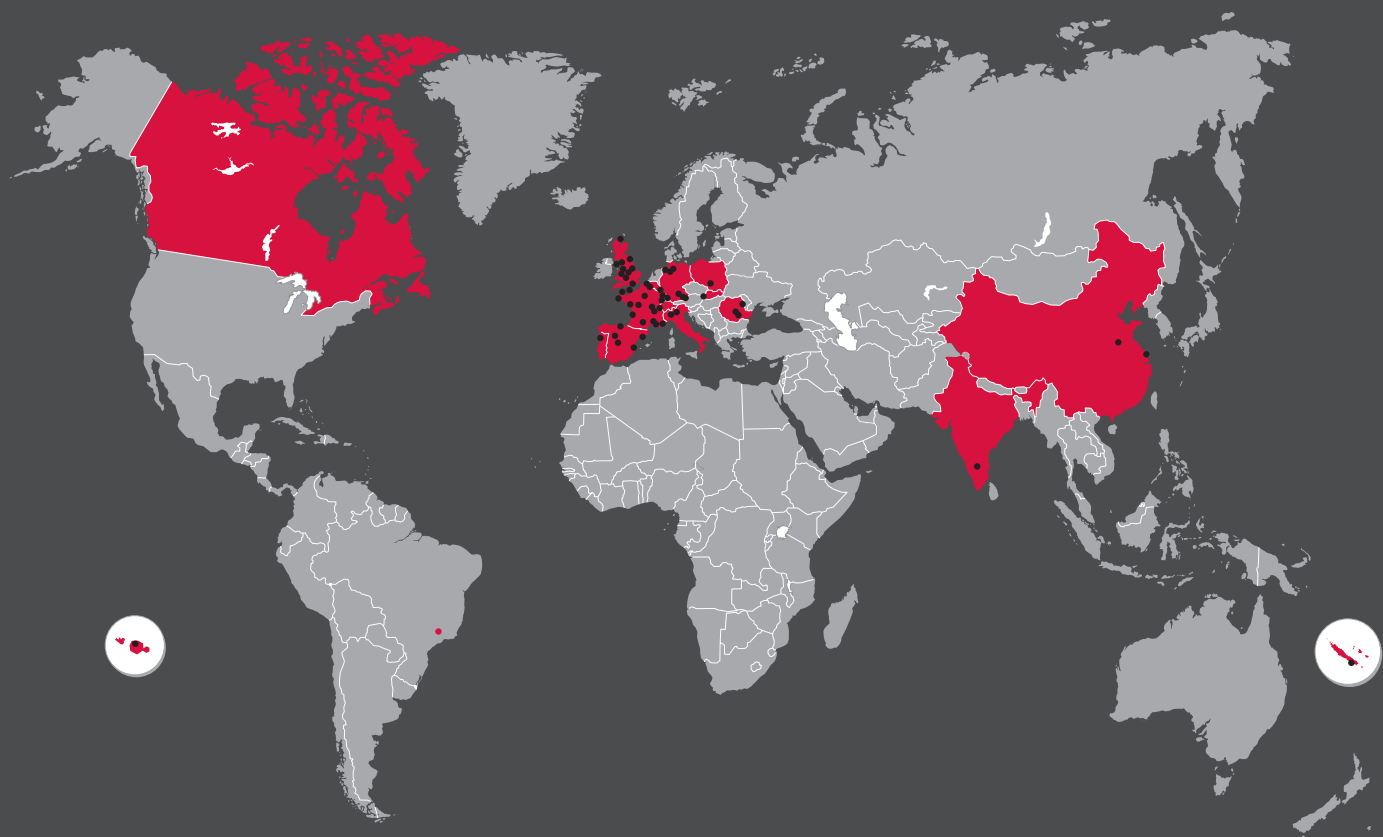
Assystem a été choisie par EDF pour réaliser le pré-diagnostic de quatre aménagements dans le cadre du projet de rénovation de son parc hydraulique. Ce choix a été favorisé notamment par son expertise de l'évaluation et par son expérience en organisation, en maintenance assistée par ordinateur et en machines tournantes. S'y ajoutait l'expertise en contrôle-commande et supervision de process des équipes Technologies, avec qui les équipes Facilities ont répondu à l'appel d'offres.

STAT MARINE

Dans le cadre d'un développement pétrolier en eaux profondes au Nigéria, des collaborateurs de TFSI Ltd contribuent à la pose en eaux profondes de « well jumpers » - tuyaux d'une trentaine de mètres de long et d'environ vingt tonnes. TFSI a su démontrer sa polyvalence sur ce projet complexe, exécuté pour Stat Marine, un des leaders en Ingénierie sous-marine dans le secteur Oil and Gas.

IMPLANTATIONS

24



- Implantation Pays
- Bureau de représentation

Déjà solidement implantée en Europe, Assystem se développe en Asie sur les marchés porteurs tels que la Chine ou l'Inde.

- | | | |
|-----------|----------------------|-------------|
| Allemagne | Îles Anglo-Normandes | Portugal |
| Belgique | Inde | Roumanie |
| Brésil | Italie | Royaume-Uni |
| Canada | Luxembourg | Slovaquie |
| Chine | Nouvelle Calédonie | Suisse |
| Espagne | Pologne | |
| France | Polynésie Française | |



ASSYSTEM EN FRANCE

> PRINCIPALES FILIALES :

Assystem France,
Assystem Facilities

> EFFECTIF : 6 500

> NOMBRE DE RECRUTEMENTS EN 2007 : 1 150

> **SECTEURS :** Aéronautique,
Automobile, Énergie &
Nucléaire, Industries lourdes
et manufacturières, Naval &
Défense, Sciences de la Vie

Croissance rentable, cette priorité a largement été prise en compte par Assystem Facilities, l'une des filiales françaises, qui a réalisé une année 2007 très satisfaisante.

Pour Assystem France, la plus grande filiale du Groupe, 2007 marque le retour à la sérénité opérationnelle et financière. Premier pilier de cette construction, l'ERP "Beez", dont le déploiement avait commencé en 2005, est en exploitation. Cet outil de pilotage fournit désormais un reporting fiable. Deuxième pilier, l'optimisation de l'emploi des ressources : la Direction des Systèmes d'Information a construit un système de partage de données sécurisé. Les Ressources Humaines assurent à la fois la mobilité et la progression des collaborateurs et le transfert de ressources entre les entités pour gérer les équilibres de charge, comme cela a été le cas au premier semestre pour 200 collaborateurs de l'Automobile.

Les équipes d'Assystem France et d'Assystem Facilities se sont par ailleurs localisées en août 2007 sur un site unique en Ile-de-France, dans les locaux fonctionnels de Futura 2 situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, lieu de concentration d'expertises nécessaires à la réalisation et au contrôle de projets au forfait de plus en plus nombreux. L'ouverture d'un second site sur Saint-Quentin, Futura 3, est prévue pour la fin de 2008. La même opération a été effectuée sur

La sérénité retrouvée

Poursuite de la croissance d'Assystem Facilities, redressement d'Assystem France, retour aux fondamentaux et trésorerie positive. Assystem en France aborde 2008 avec une priorité claire : une croissance rentable et génératrice de cash.

Toulouse, avec le transfert des équipes dans l'immeuble Arc en Ciel en mars 2008.

Assystem est aujourd'hui prête à tirer profit des opportunités de croissance, notamment dans le secteur de l'énergie et du nucléaire où la France joue un rôle de leader vis-à-vis des autres entités du Groupe. Pour disposer des compétences nécessaires à cette croissance, Assystem démarre en France un projet de création d'école de formation sur les métiers de l'électronucléaire, dont le périmètre a vocation à être élargi hors de France. Expression de la position de leader d'Assystem, cette école permettra de faire monter les collaborateurs en compétences et sera, à la fois, un pôle d'attraction et une source supplémentaire de fierté d'appartenance.

Ce dernier point est essentiel dans la politique RH. Elle vise à la fois à redynamiser le recrutement - notamment avec un nouvel outil de gestion des candidatures qui sera lancé d'ici fin 2008 - et à maîtriser le turn-over en renforçant la reconnaissance des collaborateurs et en les aidant à développer les savoir-faire qui leur seront utiles demain.





ASSYSTEM AU ROYAUME-UNI

- > **PRINCIPALE FILIALE :**
Assystem UK
- > **EFFECTIF :** 400 salariés
+ 850 indépendants
- > **NOMBRE DE RECRUTEMENTS
EN 2007 :** 80
- > **SECTEURS :** Aéronautique,
Énergie, Automobile

26

Assystem UK a structuré son organisation pour mieux répondre à ses deux enjeux principaux : la nouvelle demande de déclassement et démantèlement des anciennes centrales nucléaires et de planification de la construction de nouvelles installations, ainsi que l'augmentation des missions au forfait dans le secteur aéronautique et spatial. Ces deux facteurs incitent Assystem à maîtriser ses coûts et à bien gérer ses transferts d'activité tout en respectant des normes de qualité élevées. Dans cette optique, l'entreprise a recruté de nouveaux ingénieurs qualifiés pour intégrer les missions et mis à niveau ses systèmes informatiques afin d'améliorer le transfert, la sécurité et le stockage des données. Pour répondre aux futures demandes des marchés de l'aéronautique, du nucléaire et de l'énergie, Assystem UK a également renforcé son équipe dirigeante en recrutant un cadre expérimenté du secteur de l'énergie, qui a rejoint l'entreprise en novembre dernier pour développer l'activité et préparer les succès de l'année à venir. Près de 100 personnes ont été embauchées en 2007 : le recrutement et la fidélisation des talents sont l'un des défis internes qu'Assystem UK doit relever si elle veut pouvoir répondre aux attentes croissantes du marché. La Direction des Ressources Humaines mettra l'accent sur l'évolution de carrière et compte pour cela sur l'attractivité de la position d'Assystem UK sur le marché et sur les opportunités qu'offre l'entreprise à l'international.

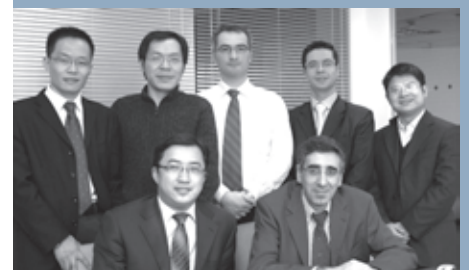


ASSYSTEM EN ASIE

CHINE

- > **FILIALES :**
Assystem Engineering
Consulting, ATSINO
- > **EFFECTIF :** 55
- > **NOMBRE DE RECRUTEMENTS
EN 2007 :** 45
- > **SECTEURS :** Automobile,
Énergie & Nucléaire

La stratégie d'Assystem en Chine obéit à une logique d'insertion dans le tissu économique. D'abord, avec la nomination de managers chinois, aux Ressources Humaines et au Commercial, et avec un programme de renforcement du management intermédiaire et des fonctions techniques. Ensuite, par ses liens juridiques et opérationnels avec des entreprises chinoises : l'ouverture du bureau de Wuhan pour se rapprocher de la joint-venture (JV) Dongfeng-PSA ; la création, à Nanjing, de la JV ATSINO dédiée à l'automobile, qui a ouvert un atelier de 1500 m² ; le partenariat à Chengdu avec le NPIC, l'un des principaux instituts chinois de recherche nucléaire. Bilan : les équipes chinoises et européennes partagent aujourd'hui une même envie d'apprendre les unes des autres, pour être en mesure d'accompagner les clients européens d'Assystem et de constituer une clientèle locale, principalement dans l'automobile et le nucléaire.





INDE

- > **FILIALE :** Atena India
- > **EFFECTIF :** 35
- > **NOMBRE DE RECRUTEMENTS EN 2007 :** 25
- > **SECTEURS :** Aéronautique, Automobile, Énergie

Faire d'Assystem un centre de profits en Inde : telle est la mission confiée au management indien, mis en place par le nouveau Directeur Général formé aux États-Unis et en Allemagne. Sa stratégie : diversifier les secteurs et les clients. Objectif atteint avec le gain de projets pour des filiales indiennes de grands groupes français comme Renault, Alstom et Schneider. Mais surtout, elle s'est développée dans l'énergie et dans l'automobile, où elle a transposé des métiers qu'elle exerçait traditionnellement dans l'aéronautique — documentation technique, maillage et calcul de structures, etc. Cette évolution traduit la faculté d'adaptation et la capacité d'apprentissage d'Assystem en Inde. On a pu constater sur les contrats de benchmarking, métier qu'elle a appris en quelques mois, et qu'elle exerce maintenant en direct pour Renault. Conséquence de ce mouvement de diversification : Assystem bénéficie aujourd'hui en Inde de l'image d'une société qui ouvre des horizons et des perspectives à ses ingénieurs : un atout important pour attirer et fidéliser les talents dans un pays où la concurrence internationale fait du recrutement un enjeu crucial.



ASSYSTEM EN ALLEMAGNE

- > **PRINCIPALES FILIALES :** Assystem Aerospace Germany, Atena
- > **EFFECTIF :** 900
- > **NOMBRE DE RECRUTEMENTS EN 2007 :** 220
- > **SECTEURS :** Aéronautique Automobile, Technologies

En Allemagne, Assystem a souffert de la conjoncture liée à Airbus, son principal client, qui représente 90 % de son activité à Hambourg. La société a ressenti les effets du plan Power 8, avec une forte pression sur les prix et des reports de décisions sur l'adjudication d'importants lots techniques. Le marché de l'emploi sur les profils de spécialistes reste cependant très tendu, et Assystem en Allemagne n'a pas relâché son effort de recrutement. De nouveaux collaborateurs ont ainsi intégré les équipes de l'entité Technologies, chez Atena, à Munich, et les équipes Aéronautique, afin de préparer l'avenir. Le service recrutement a par ailleurs été renforcé et 40 événements sont planifiés sur l'année 2008 pour présenter Assystem dans des universités et des établissements techniques. Différentes activités et de nouvelles relations clients ont été développées : avec la société charter LTU, dans le domaine du *retrofit* (mise à niveau d'appareils), avec la société d'ingénierie indépendante Aerodyn, pour les énergies renouvelables, avec Rolls Royce, pour qui Assystem a ouvert un nouveau bureau, près de leur usine à Berlin, avec MTU à Munich, et avec Siemens pour des générateurs de puissance. Ces mesures vont contribuer, en Allemagne, à protéger Assystem des répercussions des aléas économiques rencontrés par Airbus.





ASSYSTEM EN ITALIE

> **FILIALE** : Assystem Italia

> **EFFECTIF** : 200

> **NOMBRE DE RECRUTEMENTS
EN 2007** : 75

> **SECTEURS** : Automobile,
Aéronautique, Ferroviaire,
Électronique

En Italie, Assystem a repensé son organisation : la direction opérationnelle Automobile coiffe maintenant deux départements : mécanique et électronique. Elle répond notamment à l'intérêt de Fiat pour les entreprises dont l'éventail de compétences permet d'intégrer des problématiques diverses. Par ailleurs, la direction Aéronautique / Industrie Produits est structurée pour s'adapter avec souplesse aux évolutions du marché. Ainsi, Assystem va pouvoir retirer tous les bénéfices de son dynamisme commercial : développer sa position de fournisseur de rang 1 chez Fiat, saisir les opportunités offertes par l'accélération des investissements dans le ferroviaire, et rester positionnée en vue du redémarrage du secteur aéronautique. Par ailleurs, une nouvelle Direction financière a déployé une méthodologie de contrôle et des outils de pilotage fin, qui permettent de mieux suivre l'équilibre économique des affaires et de réagir rapidement, si nécessaire.



ASSYSTEM EN ESPAGNE

> **PRINCIPALE FILIALE** :
Assystem Iberia

> **EFFECTIF** : 210

> **NOMBRE DE RECRUTEMENTS
EN 2007** : 90

> **SECTEURS** : Aéronautique
Automobile, Énergie
Technologies. Naval et
Ferroviaire en développement

Une activité solide et bien diversifiée.

Dans la péninsule ibérique, les filiales d'Espagne et du Portugal sont désormais sous un management unifié aussi bien du point de vue fonctionnel — Ressources Humaines, Contrôle Qualité et Systèmes Informatiques — qu'opérationnel pour la direction des différents secteurs, Automobile, Aéronautique et Énergie.

L'année 2007 a vu la poursuite de la diversification, avec notamment une forte percée dans l'éolien, où le chiffre d'affaires a pratiquement triplé, et le démarrage rapide, avec Thales Alenia Space, d'une activité de recette de cartes électroniques pour les antennes de satellites, qui mobilise 20 personnes début 2008.

En 2008, Assystem Iberia entend poursuivre sa croissance en Technologies, et son développement dans l'Aéronautique avec de nouvelles opportunités au Portugal. C'est à cette fin que la filiale portugaise a relancé son processus de certification ISO 9001 et 9100, spécifique à l'Aéronautique. Les projets de nouveaux modèles chez Renault et Nissan sont aussi prometteurs dans le secteur Automobile. Enfin, elle cherche à se positionner dans le Naval Militaire, autour des nouveaux bâtiments vendus à l'Australie par l'Espagne.



ASSYSTEM EN ROUMANIE

> **FILIALE** : Assystem Romania

> **EFFECTIF** : 170

> **NOMBRE DE RECRUTEMENTS
EN 2007** : 65

> **SECTEURS** : Aéronautique,
Automobile, Industries
Naval & Défense,
Technologies,
Énergie & Nucléaire

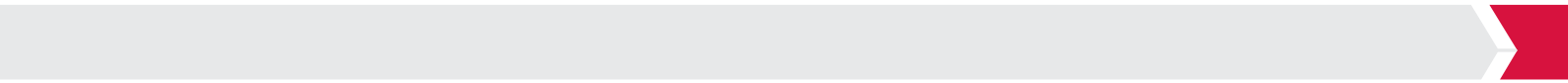
Assystem Romania compte 170 collaborateurs fin 2007. Ils étaient 70 en 2005. Cette montée en puissance a nécessité un accompagnement RH important. L'objectif est double : d'une part, élever le niveau des équipes internes et les doter d'une culture managériale ; d'autre part, répondre à la demande de RTR, la filiale roumaine de Renault, de l'accompagner dans la constitution d'un centre technique autonome en Roumanie. Un éventail de moyens a été déployé : le recours à des experts venus du Groupe, l'envoi d'ingénieurs roumains dans les équipes Automobile et Aéronautique de France et d'Allemagne, et la création de l'école de management « eMar », centrée sur la définition de la fonction managériale. En perspective, faire d'Assystem Romania une entité autonome, capable de répondre aux sollicitations de ses grands clients, Airbus et Renault, et d'assurer la croissance de son activité de développement logiciel, nouvelle activité démarrée en 2007 à Sibiu.





RAPPORT FINANCIER

Ce présent rapport financier 2007 est le Tome 2 qui constitue avec le fascicule d'informations générales 2007 (Tome 1) le document de référence de la société Assystem conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers). Il a été déposé auprès de l'AMF le 31/03/08. Il ne peut être utilisé pour une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.



CHAPITRE 1

| | |
|---|-----------|
| RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL | 32 |
| 1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur | 32 |
| 2 - Renseignements de caractère général concernant le capital | 33 |
| 3 - Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe | 39 |

CHAPITRE 2

| | |
|--|-----------|
| GOVERNANCE | 40 |
| 1 - Le Conseil de Surveillance | 40 |
| 2 - Le Directoire | 47 |
| 3 - Initiés et charte de déontologie boursière | 51 |
| 4 - Conflits d'intérêts | 51 |
| 5 - Rémunérations et avantages en nature attribués par la Société et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2006 aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance en fonction | 51 |

CHAPITRE 3

| | |
|--|-----------|
| RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE | 54 |
| 1 - L'activité | 54 |
| 2 - Les résultats du Groupe | 55 |
| 3 - Facteurs de risques | 59 |
| 4 - Comptes sociaux Assystem SA | 60 |
| 5 - Rémunération des mandataires sociaux | 65 |
| 6 - Renseignements concernant les organes d'administration, de direction et de surveillance | 65 |
| 7 - Tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices de la société Assystem SA | 66 |

CHAPITRE 4

| | |
|---|-----------|
| AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE | 70 |
| 1 - Rapport spécial du Directoire à l'Assemblée Générale relatif aux programmes de rachats de titres | 70 |
| 2 - Rapport spécial du Directoire à l'Assemblée Générale relatif aux opérations d'attributions gratuites d'actions | 72 |
| 3 - Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions | 73 |

CHAPITRE 5

| | |
|--|-----------|
| RAPPORTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE | 74 |
| 1 - Gouvernance d'entreprise | 74 |
| 2 - Procédures de contrôle interne | 74 |
| 3 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance | 77 |
| 4 - Rapport d'observation du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 | 77 |

CHAPITRE 6

| | |
|---|-----------|
| COMPTES CONSOLIDÉS | 78 |
| 1 - Bilan consolidé | 78 |
| 2 - Compte de résultat consolidé | 79 |
| 3 - État des produits et charges comptabilisés au cours de la période | 80 |
| 4 - Tableau de flux de trésorerie consolidé | 81 |
| 5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés | 82 |
| 6 - Notes aux états financiers | 83 |
| 7 - Rapport des Commissaires aux Comptes | 145 |

CHAPITRE 7

| | |
|--|------------|
| COMPTES SOCIAUX | 146 |
| 1 - Bilan | 146 |
| 2 - Compte de résultat | 147 |
| 3 - Annexe aux comptes sociaux 2007 | 148 |
| 4 - Rapport général des Commissaires aux Comptes | 165 |
| 5 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes | 166 |

CHAPITRE 8

| | |
|---|------------|
| ATTESTATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE | 168 |
|---|------------|

CHAPITRE 9

| | |
|-----------------------------------|------------|
| TABLE DE CONCORDANCE | 169 |
|-----------------------------------|------------|

CHAPITRE 10

| | |
|--|------------|
| AGENDA FINANCIER | 172 |
| DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 172 |
| Liste des communications | 173 |

1 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'ÉMETTEUR

DÉNOMINATION SOCIALE *(article 3 des statuts)*

ASSYSTEM (décision de l'Assemblée du 09 juin 2005) anciennement dénommée AssystemBrime, Brime Technologies et Alpha Arcade III (constitution).

SIÈGE SOCIAL *(article 4 des statuts)*

70, boulevard de Courcelles 75017 Paris - Tél. : 01 55 65 03 00.
Les documents sociaux (comptes, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes...) peuvent être consultés au siège de la Société.

DATE DE CONSTITUTION

Le 26 avril 1997 sous la dénomination Alpha Arcade III.

FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE *(article 1 des statuts)*

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

DURÉE DE VIE *(article 5 des statuts)*

La durée de la Société est fixée à 99 ans, ce à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 27 mai 2096, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

OBJET SOCIAL *(article 2 des statuts)*

La Société a pour objet :

- la prise de participation, par souscription, apport, achat ou autrement, et l'exercice des droits qui y sont attachés, dans toutes entreprises développant une activité dans les domaines technologique, technique, informatique, électronique ou mécanique, notamment en matière de :
 - conseil, étude et ingénierie,
 - formation, assistance, maintenance,
 - exploitation de systèmes et réseaux, infogérance,
 - développement et distribution de produits, matériel ou logiciels,
- l'animation effective du Groupe et la détermination de sa politique générale,
- la participation dans toute opération pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de sociétés en participation ou autrement.

NUMÉRO DE REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro B 412 076 937.
Code NAF 7010Z (activités des sièges sociaux).

EXERCICE SOCIAL *(article 19 des statuts)*

Chaque exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES *(article 20 des statuts)*

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus, et augmenté des reports bénéficiaires. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Directoire, peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES *(article 18 des statuts)*

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi.

Dispositions statutaires particulières

Les modifications statutaires relatives au fonctionnement de la Société qui suivent, ont été décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003.

► **Existence et franchissement de seuils statutaires**
(article 12 des statuts)

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code de Commerce, venant à détenir directement 2 % du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage, est tenu d'en informer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 alinéa 1 du code susvisé.

L'information prévue à l'alinéa précédent pour tout franchissement de seuil d'un multiple de 2% du capital ou des droits de vote est également faite lorsque la participation au capital ou aux droits de vote devient inférieure au seuil mentionné ci-dessus.

Le non-respect de déclaration des seuils statutaires donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du code susvisé, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

► **Droits de vote double** *(article 18 des statuts)*

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même titulaire.

La mise en place de cette modalité a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003 et figure à l'article 18 des statuts.

Ce droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale (article L.225-124 du Code de Commerce).

► **Titres au porteur identifiables**

Conformément aux dispositions de l'article L228-2 du Code du Commerce, la Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme central chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires.

2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.1 - RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

2.1.1 - Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale ordinaire de la société Assystem du 22 mai 2007 a, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, autorisé la Société, pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 21 novembre 2008, à racheter ses propres titres.

Cette autorisation est venue annuler et remplacer l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 10 novembre 2006.

Ce programme de rachat d'actions, mis en œuvre par le Directoire réuni le 22 mai 2007, a fait l'objet d'une note d'information déposée le 24 mai 2007 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, qui a fait l'objet d'un communiqué N° 120239 Hugin South Europe Group en date du 24 mai 2007.

La part maximale du capital pouvant être achetée ne peut excéder 10% du capital, soit 1 306 944 titres compte tenu de l'auto-détention de 866 312 au 31 mars 2007.

Le prix maximum d'achat fixé par l'assemblée s'élève à 30 € (hors frais).

Plafond global : 64 503 330 €

Les acquisitions d'actions peuvent être effectuées en vue de :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Assystem par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la couverture des plans d'options réservés aux salariés ou autres allocations d'actions à des salariés, d'attribution gratuite d'actions ou de titres de créances donnant accès à terme au capital,
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- la réduction du capital par annulation de titres.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attribution gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

► Régimes fiscaux des rachats

Le rachat par la Société de ses propres actions sans annulation ultérieure peut avoir une incidence sur son résultat imposable dans le cas où les actions sont ensuite cédées ou transférées à un prix différent de celui de leur rachat.

2.1.2 - Contrat de liquidité

Depuis le 1^{er} septembre 2004, la Société était liée à la société Exane BNP Paribas par un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'A.F.E.I. approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers. Il a été mis fin à ce contrat en date du 30 novembre 2007, et un contrat de liquidité identique a été signé avec la société ODDO ayant pris effet au 1^{er} décembre 2007.

La somme de 750 000 € et 50 000 titres avaient été initialement mis à disposition de ce contrat.

Le Directoire du 25 avril 2005, a, conformément aux dispositions de l'article 241-8 du Règlement Général de l'AMF, décidé d'affecter au contrat de liquidité, 100 000 titres supplémentaires auto-détenus depuis une date antérieure au 13 octobre 2004. Ces titres ont été portés au crédit du compte de liquidité en date du 8 avril 2005.

Au 31 décembre 2007, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 176 336 titres ASSYSTEM FR 0000074148
- 641 612,80 € (espèces/SICAV monétaires).

2.2 - ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

| AGE | NATURE DE L'OPÉRATION | AUGMENTATION DE CAPITAL (en FF et €) | PRIME D'ÉMISSION | NOMBRE DE TITRES ÉMIS | MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL ET EN TITRES (en FF et €) |
|------------|---|---|------------------|-----------------------|---|
| 26/04/1997 | Création de la Société | 250 000 F | | 2 500 | 250 000 F (2 500 titres) |
| 29/10/1998 | Augmentation de capital en numéraire | 3 166 800 F | 6 333 600 F | 31 668 | 3 416 800 F (34 168 titres) |
| 29/10/1998 | Augmentation de capital en numéraire | 3 917 300 F | 8 332 488 F | 39 173 | 7 334 100 F (73 341 titres) |
| 29/10/1998 | Augmentation de capital par apport en nature de titres HBPS | 3 099 900 F | 6 199 800 F | 30 999 | 10 434 000 F (104 430 titres) |
| 15/12/1998 | Augmentation de capital par apport en nature de titres Brime SI | 121 300 F | 242 600 F | 1 213 | 10 555 300 F (10 555 300 titres) |
| 26/08/1999 | Augmentation de capital par apport en nature de titres Partners Informatique | 2 353 700 F | 37 894 570 F | 23 537 | 12 909 000 F (129 090 titres) |
| 26/08/1999 | Augmentation de capital par apport en numéraire | 538 600 F | 7 461 400 F | 5 386 | 13 447 600 F (134 476 titres) |
| 26/08/1999 | Division du nombre de titres Multiplication par 25 du nombre d'actions | | | | 13 447 600 F |
| 22/10/1999 | Augmentation de capital réalisée lors de l'introduction en Bourse | 3 370 704 F | 79 540 188 F | 842 676 | 16 818 304 F (4 204 576 titres) |
| 31/12/1999 | Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA | 20 500 F | 41 000 F | 5 125 | 16 838 804 F (4 209 701 titres) |
| 11/09/2000 | Augmentations de capital suite à l'apport des titres New Itaac et Groupe Androne | 652 572 F | 52 351 275 F | 163 143 | 17 491 376 F |
| 15/09/2000 | Augmentation de capital à la suite de l'émission d'actions à bons de souscription | 2 500 420 F | 223 022 680 F | 625 105 | 19 991 796 F |
| 31/12/2000 | Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA | 230 300 F | 460 600 F | 57 575 | 20 222 096 F |
| 29/03/2001 | Conversion du capital en € et augmentation du capital réalisée par intégration de primes d'émission | 12 938 968 F | - 12 939 968 F | | 5 055 524 € |
| 30/05/2001 | Augmentation de capital par apport de titres Audifilm, Logisil et Techniglobe | 145 071 € | 7 193 173 € | 145 071 | 5 200 595 € |
| 30/11/2001 | Augmentation de capital par apports de titres HTS, Inforchip/Blue Point et Elite Consulting | 112 892 € | 3 709 235 € | 112 892 | 5 312 487 € |

| AGE | NATURE DE L'OPÉRATION | AUGMENTATION DE CAPITAL (en €) | PRIME D'ÉMISSION | NOMBRE DE TITRES ÉMIS | MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL ET EN TITRES (en €) |
|------------|--|-----------------------------------|-------------------|-----------------------|---|
| 31/12/2001 | Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA | 30 000 € | 24 882 € | 30 000 | 5 342 487 € |
| 26/06/2002 | Augmentation de capital par apport de titres Sinc et pour l'acquisition de Techniglobe | 34 031 € | 793 653,83 € | 34 031 | 5 376 518 € |
| 30/09/2002 | Augmentation de capital par apport des titres Avance, SGC, et Groupe SEO | 517 150 € | 10 500 132,52 € | 517 150 | 5 893 668 € |
| 29/11/2002 | Augmentation de capital par apport des titres Groupe Conseil OSI et Technicrea | 105 877 € | 1 531 286,87 € | 105 877 | 5 999 545 € |
| 31/12/2002 | Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA | 9 125 € | 7 568,17 € | 9 125 | 6 008 670 € |
| 26/06/2003 | Augmentation de capital pour paiement des compléments de prix des titres Sinc, Technicrea et Avance | 133 006 € | 1 271 537,36 € | 133 006 | 6 141 676 € |
| 30/06/2003 | Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA | 37 625 € | 31 204 € | 37 625 | 6 179 301 € |
| 31/12/2003 | Augmentation de capital dans le cadre de l'OPE sur Assystem | 12 288 040 € | 168 248 922,20 € | 12 288 040 | 18 467 341 € |
| 09/02/2004 | Augmentation de capital suite à l'absorption d'Assystem SA | 1 210 591 € | | 1 210 591 | 19 677 932 € |
| 31/12/2004 | Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA au cours de l'exercice 2004 | 116 506 € | 752 728,04 € | 116 506 | 19 794 438 € |
| 25/04/2005 | Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA du 01/01/2005 au 13/04/2005 (avant regroupement) | 188 288 € | 1 723 263,20 € | 188 288 € | 19 982 726 € |
| 13/06/2005 | Réduction du capital par annulation de 1 109 231 titres auto-détenus (1) | - 1 109 231 € | - 16 462 475,15 € | - 1 109 231 | 18 873 495 € |
| 31/12/2005 | Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions de l'exercice 2005 et de BSA depuis le 25/04/2005 (regroupement) | 150 647 € | 1 541 228,01 € | 150 647 € | 19 024 142 € |
| 30/06/2006 | Augmentation de capital par exercice de BSA ASBBS FR 0010166371 du 01/01 au 31/05/2006 | 30 604 € | 280 026,60 € | 30 604 | 19 054 746 € |
| 15/09/2006 | Augmentation de capital suite à OPE sur BSAR ASBBS | 2 446 367 € | - 2 446 367 € | 2 446 367 | 21 501 113 € |
| 31/12/2006 | Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions et de BSA non constatés en cours d'exercice | 231 448 € | 1 431 929,84 € | 231 448 | 21 732 561 € |
| 16/08/2007 | Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés entre le 1 ^{er} janvier et le 10 Août 2007 | 87 620 € | 422 225,85 € | 87 620 | 21 820 181 € |
| 31/12/2007 | Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés en cours d'exercice depuis le 15 août 2007 | 86 270 € | 452 326,60 € | 86 270 | 21 906 451 € |

(1) Réduction du capital d'un montant de 1 109 231 € représentant 5,5% du nombre de titres représentant le capital, par annulation de titres détenus par la Société en autocontrôle.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.3 - RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE
(DATE DE CLÔTURE DES TROIS DERNIERS EXERCICES)

À la connaissance de la Société, la répartition du capital social à la date de clôture des trois derniers exercices était la suivante :

Au 31/12/2007

| ACTIONNAIRE | ACTIONS | % | DROITS DE VOTE | % |
|---|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Caisse des Dépôts et Consignations - CDC | 3 517 106 | 16,06 | 3 517 106 | 15,16 |
| HDL SAS/D. Louis | 5 491 285 | 25,07 | 7 140 775 | 30,78 |
| D. Louis | 485 658 | 2,22 | | |
| HDL SAS | 3 438 466 | 15,70 | | |
| EEC | 3 900 | 0,02 | | |
| CEFID SA | 1 020 607 | 4,66 | | |
| HD2A | 542 654 | 2,48 | | |
| Conseil de Surveillance | 270 121 | 1,23 | 270 126 | 1,16 |
| Managers | 126 877 | 0,58 | 157 506 | 0,68 |
| Directoire (hors DL) | 154 108 | 0,7 | 191 821 | 0,83 |
| FCP Salariés | 218 400 | 1 | 441 300 | 1,9 |
| Public | 10 709 273 | 48,89 | 11 477 510 | 49,48 |
| Autocontrôle | 1 419 281 | 6,48 | - | - |
| TOTAUX | 21 906 451 | 100 | 23 196 144 | 100 |

Au 31/12/2006

| ACTIONNAIRE | ACTIONS | % | DROITS DE VOTE | % |
|---|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Caisse des Dépôts et Consignations - CDC | 3 517 106 | 16,18 | 3 517 106 | 15,07 |
| HDL SAS/D. Louis | 4 102 699 | 18,88 | 6 293 359 | 26,78 |
| D. Louis | 702 458 | 3,23 | 865 478 | 3,71 |
| HDL SAS | 3 397 866 | 15,63 | 5 425 506 | 23,24 |
| EEC | 2 375 | 0,01 | 2 375 | 0,01 |
| H2DA | 542 654 | 2,50 | 542 654 | 2,32 |
| Managers | 152 787 | 0,70 | 152 904 | 0,66 |
| Directoire (hors DL) | 120 941 | 0,56 | 120 941 | 0,51 |
| FCP Salariés | 238 312 | 1,10 | 260 292 | 1,12 |
| Public | 12 185 332 | 56,07 | 12 610 615 | 53,67 |
| Autocontrôle | 872 730 | 4,02 | - | - |
| TOTAUX | 21 732 561 | 100 | 23 497 871 | 100 |

Au 31/12/2005

| ACTIONNAIRE | ACTIONS | % | DROITS DE VOTE | % |
|---|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Caisse des Dépôts et Consignations - CDC | 3 516 960 | 18,49 | 3 516 960 | 18,53 |
| HDL SAS/D. Louis | 3 017 550 | 15,86 | 3 017 550 | 15,90 |
| D. Louis | 285 700 | 1,50 | 285 700 | 1,51 |
| HDL SAS | 2 731 850 | 14,36 | 2 731 850 | 14,39 |
| Managers | 328 746 | 1,73 | 502 912 | 2,65 |
| FCP Salariés | 237 500 | 1,25 | 259 480 | 1,37 |
| Public | 11 236 061 | 59,06 | 11 685 277 | 61,56 |
| Autocontrôle | 687 325 | 3,61 | - | - |
| TOTAUX | 19 024 142 | 100 | 18 982 179 | 100 |

2.4 - DIVIDENDES

Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'État (article 2277 du Code Civil).

Politique de distribution

L'Assemblée Générale du 22 mai 2007 a fixé le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social à 0,10 € (à l'exclusion des actions auto détenues).

Pour les personnes physiques, ce dividende mis en paiement le 5 juillet 2007, a été éligible à l'abattement de 50% mentionné à l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts et n'a plus bénéficié de l'avoir fiscal.

Auparavant l'Assemblée Générale du 08 juin 2006 avait fixé le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social à la date du 31 décembre 2005 à 0,35 €, identique à celui qui avait été fixé par l'Assemblée Générale du 09 juin 2005.

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale du 15 mai 2008 le versement d'un dividende de 0,38 € par action.

2.5 - ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

1) Source Euronext - Ce document n'est donné qu'à titre informatif et ne saurait en toute hypothèse dégager de toute responsabilité la Société quant à ses obligations légales. Code : FR0000074148 : ASSYSTEM

Période du 01/01/2007 au 29/02/2008.

| MOIS D'ACTIVITÉ | COURS LE PLUS HAUT | DATE DU COURS LE PLUS HAUT | COURS LE PLUS BAS | DATE DU COURS LE PLUS BAS | DERNIER COURS | COURS MOYEN | NOMBRES DE TITRES TRAITÉS | CAPITAUX TRAITÉS | NOMBRE DE JOURS DE COTATION |
|-----------------|--------------------|----------------------------|-------------------|---------------------------|---------------|-------------|---------------------------|------------------|-----------------------------|
| 01-2007 | 15,79 | 02/01/2007 | 14,35 | 31/01/2007 | 14,54 | 15,11 | 1 060 240 | 16 013 719 | 22 |
| 02-2007 | 17,45 | 07/02/2007 | 13,6 | 28/02/2007 | 14 | 15,35 | 3 483 163 | 53 171 983 | 20 |
| 03-2007 | 15,7 | 28/03/2007 | 13,2 | 05/03/2007 | 15,35 | 14,26 | 1 936 319 | 27 884 362 | 22 |
| 04-2007 | 15,49 | 04/04/2007 | 14,75 | 10/04/2007 | 14,94 | 15,05 | 1 136 238 | 17 088 490 | 19 |
| 05-2007 | 17 | 10/05/2007 | 14,99 | 02/05/2007 | 15,15 | 15,77 | 2 217 458 | 35 186 232 | 22 |
| 06-2007 | 15,38 | 01/06/2007 | 14,26 | 25/06/2007 | 14,45 | 14,72 | 811 987 | 11 940 715 | 21 |
| 07-2007 | 15,6 | 19/07/2007 | 14,21 | 02/07/2007 | 14,9 | 14,88 | 1 093 606 | 16 303 152 | 22 |
| 08-2007 | 15,15 | 09/08/2007 | 12,7 | 29/08/2007 | 12,99 | 13,48 | 1 310 242 | 18 077 627 | 23 |
| 09-2007 | 12,84 | 03/09/2007 | 10,5 | 18/09/2007 | 10,99 | 11,70 | 1 646 042 | 19 256 133 | 20 |
| 10-2007 | 12,65 | 24/10/2007 | 11,02 | 01/10/2007 | 12 | 12,05 | 697 294 | 8 403 122 | 23 |
| 11-2007 | 12,1 | 01/11/2007 | 8,81 | 21/11/2007 | 9,95 | 10,27 | 1 026 863 | 10 443 530 | 22 |
| 12-2007 | 10,74 | 11/12/2007 | 9,54 | 20/12/2007 | 10,36 | 10,24 | 751 766 | 7 686 913 | 19 |
| 01-2008 | 10,53 | 02/01/2008 | 7,73 | 22/01/2008 | 9,3 | 9,00 | 1 229 087 | 10 811 344 | 22 |
| 02-2008 | 9,98 | 14/02/2008 | 9,11 | 01/02/2008 | 9,25 | 9,55 | 463 387 | 4 410 044 | 21 |

2.6 - ENGAGEMENT DE CONSERVATION SOUSCRIT PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Néant.

Il n'existe aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle de l'émetteur.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.7 - NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES (AU 31/12/2007)

| NOM DE L'ACTIONNAIRE AU NOMINATIF PUR | BÉNÉFICIAIRE | DATE DE DÉPART DU NANTISSEMENT | DATE D'ÉCHÉANCE DU NANTISSEMENT | CONDITION DE LEVÉE DU NANTISSEMENT | NOMBRE D'ACTIONS DE L'ÉMETTEUR NANTIES | % DE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR NANTI |
|---------------------------------------|--------------|--------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|--|----------------------------------|
| D. LOUIS | HSBC | 31/03/2003 | 31/03/2009 | Remboursement partiel crédit | 334 998 | 1,53 % |
| HDL SAS | BNP PARIBAS | 29/06//2005 | 28/06/2009 | Remboursement du crédit | 715 000 | 3,26 % |
| | | | N. D. | Suppression du découvert | 130 000 | 0,59 % |
| H2DA SARL | HDL SAS | 26/07/2005 | 25/07/2009 | Remboursement du crédit | 513 505 | 2,34 % |
| CEFID | BNP PARIBAS | 22/06/2007 | 22/06/2011 | Remboursement du prêt | 1 020 607 | 4,66 % |

Les nantisements non significatifs (représentant moins de 0,5% du capital de l'émetteur) ainsi que ceux dont l'échéance était antérieure à la date de publication du présent document ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.

2.8 - PACTES D'ACTIONNAIRES

Néant.

2.9 - CAPITAL SOCIAL NON ENCORE ÉMIS

Néant.

2.9.1 - Délégations de compétences et autorisations au Directoire en matière d'augmentation du capital social

Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2007 ainsi que par l'Assemblée Générale du 9 juin 2005, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

| DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE/AUTORISATIONS | MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL | DURÉE | AGE AYANT PRIS LA DÉCISION |
|---|--|---------------------------|---------------------------------------|
| Émission d'actions ordinaires assorties ou non de Bons de souscription d'actions et valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription. | 15 000 000 € | 26 mois (> 21/07/2009) | 22/05/2007 (10° & 11° résolutions) |
| Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription. | 8 000 000 € | 26 mois (> 21/07/2009) | 22/05/2007 (10° & 11° résolutions) |
| Incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, de fusion ou d'apport | 2 % du montant nominal du capital social | 26 mois (> 21/07/2009) | 22/05/2007 (12° résolution) |
| Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE | 5 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de la délégation | 26 mois (> 21/07/2009) | 22/05/2007 (13° résolution) |
| Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre | 2 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation | 38 mois (> 21/07/2010) | 22/05/2007 (14° résolution) |
| Émission d'options de souscription d'actions | 2 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation | 38 mois (08/08/2008) | 09/06/2005 (16° résolution) |

Pour l'ensemble des délégations/autorizations ci-dessus, l'augmentation maximale du capital social est de 15 000 000 € et l'augmentation maximale des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital est de 8 000 000 €. Ces autorisations ont annulé et remplacé toutes les autorisations/délégations antérieures de même nature.

2.9.2 - Bons de souscription d'actions

Au 31 décembre 2007, les bons de souscription d'actions émis par la Société sont les suivants :

Place de cotation : Euronext Paris.

| MNÉMOTECHNIQUE DU BON | CODE ISIN | DATE D'ÉMISSION | ÉCHÉANCE DU BON | PARITÉ D'EXERCICE | PRIX D'EXERCICE | SOLDE AU 31/12/2007 |
|-----------------------|---------------|---------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|---------------------|
| ASSBR [BSAR 2013] | FR0010356535 | 05/09/2006 ⁽¹⁾ | 31/07/2013 | 1 BSAR = 1 action | 35,00 € | 4 892 734 |
| ASBBS [BSAR 2012] | FR 0010166371 | 20/04/2005 | 31/03/2012 | 1 BSAR = 1,13 action | 10,15 € | 560 437 |

(1) - Les 4 892 734 BSAR 2013 ont été créés à l'issue d'une Offre Publique d'Échange, initiée par Assystem sur la période du 18 juillet au 05 septembre 2006, ayant porté sur les BSAR 2012, à raison de l'émission de deux (2) BSAR 2013 et une (1) action Assystem contre deux (2) BSAR 2012 apportés.

2 446 367 actions Assystem ont été créées, portant ainsi le capital de 19 054 746 € à 21 501 113 €.

Les parités d'exercice des BSAR 2012 (non apportés et restant en circulation) et BSAR 2007 ont été mécaniquement réajustés comme suit :

- 1,13 action pour 1 BSAR 2012 (ASBBS) exercé à 10,15 €.
- 1,13 action pour 1 BSAR 2007 (BRTBS) exercé à 40,50 €.

2.9.3 - Options de souscription d'actions

Se référer au rapport sur les options de souscription page 73 et suivantes du présent Document et la note 25 en annexe des comptes consolidés.

2.9.4 - Attributions Gratuites d'Actions (AGA)

Se référer au rapport du Directoire sur les attributions gratuites d'actions réalisées au cours de 2007 en vertu de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 mai 2007, dans sa quatorzième résolution (page 72 et suivantes du présent Document et la note 25 en annexe des comptes consolidés).

3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

| (en milliers d'euros) | AUDIT & CONSEIL D'ENTREPRISES | | | | DELOITTE & ASSOCIÉS | | | |
|--|-------------------------------|------------|--------------|--------------|---------------------|------------|--------------|--------------|
| | MONTANT HT | | % | | MONTANT HT | | % | |
| | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 | 2007 | 2006 |
| Audit | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés. | | | | | | | | |
| Émetteur | 126 | 126 | 43 % | 43 % | 174 | 183 | 19 % | 21 % |
| Filiales intégrées globalement | 167 | 166 | 57 % | 57 % | 430 | 485 | 47 % | 55 % |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes. | | | | | | | | |
| Émetteur | - | - | - | - | 268 | 146 | 30 % | 17 % |
| Filiales intégrées globalement | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-total | 293 | 292 | 100 % | 100 % | 872 | 813 | 96 % | 92 % |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| Juridique, fiscal, social | - | - | - | - | 35 | 66 | 4 % | 8 % |
| Autres (à préciser si >10% des honoraires d'Audit) | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-total | - | - | - | - | - | 66 | - | 8 % |
| TOTAL | 293 | 292 | 100 % | 100 % | 907 | 879 | 100 % | 100 % |

Assystem est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette forme de société permet de dissocier avec efficacité la fonction de direction de celle de contrôle.

La direction d'Assystem attache une grande importance à l'efficacité de son processus de prise de décisions et à la fluidité de l'information au sein du Groupe, cette préoccupation permanente découlant notamment de son mode d'organisation très décentralisé.

1 - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance, conformément aux statuts et à son règlement intérieur se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins quatre fois par an.

Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour et notamment trimestriellement sur la gestion de la Société.

Le Conseil de Surveillance est actuellement constitué de neuf membres venant d'horizons divers, dont six d'entre eux répondent aux critères spécifiques d'indépendance tels que précisés par le rapport Bouton.

Michel Combes assure la présidence du Conseil de Surveillance, Jean-Pierre Desgeorges la vice-présidence, les autres membres du Conseil sont : Pierre Guénant, Gilbert Lehmann, Rémy Chardon, Stanislas Chapron, Armand Carlier, Jean-Pascal Tranié, la Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Philippe Braidy.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois et a reçu les dossiers préparatoires correspondants. Le taux de présence des membres a été de 73 %.

Au cours du dernier exercice, le Conseil a traité des sujets suivants :

- de tous les thèmes récurrents comme les comptes semestriels et annuels, le chiffre d'affaires trimestriel, les engagements hors bilan, les prévisions de résultat et d'activité,
- de certains autres thèmes plus spécifiques, les conventions réglementées, les modifications de mandat au sein du Directoire, les projets d'acquisitions et les désinvestissements significatifs,
- des évolutions stratégiques du Groupe.

Le Conseil dispose d'un règlement intérieur qui décrit en particulier les règles de fonctionnement du Conseil.

À cet égard, le Conseil de Surveillance a décidé de traiter directement des sujets relevant de la réflexion stratégique du Groupe et a constitué en son sein deux comités, à savoir : un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations et des Nominations, disposant chacun de son propre règlement intérieur.

1.1 - LE COMITÉ D'AUDIT

Au 31 décembre 2007 il est composé de Messieurs Jean-Pascal Tranié qui assure la présidence du Comité, Armand Carlier, Pierre Guénant et Gilbert Lehmann. Il est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'exécution de ses missions et responsabilités dans le domaine financier et de l'audit. Il a pour mission, à cet effet :

- d'examiner les comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, ainsi que les rapports de gestion et les tableaux d'activité et de résultat,
- de s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées,
- de contrôler la qualité et la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires,
- d'examiner la procédure de sélection des commissaires aux comptes de la Société, en particulier sur leur choix et leurs conditions de rémunérations aux fins de formuler les observations,
- d'étudier chaque année les plans d'intervention respectifs des commissaires aux comptes et des auditeurs internes, d'examiner les rapports d'audit interne de l'année écoulée et le programme des missions de l'année en cours,
- d'examiner chaque année le rapport du Directoire sur l'exposition du Groupe aux risques, notamment financiers et contentieux, et les engagements hors bilan significatifs.

Le Comité d'Audit s'est réuni six fois en 2007 ; le taux de présence a été de 71 %.

Les points suivants ont fait l'objet d'un examen spécifique :

- la synthèse des audits de l'exercice 2006 et la fixation du programme d'audit pour 2007,
- le suivi et l'analyse des risques, de la trésorerie,
- la revue de tous les projets de communication financière,
- l'analyse des comptes consolidés annuels et semestriels.

1.2 - LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Au 31 décembre 2007 il est composé de Messieurs Jean-Pierre Desgeorges qui assure la présidence de ce Comité, Stanislas Chapron et Rémy Chardon. Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois en 2007 ; le taux de présence a été de 66,67 %.

Il est chargé de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions en vue de la nomination des membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire, du Président du Directoire, d'éventuels Directeurs Généraux et des membres du Comité d'Audit. Il est également tenu informé par le Président du Conseil de Surveillance des nominations des autres dirigeants du Groupe. En outre, le Comité propose au Conseil de Surveillance le montant des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale ainsi

que les modalités de leur répartition entre les membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité peut proposer par ailleurs au Conseil de Surveillance la rémunération de certains mandataires sociaux et, sur demande du Président du Conseil de Surveillance, donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération des dirigeants de la Société.

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au 31/12/2007

| Michel COMBES | | | | |
|--|---|------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | AGO 08/06/2006 (renouvellement) | AGO comptes 2008 | Oui |
| Président du Conseil de Surveillance | Assystem SA | CS 08/06/2006 | AGO comptes 2008 | Oui |
| Administrateur | Centre d'Études de Prospection Stratégique | 2005 | | Oui |
| Président du Conseil d'Administration | Carlson Wagon Lit France | 2006 | | Oui |
| Président et Directeur Général | TDF | 2006 | | Oui |
| Membre du Conseil de Surveillance | Altamir | 2006 | | Oui |
| Administrateur | Europacorp | 2007 | | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Administrateur | Liberty TV (Belgique) | 2006 | | |
| Administrateur | Weather (Italie) | 2006 | | |

| Jean-Pierre DESGEORGES | | | | |
|---|---------------------|------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | AGO 08/06/2006 (renouvellement) | AGO comptes 2008 | Oui |
| Vice-Président du Conseil de Surveillance | Assystem SA | CS 08/06/2006 | AGO comptes 2008 | Oui |
| Administrateur | Air Liquide Welding | AG 08/06/1999 | | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Néant | | | | |

| Armand CARLIER | | | | |
|---|-------------|-----------------------------------|--------------------|-----------------|
| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Représentant permanent de la SARL Amaryllis Conseil & Investissement, membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | AG 22/05/2007 (renouvellement) | AGO comptes 2009 | Oui |
| Président du Directoire | ALKAN SAS | AG 15 mai 2007 | 2010 | Oui |
| Président du Directoire | ACMF SAS | AG 15 mai 2007 | 2010 | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Néant | | | | |

Stanislas CHAPRON

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
|--|-------------------|------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | AG 22/05/2007 [renouvellement] | AGO comptes 2009 | Oui |
| Membre du Directoire et Président | Marsh SA | CS 18/05/2006 renouvelé en 2007 | AGO comptes 2007 | Oui |
| Président-Directeur Général | Marsh Finances SA | CA 15/05/2006 | AGO comptes 2010 | Oui |
| Administrateur | Marsh Finances SA | AGO 11/01/1999 | AGO comptes 2010 | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Néant | | | | |

Rémy CHARDON

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
|--|---------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | 09/06/2005 | AGO comptes 2007 | Oui |
| Administrateur | MI 29 (Compagnie financière) | 2001 | AG 06/2007 | |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Administrateur | Progosa & Associés (Espagne) | 2007 | | Oui |

Pierre GUÉNANT

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
|--|--------------------------|-----------------------------------|--------------------|-----------------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | AG 22/05/2007 [renouvellement] | AGO comptes 2009 | Oui |
| Président du Conseil de Surveillance | PGA SA | 30/06/2004 | AGO comptes 2007 | Oui |
| Co-Gérant | PGA Holding SARL | 31/08/1999 | durée indéterminée | |
| Gérant | PGA Invest SARL | 23/09/1999 | durée indéterminée | |
| Gérant | PGA Domaines S.C SARL | 21/11/2003 | durée indéterminée | |
| Membre du Conseil d'Administration | Icare Assurance SA | mai 2005 | mai 2010 | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | Icare SA | mai 2005 | mai 2010 | Oui |
| Représentant permanent de PGA Holding, Gérant | Château Beaulieu SCEA | 25/11/2002 | durée indéterminée | |
| Président | Napoléon Automobiles SAS | 15/06/2004 | AGO comptes 2009 | Oui |
| Directeur Général Délégué | Alain Guénant et Cie SA | 13/07/2006 | AGO comptes 2012 | |
| Gérant | Raison Saint Jean SCI | 23/10/1989 | durée indéterminée | |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Néant | | | | |

Gilbert LEHMANN

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
|--|--|------------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | AGO 08/06/2006 (renouvellement) | AGO comptes 2008 | Oui |
| Membre du Comité d'Audit | | | | |
| Administrateur, Membre du Comité de Sélection | ERAMET | AGO 21/04/2007 (renouvellement) | AGO comptes 2012 | Oui |
| Membre du Comité d'Audit | | | | |
| Membre du Conseil de Surveillance | ALMA SA | Cooptation CS du 21/12/06 | Ratification AGO 2007 | Démission 21/12/2007 |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Administrateur et Président du Conseil d'Administration | SEPI (Suisse) | mars 1996 | Durée indéterminée | Oui |
| Administrateur et Président du Conseil d'Administration | STMicroelectronic Holding N.V. (Pays-Bas) | décembre 2006 | AG 2008 | Oui |

Jean-Pascal TRANIÉ

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
|--|--|------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | AGO 08/06/2006 (renouvellement) | AGO comptes 2008 | Oui |
| Président du Directoire | Aloe Private Equity SA | mars 2004 | | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | CS Communication & Systèmes SA | 2004 | | |
| Directeur Général | Valorca SAS | | | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Membre du Conseil d'Administration | Longmen Group (Chine) | septembre 2006 | | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | Green Investment Group Lt (États-Unis d'Amérique) | décembre 2007 | | Oui |

Caisse des Dépôts et Consignation représentée par Philippe BRAIDY

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
|--|---------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|
| Membre du Conseil de Surveillance, représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations | Assystem SA * | CS 28/09/2006 | AGO cptes 2008 | Oui |
| Membre du Comité de Direction | CDC | | | Oui |
| Membre du Conseil de Surveillance | Société Nationale Immobilière | | | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | CDC Projets Urbains | | | Oui |
| Vice-Président du Conseil de Surveillance | CDC Confiance Électronique Européenne | | | Oui |
| Membre du Conseil de Surveillance | OSEO BDPME | | | |
| Censeur | OSEO Services | | | |
| Membre du Conseil de Surveillance | CNR Compagnie Nationale du Rhône | | | |
| * Désigné par la CDC en remplacement de M. François JOUVEN | | | | |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat | Mandat en cours |
| Néant | | | | |

Concernant les mandats de la Caisse des Dépôts et Consignation, se reporter aux informations et documents émanant de la Caisse.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance au cours des cinq derniers exercices (01/01/2003 au 31/12/2007)
Michel COMBES

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---|---|--------------------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Président du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Administrateur | Centre d'Études de Prospection Stratégique | Oui |
| Président du Conseil d'Administration | Carlson WagonLit France | Oui |
| Président et Directeur Général | TDF | Oui |
| Membre du Conseil de Surveillance | Altamir | Oui |
| Directeur Exécutif Équilibres Financiers et Création de la Valeur | Groupe France Télécom (fonction exercée jusqu'au 31/12/2005) | Non |
| Président du Conseil d'Administration | Pages Jaunes (mandat exercé jusqu'au 30/01/2006) | Non |
| Administrateur | Eurotunnel | Non |
| Administrateur | Protravel | Non |
| Administrateur | Fortuneo | Non |
| Administrateur | Procapital | Non - Membre du CS |
| Administrateur | Sonaecom | |
| Administrateur | Europacorp | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Membre du Conseil de Surveillance | Equant (Pays-Bas) | Non |
| Administrateur | Liberty TV (Belgique) | Oui |
| Administrateur | Weather (Italie) | Oui |

Jean-Pierre DESGEORGES

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---|---|----------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Vice Président du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Président du Conseil de Surveillance | KBL France SAS | Non |
| Président du Conseil de Surveillance | Global Financial Services (GFS) | Non |
| Président d'honneur | Fédération des Industries électriques et électroniques et de la Communication (FIEEC) | Oui |
| Membre du Conseil de Surveillance | KBL France Conseil & Gestion (filiale consolidée de KBL France) | Non |
| Administrateur | KEMPF SA (filiale consolidée de KBL France) | Non |
| Administrateur | Fédération des Industries Mécaniques | Oui |
| Administrateur | Air Liquide Welding | Oui |
| Administrateur | Europe Egide Finance (filiale consolidée de KBL France) | Non |
| Administrateur | Assystem SA | Non |
| Censeur | Diverses Sicav | Non |

Stanislas CHAPRON

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---------------------------------------|----------|----------|
| Membre du Directoire | Marsh SA | Oui |
| Directeur Général | Marsh SA | Non |

Armand CARLIER

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---|-----------------------|----------|
| Représentant permanent de la SARL Amaryllis Conseil & Investissement, membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Président du Directoire | Astrium SAS | Non |
| Président du Directoire | Matra-Automobile S.A. | Non |
| Président du Directoire, représentant permanent AMARYLLIS C.&I. | ALKAN SAS | Oui |
| Président du Directoire, représentant permanent AMARYLLIS C.&I. | ACMF SAS | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Vostandsitzender | Astrium GmbH | Non |
| Non executive member of the board | Astrium UK | Non |

Rémy CHARDON

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|--|--|----------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Président-Directeur Général Administrateur | Autoroutes Paris-Rhin-Rhône MI 29 (Compagnie financière) | Non |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Administrateur | PROGOSA & Associés (Espagne) | Oui |

Pierre GUÉNANT

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|--|---------------------------------|----------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Président du Conseil de Surveillance | PGA SA | Oui |
| Co-Gérant | PGA Holding SARL | Oui |
| Gérant | PGA Invest SARL | Oui |
| Gérant | PGA Domaines S.C SARL | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | Icare Assurance SA | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | Icare SA | Oui |
| Représentant permanent de PGA Holding, Gérant | Château Beaulieu SCEA | Oui |
| Président | Napoléon Automobiles SAS | Oui |
| Directeur Général Délégué | Alain Guénant et Cie SA | Oui |
| Gérant | Raison Saint Jean SCI | Oui |
| Président du Conseil d'Administration | COFORA 2 SA | Non |
| Président du Conseil d'Administration et Directeur Délégué | GRANDS GARAGES DU CHER SA | Non |
| Gérant | SCI IG 39 | Non |
| Président | JAVEL Motors SAS | Non |
| Administrateur | Savoie Automobiles Diffusion SA | Non |
| Membre du Conseil de Surveillance | ICARE SERVICE SA | Non |
| Administrateur | BRUNET SA | Non |
| Représentant permanent de PGA Holding, Gérant | Domaine Robert SCEA | Non |

Gilbert LEHMANN

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---|--|----------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA | Oui |
| Membre du Comité d'Audit | Assystem SA | Oui |
| Administrateur, membre du Comité de Sélection et membre du Comité d'Audit | ERAMET | Oui |
| Membre du Conseil de Surveillance | ALMA SA | Non |
| Administrateur | Framatome ANP | Non |
| Président du Conseil d'Administration | Compagnie d'Études et de Recherche pour l'Énergie (CERE) | Non |
| Administrateur | Sofinel | Non |
| Administrateur | Framatome Connectors International (FCI) | Non |
| Administrateur | Compagnie Technique d'Assurances (CTA) | Non |
| Administrateur | FRAMAPAR | Non |
| Administrateur | CNS | Non |
| Administrateur | INTERCONTROLE | Non |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Administrateur et Président du Conseil d'Administration | SEPI (Suisse) | Oui |
| Administrateur et Président du Conseil d'Administration | STMicroelectronic Holding N.V. (Pays-Bas) | Oui |
| Administrateur | Framatome Technologies (États-Unis d'Amérique) | Non |
| Administrateur | FC USA (États-Unis d'Amérique) | Non |
| Administrateur | Canberra (États-Unis d'Amérique) | Non |

Jean-Pascal TRANIÉ

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|--|--|----------|
| Président | Aloe Private Equity SAS | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | Compagnie des Signaux SA | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | Ademus SA | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Membre du Conseil d'Administration | Longmen Group (Chine) | Oui |
| Membre du Conseil d'Administration | Green Investment Group Ltd (États-Unis d'Amérique) | Oui |

Caisse des Dépôts et Consignation représentée par Philippe BRAIDY

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|--|------------------------------------|----------|
| Membre du Conseil de Surveillance | Assystem SA (depuis le 23/11/2006) | Oui |
| Membre du Conseil de Surveillance | AREVA | Non |
| Président du Conseil d'Administration | CCN | Non |
| Représentant permanent du CEA | CEA Valorisation | Non |
| Administrateur | Ariane Espace | Non |
| Administrateur | CLS (CNES) | Non |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Néant | | |

Concernant les mandats de la Caisse des Dépôts et Consignation, se reporter aux informations et documents émanant de la Caisse.

2 - LE DIRECTOIRE

Le Directoire est actuellement composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la Société vis-à-vis des tiers, et cinq membres : Gérard Brescon, Jean-François Lours, Stéphane Aubarbier, Gilbert Vidal et David Bradley, rassemblant un ensemble de compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au développement du Groupe.

Le Directoire en tant qu'organe collégial de la Société se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Président a une voix prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Seul le Président du Directoire peut engager la Société vis-à-vis des tiers.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire (31 décembre 2007)

| Dominique LOUIS | | | |
|--|--|--------------------------------------|--------------------|
| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Membre + Président du Directoire | Assystem SA | CS 19/01/2007 (renouvellement) | 19/01/10 |
| Président | HDL SAS | 30/06/2003 | durée indéterminée |
| | | [1 ^o nomination 24-12-92] | |
| Président | Entreprises en Croissance SAS | 30/06/03 | durée indéterminée |
| Président | CEFID SAS | 24/03/03 | durée indéterminée |
| Co-gérant - Président du Collège de la Gérance | H2DA SARL | 30/06/2005 (statuts) | AGO comptes 2009 |
| Gérant | SCI Les Grives Comtadines | 13/12/00 | durée indéterminée |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Président | Assystem Engineering Consulting (Shanghai) | 22/11/2004 (création) | |
| Administrateur | Samuel Créations SA (Suisse) | 1997 | |

| Jean-François LOURS | | | |
|---|--|-----------------------------|--------------------|
| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Membre du Directoire | Assystem SA | 19/01/2007 (renouvellement) | 19/01/10 |
| Vice Président du Directoire, Stratégie et croissances externes | Groupe Assystem | | |
| Président | Assystem International SAS | 04/12/06 | durée indéterminée |
| Co-gérant - Membre du Collège de la Gérance | H2DA Sarl | 30/06/2005 (statuts) | AGO comptes 2009 |
| Président | Silver Software France | 27/04/07 | |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Administrateur | Assystem Engineering Consulting (Shanghai) | 22/11/2004 (création) | |
| Administrateur | Assystem Group UK Ltd (GB) | | |
| Administrateur | Assystem UK ltd (GB) | | |
| Président | Assystem Deutschland GmbH (Allemagne) | | |
| Représentant permanent d'Assystem Innovation, administrateur | BTIC (Canada) | | |

Gérard BRESCON

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
|---|---------------------|-----------------------------|--------------------|
| Membre du Directoire | Assystem SA | 19/01/2007 (renouvellement) | 19/01/10 |
| Co-gérant - Membre du Collège de la Gérance | H2DA Sarl | 30/06/2005 (statuts) | AGO comptes 2009 |
| Président | Assystem France SAS | 30/06/05 | |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Néant | | | |

Gilbert VIDAL

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
|--|--|--------------------------------|--------------------|
| Membre du Directoire | Assystem SA | CS 19/01/2007 (renouvellement) | 19/01/10 |
| Directeur Financier | Groupe Assystem | | |
| Président | Assystem Innovation SAS | Décision Associé 04/12/2006 | Durée indéterminée |
| Président | Fracere | 22/12/99 | Durée indéterminée |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Administrateur | Assystem Engineering Consulting (Shanghai) | | |

Stéphane AUBARBIER

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
|---|--|-----------------------------|--------------------|
| Membre du Directoire | Assystem SA | 19/01/2007 (renouvellement) | 19/01/10 |
| Co-gérant - Membre du Collège de la Gérance | H2DA Sarl | 30/06/2005 (statuts) | AGO comptes 2009 |
| Gérant | JMS Sci | | |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Directeur Général | Assystem Engineering Consulting (Shanghai) | 22/11/2004 (création) | |
| Administrateur | Assystem UK Group Ltd (GB) | | |
| Administrateur | Assystem UK Ltd (GB) | | |

David BRADLEY

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
|--|---------------------------------|--------------------|--------------------|
| Membre du Directoire | Assystem SA | CS 13/12/2007 | 22/01/10 |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | Date de nomination | Échéance du mandat |
| Managing Director | Assystem Group UK Ltd (Holding) | | |
| Managing Director | Assystem UK Ltd | | |
| Managing Director | Inbis (Isle of Man) Limited | | |

**Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au cours des cinq dernières années
(depuis le 1^{er} janvier 2003) – hors Groupe**

Dominique LOUIS

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---|-------------------------------------|----------|
| Président du Conseil d'Administration | HDL SAS | Oui |
| Président du Conseil d'Administration | Entreprises en Croissance (EEC) SAS | Oui |
| Représentant permanent d'HDL SA, administrateur | Entreprises en Croissance (EEC) SAS | Non |
| Président du Conseil d'Administration | CEFID SAS | Oui |
| Représentant permanent d'HDL SA, administrateur | CEFID SAS | Non |
| Président du Conseil d'Administration | KEAM SA | Non |
| Président | OD Finances SAS | Non |
| Président du Collège de Gérance | H2DA SARL | Oui |
| Représentant permanent d'EEC, administrateur | Léonardo Finance SA | Non |
| Gérant | SCI Les Grives Comtadines | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Administrateur | Samuel Créations (Suisse) | Oui |

Jean-François LOURS

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---|-----------|----------|
| Co-gérant - Membre du Collège de la Gérance | H2DA Sarl | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Néant | | |

Gérard BRESCON

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|---|-----------|----------|
| Co-gérant - Membre du Collège de la Gérance | H2DA Sarl | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Néant | | |

Gilbert VIDAL

| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
|--|----------|----------------------------------|
| Président | Fracere | Oui |
| Administrateur | Melox | Non |
| Administrateur | Frarea | Non (démission le 22/01/2007) |
| Président Directeur Général | Framapar | Non |
| Administrateur + Président | TDI | Non |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Néant | | |

Stéphane AUBARBIER

| | | |
|---|-----------|----------|
| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
| Co-gérant - Membre du Collège de la Gérance | H2DA Sarl | Oui |
| Gérant | JEMS Sci | Oui |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Néant | | |

David BRADLEY

| | | |
|--|---------|----------|
| Fonctions & Mandats exercés en France | Société | En cours |
| Néant | | |
| Fonctions & Mandats exercés à l'étranger | Société | En cours |
| Néant | | |

3 - INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire conformément aux recommandations reprises par le Règlement Général de l'AMF, sont tenus de procéder à la déclaration des transactions effectuées sur les titres de la Société et s'interdisent d'intervenir à titre personnel sur les titres Assystem pendant les périodes visées par la réglementation.

Les modalités pratiques d'application ont été définies dans le Code de déontologie boursière interne, chaque mandataire ayant attesté par écrit en avoir pris connaissance ; de plus, la Société leur diffuse chaque année, les dates auxquelles elle a prévu de rendre publiques les informations trimestrielles ou semestrielles.

Cette procédure a été étendue aux collaborateurs du Groupe qui ont accès à des informations privilégiées, qu'ils soient initiés permanents ou occasionnels.

Cette procédure a été élargie aux "tiers" intervenant de façon permanente ou occasionnelle pour la Société, tels que banquiers, avocats, conseils.

À ce titre, la société Assystem a établi en juillet 2004 et met à jour régulièrement une liste d'initiés conforme aux dispositions de l'article L.621-18-4 du Code Monétaire et Financier.

4 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de la Société, des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants de la Société et leurs intérêts privés et/ou devoirs.

En outre, à la connaissance d'Assystem, aucun de ses mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,
- n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation au cours des cinq dernières années au moins,
- n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle par les autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels),
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

5 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2007 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

5.1 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Pour l'exercice 2007, la rémunération globale annuelle, à titre de jetons de présence, des membres du Conseil de Surveillance, s'est élevée à : 236 000 €.

Le Conseil de Surveillance a pérennisé la méthode de pondération des responsabilités appliquée depuis 2004, et a décidé d'effectuer le paiement des jetons de présence le 1^{er} novembre de chaque année, *pro rata temporis*, en un seul versement pour l'exercice concerné. En 2007 il a été tenu compte, pour le versement, de l'absentéisme de chacun des membres selon un mode de calcul arrêté par le Comité des Rémunérations et des Nominations.

Les sommes versées en novembre 2007 au titre de l'année 2007, figurent dans le tableau qui suit :

| NOM | TITRE | VERSÉ EN 2007 (en euros) |
|------------------------------------|--|-----------------------------|
| Michel COMBES | Président | 58 141 |
| Jean-Pierre DESGEORGES | Vice-Président Conseil de Surveillance et PDT Comité des Rémunérations | 38 761 |
| Jean-Pascal TRANIÉ | Président du Comité d'Audit | 30 300 |
| Armand CARLIER | Membre du Conseil de Surveillance | 24 225 |
| Rémy CHARDON | Membre du Conseil de Surveillance | 10 668 |
| Stanislas CHAPRON | Membre du Conseil de Surveillance | 19 380 |
| Pierre GUÉNANT | Membre du Conseil de Surveillance | 16 000 |
| Gilbert LEHMANN | Membre du Conseil de Surveillance | 24 225 |
| Caisse des Dépôts et Consignations | Membre du Conseil de Surveillance | 12 300 |
| TOTAL | | 236 000 |

5.2 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Les conditions de rémunération des membres du Directoire sont présentées au Comité des Rémunérations et des Nominations qui en fait rapport au Conseil de Surveillance.

Nommés depuis le 22 janvier 2004 :

Monsieur Dominique LOUIS, Monsieur Gérard BRESCON,
Monsieur Jean-François LOURS

Nommés depuis le 29 mars 2005 :

Monsieur Stéphane AUBARBIER

Nommé depuis le 21 décembre 2006 :

Monsieur Gilbert VIDAL

Nommé depuis le 13 décembre 2007 :

Monsieur David BRADLEY

5.2.1 - Rémunération de M. Dominique LOUIS - Président du Directoire

La rémunération de Monsieur Dominique Louis est versée par la société HDL SAS. Une convention réglementée a été signée entre Assystem et HDL SAS le 22 janvier 2004 renouvelée pour l'exercice 2007 et concerne les prestations de Direction fournies par HDL SAS à ASSYSTEM. Au titre de 2007, Monsieur Dominique Louis a perçu de HDL SAS des salaires pour un montant brut de 150 000 € identique à 2006.

5.2.2 - Rémunération des autres membres du Directoire au cours de l'exercice 2007 et au cours des trois derniers exercices :

En 2007 et depuis le 1^{er} octobre 2005, les rémunérations des autres membres du Directoire sont versées par H2DA – intervenant en tant que sous-traitant de la société HDL SAS dans le cadre de la convention précitée. Dans le cadre de cette convention, les gérants majoritaires de la société H2DA sont détachés auprès d'Assystem SA pour assurer les mandats de membres du Directoire d'Assystem, ces mandats étant exercés à titre gracieux au niveau d'Assystem (à l'exception de la mise à disposition d'un véhicule de fonction, d'un téléphone portable et d'une carte de paiement pour remboursement des frais occasionnés lors de l'exercice de ce mandat).

Même si aucun lien de contrôle n'existe entre Assystem, d'une part, et HDL SAS ou H2DA, d'autre part, et si les prestations entre HDL SAS / H2DA et Assystem procèdent de relations commerciales (visées par une convention réglementée), par souci de transparence vis-à-vis des actionnaires d'Assystem, le détail des rémunérations allouées par H2DA à son collègue de gérants en 2007 est indiqué ci-après.

| (en euros) | S. AUBARBIER* | G. BRESCON* | J.-F. LOURS* | G. VIDAL** | D. BRADLEY*** |
|----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Exercice 2007 | | | | | |
| Partie fixe | 279 526 € | 277 082 € | 274 639 € | 200 000 € | 175 000 € |
| Partie variable | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 50 000 € |
| Rémunération totale | 279 526 € | 277 082 € | 274 639 € | 200 000 € | 225 000 € |

(*) gérant majoritaire H2DA

(**) salarié H2DA

(***) salarié Assystem UK

| | S. AUBARBIER | G. BRESCON | J.-F. LOURS | G. VIDAL | D. BRADLEY |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| Options et AGA détenues ou promises | | | | | |
| Options d'actions | 14 286 attribuées le 27/01/03 | 42 857 attribuées le 27/01/03 | 28 571 attribuées le 27/01/03 | - | - |
| Actions Gratuites | - | - | - | 25 000 dont 15 000 attribuées le 18/12/06 et 10 000 le 30/08/07 | 10 000 attribuées le 18/12/06 |

Monsieur David Bradley a été nommé membre du Directoire en date du 13 décembre 2007. Sa rémunération 2007 a été versée par la société Assystem UK Ltd, au titre de son contrat de travail et de ses fonctions de CEO de l'entité britannique.

| (en euros) | S. AUBARBIER* | G. BRESCON* | J.F. LOURS* | G. VIDAL ** |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|
| Exercice 2006 | | | | |
| Partie fixe | 163 126 € | 162 410 € | 161 950 € | 8 975 € |
| Partie variable | 138 657 € | 138 049 € | 137 657 € | |
| Rémunération variable | 301 783 € | 300 459 € | 299 607 € | 8 975 € |

(*) gérant majoritaire H2DA

(**) salarié H2DA : ayant rejoint Assystem SA en tant que Directeur Financier le 15/12/2006

| (en euros) | S. AUBARBIER* | G. BRESCON* | J.F. LOURS* |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Exercice 2005 | | | |
| Gérance H2DA du 1/10 au 31/12 | 50 000 € | 50 000 € | 50 000 € |
| Partie fixe salarié Assystem du 1/01 au 30/09/2005 | 116 250 € | 116 250 € | 116 250 € |
| Partie variable | 75 000 € | 75 000 € | 75 000 € |
| Rémunération totale | 241 250 € | 241 250 € | 241 250 € |

(*) gérant majoritaire H2DA

1 - L'ACTIVITÉ

1.1 - LE MARCHÉ ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ D'ASSYSTEM

Assystem intervient sur les marchés de l'ingénierie et du conseil en innovation.

Ces marchés ont eu une progression sensible durant les dernières années puisque le BIPE évalue l'augmentation annuelle moyenne du marché à 7% en valeur et 4,4% en volume sur la période 1999-2005 alors que la progression globale de la production en France ne s'est élevée qu'à 2,3% en volume.

Cette progression est liée à la dynamique de l'investissement dans certaines branches d'activité (Construction et Services) et également à la progression du taux d'ingénierie des différentes branches (calculé comme le rapport entre les dépenses externes d'ingénierie par branche sur l'investissement de ces branches).

Pour la période 2007-2012 le BIPE prévoit une poursuite de la croissance du marché qui devrait être favorisée par la croissance des dépenses d'investissement avec une reprise de l'investissement industriel ainsi que par la poursuite de la croissance de la part externalisée des dépenses d'ingénierie.

Parmi les activités industrielles la croissance devrait concerner en particulier les secteurs des biens d'équipement, l'énergie et l'automobile, qui sont les principaux segments de marché du groupe Assystem.

En France comme en Europe le marché est très fragmenté puisque sur le marché français évalué à plus de 20 Md d'€ il existerait plus de 20 000 sociétés intervenantes. Cependant le marché devrait continuer à se concentrer dans les années futures sous plusieurs effets :

- pression des clients vers la réduction du nombre de fournisseurs référencés
- évolution des demandes clients vers des prestations de type forfait qui sont inaccessibles à de petits acteurs de l'assistance technique.

Le groupe Assystem figure parmi les premiers groupes français d'ingénierie et de conseil en innovation. L'activité recouvre 4 domaines :

- **Ingénierie process et infrastructures** : Conception d'installations, planification et suivi d'avancement de projets, assistance à la mise en service d'installations, contrôles des règles de sécurité, résolution de problèmes logistiques, suivi de travaux de remise en conformité, etc ;

- **Ingénierie de produits** : réalisation d'études d'avant-projet, de conception et d'installation de systèmes, création et réalisation de maquettes numériques, réalisation de calculs et de tests de simulation, etc ;

- **Assistance à l'exploitation et à la maintenance** ;

- **Ingénierie électronique, informatique** : réalisation d'études et de développements électroniques, de tests et de validation d'applications, conception et intégration de logiciels applicatifs, prestations de formation, mise en place de systèmes de pilotage et de solutions de sécurisation, développement d'architectures de réseaux, assistance à maîtrise d'œuvre, etc.

Assystem exerce principalement ses activités vers des clients industriels à travers des prestations qui peuvent être soit de type « assistance technique » soit de type « forfait ».

Les concurrents d'Assystem peuvent varier suivant les types d'activité considérés :

- Des bureaux d'études ou sociétés d'ingénierie spécialisées dans des secteurs spécifiques (Automobile, Aéronautique,...)
- Des prestataires généralistes (Altran, Alten,...)
- Des SSII pour les domaines liés à l'informatique et l'électronique.

1.2 - COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ GLOBALE DU GROUPE SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Sur 2007, sans remettre en cause la tendance du marché, le portefeuille d'activités du Groupe a été impacté par la conjoncture sectorielle défavorable qu'a connu le secteur automobile et la phase de transition de pré-lancement des nouveaux programmes dans l'aéronautique.

Ces difficultés conjoncturelles ont pesé sur la croissance du groupe Assystem et masquent les bonnes performances en termes de développement des autres activités telles que l'Énergie Nucléaire et Facilities.

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2007 s'élèvent à 8 937 personnes ce qui correspond à une progression de 138 personnes par rapport à décembre 2006.

2 - LES RÉSULTATS DU GROUPE

2.1 - CHIFFRES CLÉS

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | VARIATION (%) |
|---|-------|-------|---------------|
| Principaux éléments du compte de résultat | | | |
| Chiffre d'affaires | 652,6 | 642,1 | 1,6% |
| Résultat opérationnel courant | 35,9 | 31,2 | 15,1% |
| Résultat opérationnel | 35,9 | 31,2 | 15,1% |
| Marge opérationnelle | 5,50% | 4,9% | |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | -1,8 | 0,2 | |
| Résultat net des activités poursuivies | 18,2 | 16,8 | 8,3% |
| Résultat net part du Groupe | 18,0 | 5,7 | |
| Principaux éléments de flux de trésorerie | | | |
| Flux net de trésorerie opérationnelle disponible ¹ | 55,5 | 3,1 | |
| Principaux éléments de bilan | | | |
| Endettement net ² | 27,2 | 71,8 | |
| Capitaux propres | 141,8 | 131,1 | |
| Données par action (€) | | | |
| Bénéfice par action | 0,87 | 0,30 | |
| Bénéfice par action dilué | 0,84 | 0,28 | X 3 |
| Dividende proposé à l'assemblée générale | 0,38 | 0,1 | |

(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité diminué des investissements relatifs au cycle d'exploitation, net des cessions.

(2) Dettes financières long et court terme diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la juste valeur des produits dérivés de couverture de taux liés aux OBSAR.

2.2 - CHIFFRE D'AFFAIRES

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | Variation (%) | Croissance organique (%) |
|---------------------|--------------|--------------|---------------|--------------------------|
| France | 451,9 | 442,4 | 2,1% | 2,1% |
| International | 200,7 | 199,7 | 0,5% | 1,7% |
| Total | 652,6 | 642,1 | 1,6% | 2,0% |

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 652,6 M€, en hausse de 1,6%. La croissance organique s'établit à 2%.

La croissance réalisée sur l'exercice, tant en France qu'à l'international, traduit la situation contrastée des principaux secteurs d'activité du Groupe, décroissance sur l'Aéronautique et l'Automobile et croissance sur Facilities et Énergie.

Chiffre d'affaires France

L'activité en France représente 69 % du chiffre d'affaires du Groupe et a progressé de 2,1 %. Cette activité se répartit principalement entre deux sociétés, Assystem France et Assystem Facilities, et réunit 6 467 collaborateurs au 31 décembre 2007 .

L'activité Aéronautique a subi une décroissance de 2,5% due à l'arrêt du programme A380 Freighter ainsi qu'aux premières mesures du plan « Power Eight » d'Airbus.

Comme attendu l'activité Automobile a connu une année difficile avec une décroissance de son chiffre d'affaires de 14 % sur l'année due à une conjoncture morose pour ce secteur au premier semestre 2007. Le plan de redéploiement des effectifs réalisé au premier semestre a permis de réduire l'effet sur la rentabilité de cette baisse de chiffre d'affaires.

L'activité Facilities poursuit son développement avec une croissance organique sur l'exercice de 6 % dans les secteurs Énergie, Défense ainsi que dans l'activité formation en hygiène et sécurité, l'activité Aéronautique ayant été affectée par les baisses de charges sur le premier semestre.

L'activité Énergie & Nucléaire a connu une forte croissance organique de 15%. La progression concerne principalement les prestations d'ingénierie dans le secteur nucléaire ainsi que l'activité vers les fournisseurs d'équipement avec une contribution significative des nouveaux comptes clients.

L'activité Technologies progresse de 3 %, cette évolution s'explique par les différentes mesures du plan d'action mis en place pour cette activité en fin 2006 afin de restaurer sa rentabilité :

- Une croissance hors activités en restructuration ce qui traduit le dynamisme du marché.

- La restructuration en cours sur deux activités qui a conduit à une forte réduction du chiffre d'affaires sur ce périmètre.
- Une sélectivité commerciale accrue en ingénierie.

L'activité Naval-Défense est en baisse de 5% due à la fin des principaux programmes de défense.

Chiffre d'affaires international

L'activité à l'international représente 31 % du chiffre d'affaires du Groupe et s'exerce principalement en Grande Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne.

L'activité Aéronautique qui représente 60 % du chiffre d'affaires à l'international a subi une diminution de son activité de 2,5 % principalement en Allemagne et en Angleterre avec la baisse des volumes au second semestre.

L'activité Automobile a connu une croissance à l'international de 40% avec de bonnes performances en Italie et dans les pays émergents (Roumanie, Inde, Chine) avec un développement de l'activité locale en complément de la sous-traitance interne au groupe.

L'activité Facilities, qui représente 13 % du chiffre d'affaires à l'international, est en croissance de 12 % dans les domaines Énergie et Aéronautique.

L'activité Énergie-Nucléaire affiche une stabilité à l'international avec une baisse d'activité en Grande-Bretagne due à la fin de gros projets d'équipements mais une progression en Espagne sur les éoliennes.

L'activité Technologies, essentiellement positionnée en Allemagne est stable par rapport à 2006.

2.3 - RÉSULTAT

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | VARIATION (%) |
|--------------------------|-------------|-------------|---------------|
| France | 31,3 | 23,8 | 31,5% |
| International | 15,7 | 17,7 | -11,3% |
| Coûts Corporate & divers | -11,1 | -10,3 | |
| Total | 35,9 | 31,2 | 15,1% |

Résultat Opérationnel

Le résultat opérationnel ressort à 5,5% et affiche une progression de 15,1% par rapport à 2006, incluant une forte progression de la France et une diminution de la performance de l'international impactée par le ralentissement de l'Aéronautique. Le résultat opérationnel inclut également des éléments non récurrents liés d'une part à un profit de 7,1 M€ sur les opérations immobilières destinées à regrouper les équipes du Groupe à Paris et Toulouse et d'autre part au résultat négatif de la période et à la constitution d'une provision pour restructuration sur deux activités déficitaires de Technologies en France pour - 7,6 M€ ; les effets des deux éléments non récurrents se compensant quasiment.

Le résultat est en nette progression entre le S2 2007 et le S1 2007, l'écart de rentabilité des deux semestres est habituel mais fait apparaître sur le S2 une progression de 21% par rapport à 2006.

La marge opérationnelle s'établit à 7,3% au second semestre 2007 en nette amélioration par rapport au premier semestre qui ressortait à 3,6%.

La contribution au résultat opérationnel de la France est en progression de 31,5% et la marge opérationnelle s'établit à 6,9% (9,6% au second semestre 2007). La croissance du résultat annuel est due aux bonnes performances des activités Facilities et Energie-Nucléaire grâce à la progression des volumes ainsi qu'à la hausse de la rentabilité. Technologies se redresse légèrement hors activités en restructuration, l'Aéronautique améliore sa marge opérationnelle en France et l'Automobile subit la décroissance de ses volumes au premier semestre.

Le résultat opérationnel à l'international décroît et la marge opérationnelle s'établit à 7,9% (8,2% au second semestre). La rentabilité en retrait provient d'une part d'une perte en Italie et d'autre part de la comptabilisation en Espagne d'un profit de cession en 2006, par nature non récurrent.

Les travaux de Recherche et Développement du Groupe pour son propre compte (par exemple le développement de l'Assystem® City Car) sont comptabilisés en charge et ne donnent pas lieu à immobilisation par le Groupe.

Résultat Financier

Le résultat financier représente une charge nette de 5,1 M€, en réduction par rapport à l'exercice précédent. Il comprend une charge sans incidence sur la trésorerie de 1,5 M€ liée à la variation de juste valeur de la dette obligataire et à l'actualisation des actifs et passifs long terme (provisions d'indemnité pour départ à la retraite).

Contribution des entreprises associées

Le résultat provient principalement de la participation détenue indirectement par Assystem dans la société Alyotech (société d'investissement dans les hautes technologies) via la société BTIC.

Impôt

Le taux effectif d'impôt ressort à 35,1% en ligne avec 2006.

Résultat des activités abandonnées

Le résultat des activités abandonnées sur l'exercice 2007 correspond aux activités résiduelles au Canada pour lesquelles le Groupe a pris la décision de se désengager en 2006.

2.4 - ENDETTEMENT NET ET STRUCTURE FINANCIÈRE

La variation de l'endettement net du Groupe est la suivante :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 |
|--|--------------|--------------|
| Endettement Net d'ouverture | -71,8 | -66,8 |
| Free Cash Flow | 55,5 | 3,1 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement financier | 0,5 | -5,2 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | -13,1 | -12,5 |
| Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées et divers | 1,7 | 9,6 |
| Endettement net de Clôture | -27,2 | -71,8 |

Free Cash Flow (flux net de trésorerie opérationnelle disponible) : + 55,5 M€

L'exercice 2007 a généré un Free Cash Flow de 55,5 M€ à comparer avec les 3,1 M€ de 2006.

La CAF générée sur l'exercice est de + 51,6 M€ (dont + 7,7 M€ provient des projets immobiliers), en augmentation de 17,1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau traduit l'amélioration de la rentabilité des activités opérationnelles du Groupe.

Le BFR affiche une variation positive sur l'exercice de + 18,3 M€ qui s'explique par :

- L'effet de la croissance du chiffre d'affaires pèse pour -7,9 M€ alors que l'amélioration du DSO⁴ impacte positivement le cash de + 28,8 M€.
- Une détérioration des autres postes (fournisseurs, dettes sociales et fiscales) pour -3,9 M€.
- Un impact positif de +1,3 M€ correspondant aux opérations immobilières.

L'impôt sur les sociétés décaissé sur la période s'élève à 0,4 M€. Les investissements nets d'exploitation réalisés en 2007 s'établissent à 14,1 M€ contre 13,4 M€ en 2006, ils concernent principalement des logiciels et du matériel informatique.

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement financier : + 0,5 M€

Le solde du prix de cession des titres de la filiale hollandaise cédée en 2006 a impacté positivement la trésorerie du Groupe pour +0,5 M€.

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement : -13,1 M€

En 2007, le solde net entre les nouveaux emprunts et les remboursements effectués est de - 1,1 M€.

Le Groupe a payé 4,6 M€ d'intérêts financiers. Le coût moyen pondéré de la dette est de 4,023%. L'augmentation des taux sur la période a conduit à une augmentation des intérêts payés sur l'OB-SAR en partie compensée par les opérations de couverture de taux.

Le Groupe a versé en 2007 un dividende de 2,0 M€ au titre de l'exercice 2006.

Les principales opérations de financement par fonds propres réalisées par le Groupe en 2007 concernent :

- Les augmentations de capital pour +1,0 M€.
- Les achats-ventes d'actions propres pour un montant net de -6,4 M€.

(4) Days Sales Outstanding : En-cours clients et comptes rattachés en jours de CA
(5) Trésorerie et autres actifs financiers court terme, net des autres dettes financières court terme

(6) Ratio Dette nette/Capitaux propres

Structure Financière

La structure financière du Groupe s'est considérablement améliorée en 2007.

La trésorerie nette courante disponible⁵ s'élève à 80,4 M€ au 31 décembre 2007 à comparer aux 48,9 M€ en décembre 2006.

L'endettement net au 31 décembre 2007 est de 27,2 M€ (avec une dette financière dont l'échéance principale se situe en mars 2011) hors augmentations de capital potentielles pour un montant total de 2,2 M€ liés à l'exercice des options dans la monnaie en circulation.

Le Gearing⁶ a fortement diminué passant de 55% en 2006 à 19% à fin 2007.

Le ratio Dette nette/EBITDA est de 0,52 contre 1,73 en 2006.

La trésorerie et l'endettement net ne prennent pas en compte la valeur de réalisation des titres détenus en auto contrôle, estimée à environ 12 M€ (nette de l'exercice des options d'achat d'actions) au cours de bourse du 13 mars 2008.

2.5 - PERSPECTIVES

Dans un contexte de marché à meilleure visibilité, le Groupe a pour objectif de poursuivre l'amélioration de son résultat opérationnel.

2.6 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Le 14 février 2008 Assystem et les actionnaires du Groupe anglo-indien Silver Software ont signé un accord en vue de la création d'une co-entreprise d'environ 500 collaborateurs spécialisée dans la conception de systèmes électroniques et informatiques à sécurité critique.

Cette co-entreprise, basée au Royaume-Uni et majoritairement détenue par Assystem (environ 57%), devrait réaliser un chiffre d'affaires d'environ 35 M€ ; elle sera constituée de :

- l'ensemble des activités de Silver Software (chiffre d'affaires d'environ 12M€, 330 collaborateurs dont 230 situés en Inde, à Bangalore). Silver Software, fondée il y a environ 10 ans, est la première société euro-indienne à avoir obtenu la certification CMMI niveau 5. Elle travaille principalement pour les secteurs ferroviaire (Westinghouse, Ansaldo, ...) et aéronautique (GE Aviation, Goodrich, Israeli Aerospace Industries, ...).
- la division Technologies d'Atena, filiale allemande d'Assystem depuis juin 2005 (chiffre d'affaires d'environ 20M€, 180 collaborateurs). Cette division travaille principalement pour les secteurs automobile (BMW, Daimler,...) et aéronautique (MTU Aéro-Engines, Airbus, EADS, ...).

Compte tenu des délais liés aux opérations de constitution de la co-entreprise et de ses filiales, la formation du nouvel ensemble devrait être achevée mi-2008. Cet accord a été conclu sous réserve de la réalisation des conditions suspensives usuelles.

Le 29 février 2008 la société TES a repris le site de Quimper sous forme de cession de fonds de commerce. Les conséquences de cette cession sont couvertes par la provision pour restructuration.

3 - FACTEURS DE RISQUES

3.1 - RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉ

Facteurs de risques financiers

Le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché : risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de contrepartie. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés avec des risques hors bilan pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de change.

Les opérations de dérivés de taux ont principalement pour objet de convertir en taux variable/fixe les émissions à long terme effectuées à taux fixe/variable.

Risque de crédit

En raison de la diversification de ses clients et de la qualité du portefeuille concentré sur des entreprises ne présentant pas de risque de crédit, le management estime que le risque de crédit sur les clients est limité et qu'il n'y a pas de risque de concentration de crédit important.

Risque de taux

Les instruments financiers dérivés détenus ont pour objet de réduire le coût de la dette et de couvrir le risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2007, le dérivé de taux en vie présente les caractéristiques suivantes :

- SWAP à taux fixe de 3,184 % jusqu'en 2011 avec le même encours.

L'objectif est de fixer le montant de la charge financière jusqu'en 2011 (date de remboursement de l'emprunt obligataire) tout en bénéficiant de la baisse des taux sur la partie non couverte.

Risque de change

Le Groupe est soumis au risque de change à travers les fluctuations des situations nettes des filiales étrangères dont le cours de change varie par rapport à l'Euro, devise fonctionnelle du Groupe. Ces fluctuations peuvent avoir un impact sur les capitaux propres du Groupe.

Afin de figer les marges opérationnelles lors de contrats libellés en devises le Groupe couvre par des ventes à terme sur la durée du contrat le risque de change.

Au 31 décembre 2007, le Groupe couvre, par le biais de ventes à terme, 400 KUSD affecté à des opérations dont le chiffre d'affaires futur est en \$.

Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le

Groupe est exposé au risque de contrepartie. Cependant les couvertures et les placements sont effectués auprès d'établissements bancaires de premier plan validés par le Directoire.

Risque de liquidité

Le Groupe veille à maximiser ses flux de trésorerie d'exploitation afin d'être en mesure de financer à la fois les investissements nécessaires à sa croissance, ses dividendes et son besoin en fonds de roulement.

Pour cela le Groupe a mis en place un emprunt obligataire échéance 2011 pour le financement de ses emplois long terme, des lignes moyen long terme bilatérales ainsi que des lignes de financement de son besoin en fonds de roulement.

Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des "covenants"

L'emprunt obligataire et les lignes moyen terme comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces ratios portent d'une part sur des calculs de "gearing" (rapport de capitaux propres sur endettement financier net) et d'autre part sur des calculs de couverture de l'endettement net par la marge brute d'autofinancement. Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des "covenants" donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. A la clôture de l'exercice, le calcul des ratios est inférieur aux seuils déterminés dans les contrats.

3.2 - RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Toutes les opérations complexes (de nature contractuelle, structurelle ou contentieuse), situations litigieuses, avérées ou potentielles, sont traitées par la Direction Juridique et des Assurances qui dépend du Directoire. Afin de suivre au plus près les entités du Groupe, compte tenu de son organisation, les équipes de cette Direction sont en partie localisées au sein des unités opérationnelles et interviennent en direct dans les domaines contractuels, des fusions-acquisitions et des cessions. Un point semestriel sur la situation des contentieux formels est adressé par le Directoire au Conseil de Surveillance pour information. Il n'existe pas à ce jour, à la connaissance du Groupe, de litige non provisionné pouvant avoir une incidence significative certaine sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

3.3 - RISQUES CONTRACTUELS

Le développement des affaires au forfait ou avec engagement de résultat expose le Groupe à des risques liés à l'exécution de ces contrats. Pour couvrir ce risque, des revues d'affaires sont effectuées au niveau de chaque entité opérationnelle. Pour les contrats supérieurs à 300 K€ ou les contrats présentant des risques spécifiques sans limitation de montant, des revues spécifiques sont organisées au niveau du Groupe, auxquelles participent des membres du Directoire.

Lors de ces réunions sont revus les points suivants affaire par affaire :

- l'avancement du chiffre d'affaire
- la marge à terminaison
- les risques contractuels et le provisionnement de ces risques
- le cash flow de l'affaire.

3.4 - RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de notre métier, l'activité des sociétés du Groupe n'a pas d'implication en matière d'environnement. Dans le domaine nucléaire, nous nous positionnons comme prestataire intellectuel, et nous ne pouvons être exploitant nucléaire au sens de la réglementation.

3.5 - RISQUES SOCIAUX

Un de principaux aspects de notre métier consiste à offrir une diffusion multisectorielle des compétences techniques de nos ingénieurs-consultants. En d'autres termes, selon les cycles de développement des produits ou les aléas conjoncturels des secteurs, nous repositionnons nos compétences auprès d'autres clients du même secteur ou de secteurs différents en quête des mêmes

profils techniques et professionnels. Ce faisant, nous assurons une diffusion des expertises technologiques d'un secteur donné vers d'autres secteurs, nous donnons à nos consultants l'opportunité d'acquérir une connaissance large de nombreux clients ou secteurs. L'adéquation des compétences de nos collaborateurs aux besoins de nos clients est vitale, aussi, nous consacrons des efforts significatifs de formation de nos collaborateurs.

3.6 - POLITIQUE D'ASSURANCE

Assystem souscrit une police de Responsabilité Civile Professionnelle couvrant les filiales françaises et internationales. Les limites de garanties s'élèvent à 20 M€. La police responsabilité civile professionnelle intervient en différence de condition et différence de limite des polices locales étrangères, dans le cadre d'une police intégrée.

Pour les activités Aéronautique le Groupe souscrit une police d'assurance spécifique couvrant les dommages matériels et immatériels pour un montant maximum de 50 M€.

Pour le reste, les principales polices du Groupe ont été renouvelées en 2007 aux mêmes conditions.

4 - COMPTES SOCIAUX ASSYSTEM SA

Au cours de cet exercice, la Société a continué à développer son rôle d'animation du Groupe.

Les produits d'exploitation de l'exercice se situent à 11,2 M€ contre 12,2 M€ en 2006 ; ils procèdent de prestations de gestion, de mise à disposition de compétences au profit des filiales du groupe Assystem.

Le résultat net de l'exercice est de 6,8 M€ contre une perte de -8,6 M€ en 2006.

La Société n'a pas de salarié.

4.1 - ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

| DATE DIRECTOIRE | NATURE DE L'OPÉRATION | AUGMENTATION DE CAPITAL (en €) | PRIME D'ÉMISSION | NOMBRE DE TITRES ÉMIS | MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL ET EN TITRES |
|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|-----------------------|---|
| 31/12/2006 | | | | | 21 732 561 € |
| 16/08/2007 | Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés entre le 1 ^{er} janvier et le 10 août 2007 | 87 620 € | 422 225,85 € | 87 620 | 21 820 181 € |
| 31/12/2007 | Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés en cours d'exercice depuis le 11 août 2007 | 86 270 € | 452 326,60 € | 86 270 | 21 906 451 € |

Les mouvements d'acquisition et de cession d'actions propres sont présentés dans le rapport spécial du Directoire relatif aux programmes de rachat de titres, page 70.

4.2 - FRANCHISSEMENTS DE SEUIL :

(loi du 31 mars 2006)

| ACTIONNAIRE | CEFID SAS | D.LOUIS/HDL/CEFID | CEFID SAS |
|--------------------------|------------------|---|----------------------|
| Date du franchissement | 23/03/2007 | 23/03/2007 | 04/06/2007 |
| Cause | Achat titres | Achat de titres + Acquisition DDV doubles | Achat titres Capital |
| À la hausse | actif statutaire | actif légal | actif statutaire |
| À la baisse | | | |
| En capital | 2% | 20% | 2% |
| En DDV | 2% | 25% | 2% |
| Capital de référence | 21 732 561 | 21 732 561 | 21 732 561 |
| DDV de référence | 24 469 623 | 24 469 623 | 23 794 174 |
| Nombre de titres détenus | 487 486 | 4 886 394 | 890 662 |
| En capital | 2,24% | 22,53% | 4,10% |
| Nombre DDV détenus | 487 486 | 7 208 809 | 890 662 |
| En DDV | 2,03% | 30,51% | 3,74% |

4.3 - OPÉRATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS (BASE INFORMATIONS PUBLIÉES PAR LES DIRIGEANTS AUPRÈS DE L'AMF)

| Identité | Fonction | Date | Instrument financier | Type d'opération | Nombre de titres |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|--|------------------|
| CEFID Détenu à 80 % par D. Louis | | 21/02/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 24 577 |
| | | 26/02/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 42 993 |
| | | 28/02/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 97 430 |
| | | 02/03/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 56 500 |
| | | 07/03/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 18 500 |
| | | 09/03/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 10 116 |
| | | 23/03/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 20 540 |
| | | 16/04/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 45 726 |
| | | 17/04/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 102 046 |
| | | 19/04/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 84 013 |
| | | 23/04/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 44 263 |
| | | 26/04/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 27 000 |
| | | 30/04/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 20 158 |
| | | 23/05/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 5 576 |
| | | 28/05/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 44 424 |
| | | 04/06/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 10 000 |
| | | 07/06/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 20 000 |
| | | 15/06/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 2 000 |
| | | 20/06/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 8 000 |
| | | 26/06/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 10 228 |
| | | 29/06/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 2 000 |
| | | 02/07/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 7 772 |
| | | 04/07/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 6 048 |
| | 02/08/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 33 952 | |
| | 15/08/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 23 000 | |
| | 06/09/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 16 945 | |
| Gilbert VIDAL | Membre du Directoire | 14/11/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 1 000 |
| EEC Détenu à 94,5 % par D. Louis | | 05/01/07 | Bsar FR0010356535 | cession | -1 000 |
| | | 19/02/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 600 |
| | | 28/02/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 160 |
| | | 28/02/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 165 |
| | | 19/03/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 216 800 |
| | | 19/03/07 | Bsar FR0010356535 | acquisition | 418 078 |
| H2DA Détenu à 66,66 % par D. Louis | | 18/09/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 600 |
| | | 02/01/07 | Bsar FR0010356535 | cession | -500 |
| | | 03/01/07 | Bsar FR0010356535 | cession | -750 |
| | | 04/01/07 | Bsar FR0010356535 | cession | -750 |
| | | 05/01/07 | Bsar FR0010356535 | cession | -1 000 |
| HDL Détenu à 100 % par D. Louis | | 08/01/07 | Bsar FR0010356535 | cession | -934 |
| | | 19/03/07 | Bsar FR0010356535 | Apport suite augmentation capital CEFID | 1 502 000 |
| | | 18/09/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 1 600 |
| | | 27/09/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 29 000 |
| | 02/10/07 | Action FR 0000074148 | acquisition | 10 000 | |

4.4 - ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ART L.225-100-3 CODE DE COMMERCE)

en matière de titres émis par la Société et de règles statutaires :

Les éléments concernant l'actionnariat et les droits de vote d'Assystem au 29 février 2008 figurent ci-après :

| | ACTIONS | | VOTES EN AG (Selon État Natixis au 29/02/08) | | VOTES THÉORIQUE (Selon AMF 07/2007) | |
|--------------------------------|-------------------|----------------|--|----------------|---|----------------|
| | | % | | % | | % |
| CDC | 3 517 106 | 16,06 % | 3 517 106 | 15,54 % | 3 517 106 | 14,29 % |
| D. LOUIS/Groupe HDL | 5 491 285 | 25,07 % | 7 183 260 | 31,74 % | 7 183 260 | 29,18 % |
| D. LOUIS | 485 658 | 2,22 % | 730 17 | 33,23% | 730 173 | 2,97 % |
| HDL SAS | 3 438 466 | 15,70 % | 4 885 926 | 21,59 % | 4 885 926 | 19,85 % |
| EEC SAS | 3 900 | 0,02 % | 3 900 | 0,02 % | 3 900 | 0,02 % |
| CEFID SAS | 1 020 607 | 4,66 % | 1 020 607 | 4,51 % | 1 020 607 | 4,15 % |
| H2DA SARL | 542 654 | 2,48 % | 542 654 | 2,40 % | 542 654 | 2,20 % |
| Directoire (hors DL) | 154 108 | 0,70 % | 191 821 | 0,85 % | 191 821 | 0,78 % |
| Conseil de Surveillance | 239 735 | 1,09 % | 239 740 | 1,06 % | 239 740 | 0,97 % |
| Managers | 126 686 | 0,58 % | 160 167 | 0,71 % | 160 167 | 0,65 % |
| FCP SALARIÉS | 218 400 | 1,00 % | 436 800 | 1,93 % | 436 800 | 1,77 % |
| PUBLIC | 10 173 917 | 46,44 % | 10 905 291 | 48,18 % | 10 905 291 | 44,30 % |
| AUTOCONTRÔLE | 1 985 214 | 9,06 % | - | - | 1 985 214 | 8,06 % |
| TOTAUX | 21 906 451 | 100,0 % | 22 634 185 | 100,0 % | 24 619 399 | 100,0 % |

Il est rappelé que les actions Assystem acquièrent, après deux ans d'inscription au nominatif, des droits de vote double et que, conformément aux statuts, tout franchissement d'un seuil de détention des titres Assystem de 2% à la hausse comme à la baisse est soumis à déclaration.

en matière commerciale :

L'information sur la constitution de la société H2DA (dito), sur l'élargissement de la convention commerciale conclue par Assystem avec la société HDL a été relatée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre des conventions autorisées au cours de l'exercice 2005. Cette convention s'est poursuivie en 2006. Les modalités de calcul de l'indemnité de résiliation de cette convention commerciale en cas de changement de contrôle amical et inamical y sont précisées (voir ci-après) :

- en cas de changement de contrôle amical d'Assystem et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation sera égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 24 mois de prestations.

- à la suite d'un changement de contrôle inamical, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur Assystem non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux dernières années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation serait égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 36 mois de prestations.

La nature même de l'activité du Groupe (accès aux programmes R&D, développements innovants, intervention sur des opérations classées confidentiel défense, ...) est fondée sur l'indépendance d'Assystem ; nos relations commerciales, nos accords commerciaux consolidant notre positionnement dans tel ou tel secteur peuvent contenir également des clauses de « changement de contrôle » qui pourraient être mises en œuvre par nos clients ponctuellement ou dans le temps en cas d'offre publique non sollicitée.

4.5 - DIVIDENDES

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale annuelle du 15 mai 2008, l'affectation du résultat de l'exercice au versement d'un dividende de 0,38 € par action, le solde étant affecté au compte « Report à Nouveau ».

Rappel des dividendes versés lors des trois exercices précédents :

| EXERCICES | REVENUS ÉLIGIBLES À RÉFACTION | | REVENUS NON ÉLIGIBLES À RÉFACTION |
|-----------|-------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| | DIVIDENDES | AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS | |
| 2004* | 0,35 €/action | | Néant |
| 2005 | 0,35 €/action | | Néant |
| 2006 | 0,10 €/action | | Néant |

* Remboursement de prime d'émission

4.6 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2007, Assystem SA détient directement et indirectement 100% des titres et des droits de vote de ses principales filiales :

- Assystem France, SAS de droit français, et ses établissements de Genève, Papeete et Nouméa,
- Assystem Facilities, SAS de droit français, et ses filiales ASG, Athos Aéronautique, JLB Sécurité, Anafi/Anafi +,
- Assystem Innovations, SAS de droit français,
- Assystem International, SAS de droit français,
- Assystem UK (anciennement Inbis), société de droit anglais et ses filiales,
- Assystem Italia, société de droit italien,
- Assystem Brime Iberia, société de droit espagnol,
- Assystem Brime Portugal, société de droit portugais,
- Assystem Deutschland, société de droit allemand, et ses filiales Assystem Aerospace Germany et Atena,
- Assystem Romania, société de droit roumain,
- Assystem Belgium, société de droit belge,
- Eurosyn Développement.

Organigramme simplifié joint en annexe page 67.

4.7 - RÉINTÉGRATION DE FRAIS GÉNÉRAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dépenses visées par l'article 39.4 du même Code ont atteint 329 751 € en 2007.

5 - RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 51

6 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 40

6.1 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2008

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 41

6.2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MEMBRES DU DIRECTOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2007

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 47

6.3 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ ASSYSTEM SA

Commissaires aux Comptes titulaires

Cabinet AUDITEURS et CONSEILS D'ENTREPRISES - ACE

5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

Nommé le 26 juin 2003 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
BP 136
92203 Neuilly-sur-Seine

Nommé (renouvellement) le 09 juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur JARROSSAY

5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

Nommé le 26 juin 2003 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

BEAS représenté par Alain PONS

7-9, villa Houssay
92200 Neuilly

Nommé (renouvellement) le 09 juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

À Paris,
Le 14 mars 2008

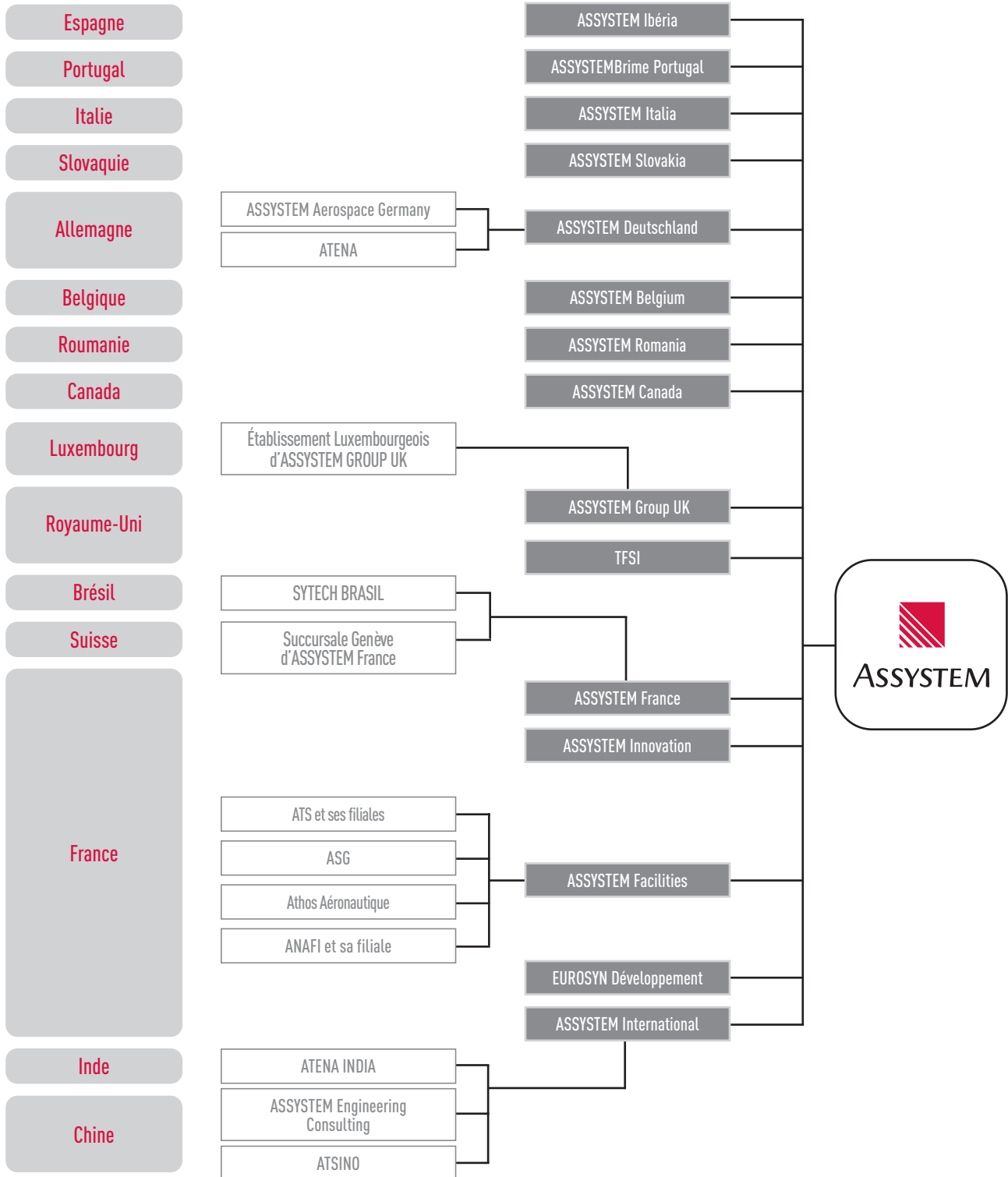
Dominique LOUIS
Président du Directoire

7 - TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIÉTÉ ASSYSTEM SA

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|---|-------------|-------------|-------------|------------|------------|
| I. Situation financière en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social | 18 467 341 | 19 794 438 | 19 024 142 | 21 732 561 | 21 906 451 |
| Nombre d'actions émises | 18 467 341 | 19 794 438 | 19 024 142 | 21 732 561 | 21 906 451 |
| Nombre d'obligations convertibles en actions | Néant | Néant | Néant | Néant | Néant |
| II. Résultat global des opérations effectives | | | | | |
| C.A. H.T. | 6 383 617 | 17 581 256 | 18 086 472 | 12 080 615 | 10 908 295 |
| Bénéfices avant impôts et après amortissements et provisions | 2 710 302 | -25 597 289 | 132 512 520 | -8 977 747 | 2 266 612 |
| Impôt sur les sociétés | -2 558 210 | -1 327 742 | -475 021 | 403 973 | 4 576 971 |
| Bénéfice net comptable | -48 004 452 | 21 864 864 | 136 313 798 | -8 573 774 | 6 843 583 |
| Montant des bénéfices distribués | Néant | 6 274 362 | 6 427 893 | 2 040 589 | |
| III. Résultat des opérations réduit à une seule action | | | | | |
| Bénéfices après impôts et avant amortissements et provisions | 0,01 | -1,36 | 6,94 | -0,39 | 0,31 |
| Bénéfices nets après amortissements et provisions | -2,60 | 1,10 | 7,17 | -0,39 | 0,31 |
| Dividende par action | Néant | 0,32 | 0,34 | 0,10 | 0,38* |
| IV. Personnel | | | | | |
| Nombre de salariés | 21 | 27 | 15 | 0 | 0 |
| Montant de la masse salariale | 1 824 054 | 3 598 970 | 1 640 450 | 0 | 0 |
| Montant des charges sociales | 710 483 | 1 338 840 | 740 728 | 80 642 | 37 293 |

* proposé à la prochaine Assemblée Générale

Organigramme juridique simplifié au 1^{er} janvier 2008

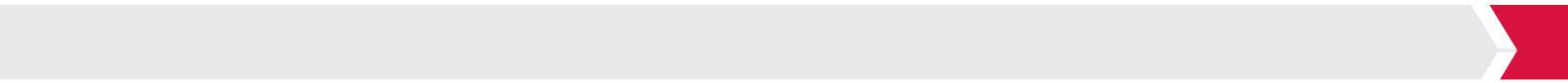


Délégations de compétences et autorisations au Directoire en matière d'augmentation du capital social

Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2007 ainsi que par l'Assemblée Générale du 9 juin 2005, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

| DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE/AUTORISATIONS | MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL | DURÉE | AGE AYANT PRIS LA DÉCISION |
|---|--|-------------------------|---------------------------------------|
| Émission d'actions ordinaires assorties ou non de bons de souscription d'actions et valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription. | 15 000 000 € | 26 mois (21/07/2009) | 22/05/2007 (10° & 10° résolutions) |
| Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription. | 8 000 000 € | 26 mois (21/07/2009) | 22/05/2007 (10° & 10° résolutions) |
| Incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, de fusion ou d'apport | 2 % du montant nominal du capital social | 26 mois (21/07/2009) | 22/05/2007 (12° résolution) |
| Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE | 5 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de la délégation | 26 mois (21/07/2009) | 22/05/2007 (13° résolution) |
| Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre | 2 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation | 38 mois (21/07/2010) | 22/05/2007 (14° résolution) |
| Émission d'options de souscription d'actions | 2 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation | 38 mois (08/08/2008) | 09/06/2005 (16° résolution) |

Pour l'ensemble des délégations/autorisations ci-dessus, l'augmentation maximale du capital social est de 15 000 000 € et l'augmentation maximale des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital est de 8 000 000 €. Ces autorisations ont annulé et remplacé toutes les autorisations/délégations antérieures de même nature.



1 - RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE RELATIF AUX PROGRAMMES DE RACHAT DE TITRES (ARTICLE L 225-209 DU CODE DE COMMERCE)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MAI 2007

L'Assemblée Générale du 22 mai 2007, a renouvelé l'autorisation donnée au Directoire, de procéder à des rachats de titres de la Société en vue notamment de :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Assystem par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la couverture des plans d'options réservés aux salariés ou autres allocations d'actions à des salariés, d'attribution gratuite d'actions ou de titres de créances donnant accès à terme au capital,
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- la réduction du capital par annulation de titres.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attribution gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

**pour une période de dix-huit mois,
dans les conditions suivantes :**

- la part maximale du capital pouvant être achetée ne peut excéder 10%
- le prix maximum d'achat fixé par l'assemblée s'élève à 30 € (hors frais).
- plafond global : 64 503 330 €

Cette autorisation est venue annuler et remplacer l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 10 novembre 2006.

Ce programme de rachat d'actions, mis en œuvre par le Directoire réuni le 22 mai 2007, a fait l'objet d'une note d'information déposée le 24 mai 2007 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, et a fait l'objet d'un communiqué par HUGIN N° 120239 en date du 24 Mai 2007.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 15 mai 2008, de renouveler cette autorisation, pour une nouvelle période de dix-huit mois, dans des conditions similaires, avec les mêmes objectifs, le prix maximum d'achat restant fixé à 30 € ; le pourcentage de rachat maximum pouvant évoluer en fonction des actions déjà détenues par Assystem à cette date.

Utilisation des programmes au cours de l'exercice 2007

- Solde d'actions auto-détenues au 31/12/2006 + 872 730
- Nombre de titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité + 345 616
- Nombre de titres acquis hors contrat de liquidité + 593 892
 - dont achats de blocs + 593 892
- Nombre de titres remis en échange d'options d'achats d'actions - 60 320
- Nombre de titres remis en paiement de croissances externes 0
- Nombre de titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité - 332 637
- Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois 0
- Solde d'actions auto-détenues au 31/12/2007 + 1 419 281

Contrat de liquidité

Depuis le 1^{er} septembre 2004, la Société est liée à la société Exane BNP Paribas par un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'A.F.E.I. approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La somme de 750 000 € et 50 000 titres avaient été initialement mis à disposition de ce contrat.

Le Directoire du 25 avril 2005, a, conformément aux dispositions de l'article 241-8 du Règlement Général de l'AMF, décidé d'affecter au contrat de liquidité, 100 000 titres supplémentaires auto-détenus depuis une date antérieure au 13 octobre 2004. Ces titres ont été portés au crédit du compte de liquidité en date du 8 avril 2005.

Le Contrat AFEI qui avait été signé avec Exane BNP Paribas a pris fin au 30 novembre 2007 ; Assystem est liée depuis le 1^{er} décembre 2007 à la Société Oddo & Cie par un contrat de liquidité conforme au RG de l'Autorité des Marchés Financiers et à la Charte de Déontologie établie par l'AFEI.

Au 31 décembre 2007, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 176 336 titres ASSYSTEM FR 0000074148
- 641 612,80 € en espèces.

À Paris,
Le 14 mars 2008

Dominique LOUIS
Président du Directoire

2 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS PRÉVUES AUX ARTICLES L.225-197-1 À L.225-197-3

ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

(ARTICLE L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2008

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des opérations réalisées au titre des attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos, au bénéfice des mandataires sociaux et de certains salariés, ainsi que des attributions gratuites d'actions réalisées au sein des filiales de la société Assystem.

2.1 – ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS DÉCIDÉES PAR LE DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ :

2.1.1 - au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Le Directoire, dans sa séance du 18 décembre 2006, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 juin 2006, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2 % du capital au jour de l'attribution, au profit :

des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2.

A procédé à l'attribution gratuite de 59 000 actions.

2.1.2 - au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 08 juin 2006, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2 % du capital au jour de l'attribution, au profit :

des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2.

A procédé lors de sa séance du 29 juin 2007 à l'attribution gratuite de 98 300 actions.

A procédé lors de sa séance du 30 août 2007 à l'attribution gratuite de 10 000 actions.

A procédé lors de sa séance du 12 décembre 2007 à l'attribution gratuite de 1 000 actions à un salarié d'une filiale du Groupe.

2.2 – ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS LIÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.225-197-2 AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Néant

2.3 – ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16

Néant

À Paris,
Le 14 mars 2008

Dominique LOUIS
Président du Directoire

3 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS (ARTICLE L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2008

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des opérations réalisées au titre des options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos, au cours d'exercices antérieurs, des attributions d'options de souscription d'actions au bénéfice des mandataires sociaux et de certains salariés, ainsi que des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions réalisées au sein des filiales de la société Assystem.

3.1 – Options autorisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Néant

3.2 – Options autorisées au cours d'exercices antérieurs

A - L'Assemblée Générale du 26 juin 2003 a autorisé le Directoire à consentir au bénéfice de ses mandataires sociaux, cadres dirigeants, et de certains membres du personnel de la société, et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce, qu'il arrêtera, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de son capital dans la limite d'un montant égal à 4 % (arrondi à l'euro supérieur) du capital social existant ce jour de 6 008 670 €, soit la somme de 240 347 €, correspondant à 240 347 options donnant droit de souscrire à 240 347 actions de 1 € de valeur nominale. Le délai pendant lequel le Directoire pourra faire usage de cette autorisation est fixé à trente-huit mois à compter de la présente assemblée.

Cette autorisation a été utilisée en totalité par le Directoire au cours de l'exercice 2003.

Du fait du départ de certains salariés du Groupe, et par application des conditions précisées par le Règlement de Plan Unifié, le nombre d'options attribuées a été réduit (ci-joint tableau en annexe).

B - L'Assemblée Générale du 10 décembre 2003 a autorisé le Directoire à consentir au bénéfice de ses mandataires sociaux, cadres dirigeants, et de certains membres du personnel de la société, et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-177 du Code de Commerce, qu'il arrêtera, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de son capital, tel qu'il résultera dès l'augmentation de capital, dans la limite de 312 000 options donnant droit de souscrire à 312 000 actions de 1 € de valeur nominale.

Le Directoire a utilisé cette autorisation lors de sa réunion du 14 avril 2004 ainsi qu'il suit :

- Nombre de bénéficiaires de stock options : 249
- Nombre total d'options attribuées : 309 750
- Cours d'exercice : 14,90 €
- Période d'exercice : 14 avril 2008 à 13 avril 2009
- Attribution régie par les conditions prévues par l'Assemblée Générale du 10 décembre 2003 et les dispositions du règlement de plan de souscription unifié N° 4.

Les tableaux joints en annexe récapitulent l'ensemble des options de souscription attribuées depuis l'exercice 1999 par Brime Technologies et par l'ancienne société Assystem, avec : les délais d'exercice respectifs, ainsi que les annulations d'options du fait de la sortie des effectifs de certains attributaires, et les exercices effectués par les bénéficiaires d'options d'achat et de souscription d'actions au cours de l'année 2006.

3.3 - Options détenues par les membres du Directoire

Au 31 décembre 2007 les membres du Directoire sont titulaires d'options qui leur ont été consenties au cours d'exercices antérieurs dans les proportions suivantes :

- Stéphane Aubarbier : 14 286
- Gérard Brescon : 42 857
- Jean-François Lours : 28571

À Paris,
Le 14 mars 2008

Dominique LOUIS
Président du Directoire

Tableaux en annexe pages 124 à 127 du Document de Référence

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société (Articles L 225-37 al 6 et L 225-68 al 7 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions légales issues de la loi de sécurité financière du 1er août 2003, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

1 - GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 40

1.1 - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 40

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au 31/12/2007

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 41

Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance au cours des cinq derniers exercices (01/01/2003 au 31/12/2007)

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 44

1.2 - LE DIRECTOIRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 47

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire (31 décembre 2007)

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 47

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au cours des cinq dernières années (depuis le 1^{er} janvier 2003) – hors Groupe

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 49

1.3 - INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 51

1.4 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 51

1.5 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2007 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

1.5.1 - Rémunération des Membres du Conseil de Surveillance

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 51

1.5.2 - Rémunération des Membres du Directoire

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 52

Rémunération de M. Dominique LOUIS - Président du Directoire

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 52

Rémunération des autres membres du Directoire au cours de l'exercice 2007 et au cours des trois derniers exercices

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 52

2 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

2.1 - OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne visent à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables ou financiers.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de gestion des risques ou de contrôle interne ont notamment pour objectifs de :

- Recenser les risques potentiels et les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts) qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels.
- Définir et mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle de ces risques.

2.2 - PILOTAGE DU CONTRÔLE INTERNE

Le pilotage du processus de contrôle interne est une des responsabilités fondamentales du Directoire, du Comité d'Audit, des Directions fonctionnelles du Groupe et du Management de chaque unité opérationnelle.

La Direction Générale définit les principes généraux en matière de contrôle interne et s'assure de leur correcte application au sein du Groupe.

Le Comité d'Audit examine à la fois les principaux états relatifs aux comptes et ceux concernant le contrôle et l'audit interne.

L'audit interne est rattaché au Directoire.

En 2007 les missions réalisées ont porté essentiellement sur des audits visant à s'assurer du respect par les filiales des règles et des procédures définies par le Groupe.

L'évaluation du contrôle interne est réalisée de manière indépendante par l'audit interne, en fonction d'un plan annuel approuvé par le Directoire et le Comité d'Audit.

L'audit central s'appuie également sur des audits opérationnels réalisés dans les unités opérationnelles et qui portent sur le contrôle des conditions de vente et sur la réalisation des contrats (exemple : respect des délégations de signature, engagements contractuels pris par les entités opérationnelles, déclaration de chiffre d'affaires,...).

L'appréciation du contrôle interne est effectuée également par les dirigeants (Directeurs Généraux et Directeurs Financiers) à travers les lettres d'affirmation qu'ils établissent en vue d'attester le respect des procédures relatives à la préparation des états financiers et autres informations fournies dans le cadre de la préparation des comptes annuels.

La personne en charge de l'audit interne ayant quitté le Groupe en septembre 2007, les missions d'audit du second semestre ont été réalisées par des professionnels expérimentés de l'audit, externes au Groupe.

2.3 - ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE

Les métiers sont exercés par des équipes de travail proches de leurs clients pour leur apporter dans des délais rapides des solutions adaptées. Afin de favoriser cette grande réactivité et de permettre à chaque responsable opérationnel de centre de profit de prendre les décisions nécessaires, une organisation décentralisée est en place au sein des unités opérationnelles.

Cette organisation implique une délégation de pouvoirs et de responsabilités aux acteurs opérationnels à tous les niveaux du Groupe ; le suivi des mises à jour de cette organisation est assuré soit par la Direction Qualité soit par la Direction Générale des filiales et par la Direction Juridique et des Assurances du Groupe.

Cette responsabilité s'exerce dans le respect des principes d'action et de comportement suivants, sur lesquels Assystem a fait le choix d'un engagement fort.

- Respect rigoureux des règles communes au Groupe, notamment en matière de délégation de pouvoirs, de prise d'affaires et d'information comptable et financière. Ces règles communes prenant en compte une forte décentralisation et une autonomie des responsables opérationnels doivent être appliquées de manière stricte par les collaborateurs concernés.
- Transparence et loyauté des collaborateurs vis-à-vis de leur hiérarchie au niveau opérationnel et vis-à-vis des services fonctionnels. Il fait partie intégrante du rôle des responsables opérationnels de prendre seuls les décisions relevant de leur champ de compétence mais de traiter les difficultés avec l'aide, si nécessaire, de leurs supérieurs hiérarchiques ou des Directions fonctionnelles du Groupe.
- Respect des lois et réglementations en vigueur.
- Sécurité des personnes.

2.3.1 - Procédures opérationnelles métiers

Le Système de Management de la Qualité (SMQ) est un référentiel qualité disponible aisément sur l'espace Intranet du Groupe.

> Avant-vente et contrats clients

Les processus d'avant-vente et contrats clients sont définis dans le SMQ. Avant toute proposition commerciale, un processus interne de décision de réponse ou non-réponse à l'appel d'offres du client est élaboré. En cas de décision favorable, une proposition technique et commerciale destinée aux clients fait l'objet de validations portant sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

> Réalisation du service et revue des projets en cours

Les affaires sont pilotées par les chefs de projet ; des revues portant sur l'examen de l'avancement technique du projet, les coûts et les revenus associés, la trésorerie et la marge à terminaison sont organisées trimestriellement sur les principaux projets d'opérations forfaitaires.

> Ressources humaines, recrutement et gestion de la masse salariale

Les besoins en ressources sont définis par les Directeurs opérationnels ; les procédures de recrutement sont définies dans le SMQ. En France, la paie est centralisée sur 3 sites en France, représentant plus de 70% des effectifs du Groupe.

2.3.2 - Procédures de Gestion et de Contrôle Financier

> Budget et reporting

Les différentes unités opérationnelles du Groupe élaborent et présentent au Directoire leur stratégie et leur budget annuel.

Chaque unité opérationnelle remonte également mensuellement à la Direction Financière un reporting de gestion incluant des indicateurs opérationnels en plus des principaux indicateurs financiers.

Ces éléments sont contrôlés et analysés par le Contrôle de Gestion central du Groupe aux fins de contrôle de l'information financière produite par les unités ainsi que de comparer les réalisations par rapport aux budgets et aux objectifs. Ces éléments d'analyse et de performance opérationnelle sont examinés et partagés mensuellement au sein du Directoire.

Le Groupe a lancé en 2007 un projet d'implantation d'un nouvel outil informatique destiné à la consolidation du reporting opérationnel et financier et des résultats comptables dans un seul et même outil. Cet outil permettra un meilleur contrôle de la fiabilité des données transmises au Groupe ainsi qu'une remontée plus rapide des résultats des différentes unités opérationnelles. Il sera mis en service à la fin du premier trimestre 2008.

> Consolidation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes comptables internationales International Financial Reporting Standards (« IFRS ») à partir des données comptables élaborées sous la responsabilité des dirigeants des unités opérationnelles. Les points particulièrement significatifs pour l'entreprise font l'objet de travaux centralisés ; c'est ainsi que le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société, les cessions et les acquisitions sont étudiés spécifiquement par la Direction Financière du Groupe.

> Revues d'affaires

En plus des revues d'affaires effectuées au niveau de chaque entité opérationnelle, des revues d'affaires sont organisées chaque trimestre par le Groupe. Ces revues, auxquelles participent des membres du Directoire, concernent tous les contrats dont la valeur est supérieure à 300 K€ ou les contrats présentant des risques spécifiques sans limitation de montant.

Lors de ces réunions sont revus les points suivants affaire par affaire :

- l'avancement du chiffre d'affaire,
- la marge à terminaison,
- les risques contractuels et le provisionnement de ces risques,
- le cash flow de l'affaire.

> Comptabilité

Le déploiement de l'ERP s'est poursuivi sur Assystem France et couvre maintenant la totalité des activités de la filiale. Il permet de mieux garantir la cohérence des données à travers un système intégré. Les procédures et contrôles ont été homogénéisés à cette occasion.

> Financements et trésorerie

La pratique de mise en place des activités de financements à court et long terme est strictement limitée.

En ce qui concerne les entités françaises, les flux de trésorerie, de couvertures de changes et de taux sont centralisés au siège social. Le nombre d'organismes bancaires est réduit.

> Engagements financiers

Les engagements financiers – y compris les engagements hors bilan – font l'objet d'une approbation préalable ; par ailleurs, les unités opérationnelles font l'inventaire de l'ensemble de leurs engagements reçus et donnés dans le cadre du processus de clôture des comptes.

> Assurances

Le recensement des risques assurables ainsi que la politique de couverture de ces risques sont suivis par la Direction Juridique et des Assurances du Groupe.

> Litiges

Le suivi et le reporting des litiges d'Assystem SA et de ses filiales sont assurés en permanence par la Direction Juridique et des Assurances du Groupe en liaison avec les juristes d'affaires en appui des Directions Opérationnelles. Un état de suivi et de synthèse est établi semestriellement. L'impact financier de ces litiges est étudié par les Directeurs Financiers de chaque Direction opérationnelle, revu par la Direction Financière du Groupe.

> Acquisitions et cessions

Les opérations d'acquisition et de cessions sont suivies au niveau du Directoire. Les dossiers de croissance externe, apportés par les directions opérationnelles, sont analysés par un comité ad-hoc regroupant des membres du Directoire et la Direction Financière, puis formellement validés, le cas échéant, par le Directoire du Groupe.

Nous vous rappelons que les cessions sont soumises à l'accord du Conseil de Surveillance.

> Communication des résultats

L'élaboration et la validation des communiqués de presse et présentations investisseurs concernant la présentation des résultats du Groupe sont régies par une procédure spécifique impliquant la Direction Financière, la Direction Juridique et des Assurances, la Direction de la Communication, la Direction Générale et les commissaires aux comptes. Les projets de communication financière sont soumis au Comité d'Audit.

Fait à Paris, le 18 mars 2008

Michel COMBES
Président du Conseil de Surveillance

3 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société ASSYSTEM pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ASSYSTEM et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

ACE
Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Deloitte & Associés

Alain AUVRAY

Albert AÏDAN

4 - RAPPORT D'OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-115 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels sociaux et consolidés arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 370,8 M€
Résultat de l'exercice : 6,8 M€

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 545,3 M€
Résultat net consolidé de l'exercice part du Groupe : ... 18 M€

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne chacun des points développés dans le rapport de gestion du Directoire, que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Fait à Paris, le 18 mars 2008

Le Conseil de Surveillance

1 - BILAN CONSOLIDÉ

| ACTIF en millions d'euros | NOTES | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------|--------------|--------------|--------------|
| Goodwill | 7 | 84,7 | 85,9 | 103,1 |
| Immobilisations incorporelles | 8 | 13,7 | 12,0 | 8,7 |
| Immobilisations corporelles | 9 | 14,7 | 15,9 | 12,4 |
| Immeubles de placement | 10 | 0,7 | 0,7 | 0,7 |
| Participations dans des entreprises associées | 11 | 3,9 | 6,1 | 2,5 |
| Actifs disponibles à la vente | 12 | 0,2 | 0,3 | 2,2 |
| Autres actifs financiers | 13 | 5,3 | 5,6 | 2,7 |
| Impôts différés actifs | 24 | 1,2 | 3,8 | 4,9 |
| Total de l'actif non courant | | 124,4 | 130,3 | 137,2 |
| Clients et comptes rattachés | 14 | 250,8 | 267,6 | 271,8 |
| Autres créances | 14 | 67,3 | 25,8 | 23,9 |
| Créances d'impôt sur les résultats | | 7,3 | 5,6 | 1,0 |
| Autres actifs financiers et dérivés courants | 15,17 | 3,5 | 3,7 | 0,8 |
| Trésorerie & Équivalents de trésorerie | 16 | 92,0 | 48,9 | 59,2 |
| Total de l'actif courant | | 420,9 | 351,6 | 356,7 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 545,3 | 481,9 | 493,9 |

| PASSIF en millions d'euros | NOTES | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------|--------------|--------------|--------------|
| Capital | 18 | 21,9 | 21,7 | 19,0 |
| Primes | | 79,9 | 79,0 | 79,8 |
| Réserves consolidées | | 22,0 | 24,7 | 8,7 |
| Résultat net | | 18,0 | 5,7 | 26,5 |
| Capitaux propres part du Groupe | | 141,8 | 131,1 | 134,0 |
| Intérêts minoritaires | | | | |
| Capitaux propres de l'ensemble consolidé | | 141,8 | 131,1 | 134,0 |
| Emprunts obligataires | 19 | 76,3 | 75,8 | 74,9 |
| Autres passifs financiers et dérivés non courants | 20,17 | 26,0 | 30,9 | 34,6 |
| Provisions | 21 | 1,8 | 1,2 | 2,4 |
| Avantages du personnel | 22 | 10,4 | 10,8 | 6,8 |
| Autres passifs non courants | | | | 0,9 |
| Impôts différés passifs | 24 | 1,6 | 0,2 | 0,2 |
| Passif non courant | | 116,1 | 118,9 | 119,8 |
| Autres passifs financiers et dérivés courants | 20 | 20,4 | 17,0 | 17,2 |
| Provisions | 21 | 11,5 | 7,9 | 10,1 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 41,3 | 45,1 | 46,3 |
| Passifs d'impôt sur les résultats | | 9,4 | 2,9 | 4,0 |
| Autres passifs courants | 23 | 204,8 | 159,0 | 162,5 |
| Passif courant | | 287,4 | 231,9 | 240,1 |
| TOTAL DU PASSIF | | 545,3 | 481,9 | 493,9 |

2 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| en millions d'euros | NOTES | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|----------|--------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | 6 | 652,6 | 642,1 | 540,1 |
| Charges de personnel | 27 | -457,3 | -440,3 | -367,7 |
| Impôts et taxes | | -8,4 | -8,1 | -6,1 |
| Dotations aux amortissements et provisions | | -16,7 | -8,4 | -3,6 |
| Autres charges et produits d'exploitation | 26 | -134,3 | -154,1 | -121,7 |
| Résultat opérationnel courant | 6 | 35,9 | 31,2 | 41,0 |
| Autres produits opérationnels | 28 | | | 2,2 |
| Autres charges opérationnelles | 28 | | | -1,7 |
| Résultat opérationnel | | 35,9 | 31,2 | 41,5 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | | -1,8 | 0,2 | 0,4 |
| Coût de l'endettement financier net | 29 | -3,3 | -3,6 | -2,3 |
| Autres produits et charges financiers | 30 | -1,8 | -2,1 | -3,3 |
| Résultat avant impôt des activités poursuivies | | 29,0 | 25,7 | 36,3 |
| Impôts sur les résultats | 31 | -10,8 | -8,9 | -11,1 |
| Résultat net des activités poursuivies | | 18,2 | 16,8 | 25,2 |
| Résultat net des activités abandonnées | 35 | -0,2 | -11,1 | 1,3 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | 18,0 | 5,7 | 26,5 |
| Attribuable : | | | | |
| Aux actionnaires d'Assystem SA | | 18,0 | 5,7 | 26,5 |
| Aux intérêts minoritaires | | - | - | - |
| En euros | | | | |
| Résultat de base par action | 32 | 0,87 | 0,30 | 1,42 |
| Résultat dilué par action | 32 | 0,84 | 0,28 | 1,22 |
| Résultat de base par action des activités poursuivies | 32 | 0,87 | 0,88 | 1,35 |
| Résultat dilué par action des activités poursuivies | 32 | 0,85 | 0,84 | 1,16 |
| Résultat de base par action des activités abandonnées | 32 | -0,01 | -0,58 | 0,07 |
| Résultat dilué par action des activités abandonnées | 32 | -0,02 | -0,55 | 0,06 |

3 - ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

| en millions d'euros | NOTES | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------|-------------|-------------|-------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | 18,0 | 5,7 | 26,5 |
| Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel | 22 | 1,0 | -3,2 | -1,4 |
| Effet de l'impôt | | -0,3 | 1,1 | 0,5 |
| Gains et pertes sur instruments financiers de couverture | 15,17 | 0,4 | 2,3 | 0,7 |
| Effet de l'impôt | | -0,1 | -0,8 | -0,2 |
| Gains et pertes de change non réalisés | | -1,9 | -0,4 | 1,6 |
| Frais sur opérations liées à l'émission d'instruments de capitaux propres | | - | -0,4 | - |
| Effet de l'impôt | | - | 0,1 | - |
| Total des produits et des charges directement enregistrés dans les capitaux propres | | -0,9 | -1,3 | 1,2 |
| TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE | | 17,1 | 4,4 | 27,7 |

4 - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

| en millions d'euros | NOTES | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-----------|--------------|--------------|--------------|
| ACTIVITÉ | | | | |
| Résultat net des activités poursuivies | | 18,2 | 16,8 | 25,2 |
| Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | | 33,4 | 17,7 | 17,4 |
| Variation du besoin net en fonds de roulement | | 18,4 | -4,5 | -29,0 |
| Impôts sur les sociétés décaissés | | -0,4 | -13,5 | -9,1 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 38 | 69,6 | 16,5 | 4,5 |
| OPÉRATION D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations | | -15,0 | -14,8 | -10,6 |
| Cessions d'immobilisations | | 0,9 | 1,4 | 0,5 |
| | | -14,1 | -13,4 | -10,1 |
| Acquisitions de titres | 36 | 0,1 | -6,7 | -38,0 |
| Cessions de titres | | 0,5 | 1,8 | 2,1 |
| | | 0,6 | -4,9 | -35,9 |
| Prêts consentis aux sociétés classées en actifs disponibles à la vente | 13 | -0,3 | -0,6 | -0,5 |
| Prêts remboursés par les sociétés classées en actifs disponibles à la vente | 13 | 0,1 | 0,1 | - |
| Dividendes reçus | | 0,1 | 0,2 | 0,2 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | | -13,6 | -18,6 | -46,3 |
| OPÉRATION DE FINANCEMENT | | | | |
| Émissions d'emprunts et autres dettes financières | 20 | 4,1 | 0,7 | 30,6 |
| Remboursements d'emprunts | 20 | -5,2 | -1,7 | -3,5 |
| Intérêts payés | 29 | -4,5 | -3,7 | -3,1 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | | -2,0 | -6,5 | -6,3 |
| Augmentations de capital | 18 | 1,0 | 1,7 | 3,2 |
| Acquisition d'actions propres | | -4,4 | -7,8 | -26,8 |
| Cessions d'actions propres nettes d'impôt | | -2,1 | 4,8 | 6,2 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | | -13,1 | -12,5 | 0,3 |
| Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies | | 42,9 | -14,6 | -41,5 |
| Trésorerie nette d'ouverture | | 37,2 | 43,7 | 88,6 |
| Activités abandonnées : | | | | |
| - Flux net de trésorerie généré par l'activité | 35 | -0,5 | 0,4 | 1,0 |
| - Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | 35 | | 8,1 | -3,5 |
| - Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | 35 | | | |
| Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises | | 0,8 | -0,4 | -0,9 |
| Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies | | 42,9 | -14,6 | -41,5 |
| Trésorerie nette de clôture | | 80,4 | 37,2 | 43,7 |

5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| en millions d'euros | CAPITAL | PRIMES | PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX CAPITAUX PROPRES | RÉSULTATS ACCUMULÉS NON DISTRIBUÉS | CAPITAUX PROPRES PART GROUPE | INTÉRÊTS MINORITAIRES | CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ |
|--|-------------|-------------|--|---|---------------------------------------|--------------------------|--|
| Capitaux propres au 1^{er} janvier 2005 | 19,8 | 93,0 | -0,5 | 17,8 | 130,1 | 0,2 | 130,3 |
| Changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | - | -6,3 | -6,3 | - | -6,3 |
| Augmentations de capital en numéraire | 0,3 | 3,2 | - | - | 3,5 | - | 3,5 |
| Augmentation de capital dans le cadre de regroupement d'entreprises | - | - | - | - | - | - | - |
| Réduction de capital | -1,1 | -16,4 | - | -0,4 | -17,9 | - | -17,9 |
| Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions | - | - | - | 0,4 | 0,4 | - | 0,4 |
| Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt) | - | - | - | -3,1 | -3,1 | - | -3,1 |
| Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période | - | - | 1,2 | 26,5 | 27,7 | - | 27,7 |
| Autres | - | - | - | -0,4 | -0,4 | -0,2 | -0,6 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2005 | 19,0 | 79,8 | 0,7 | 34,5 | 134,0 | | 134,0 |
| Changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | - | -6,5 | -6,5 | - | -6,5 |
| Augmentations de capital en numéraire | 0,3 | 1,6 | - | - | 1,9 | - | 1,9 |
| Augmentation de capital dans le cadre de regroupement d'entreprises | - | - | - | - | - | - | - |
| Réduction de capital | - | - | - | - | - | - | - |
| Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions | - | - | - | 0,2 | 0,2 | - | 0,2 |
| Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt) | - | - | - | -3,0 | -3,0 | - | -3,0 |
| Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période | - | - | -1,3 | 5,7 | 4,4 | - | 4,4 |
| Autres | 2,4 | -2,4 | - | 0,1 | 0,1 | - | 0,1 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2006 | 21,7 | 79,0 | -0,6 | 31,0 | 131,1 | | 131,1 |
| Changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs | - | - | - | - | - | - | - |
| Distribution de dividendes | - | - | - | -2,0 | -2,0 | - | -2,0 |
| Augmentations de capital en numéraire | 0,2 | 0,9 | - | - | 1,1 | - | 1,1 |
| Augmentation de capital dans le cadre de regroupement d'entreprises | - | - | - | - | - | - | - |
| Réduction de capital | - | - | - | - | - | - | - |
| Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions | - | - | - | 0,6 | 0,6 | - | 0,6 |
| Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt) | - | - | - | -5,8 | -5,8 | - | -5,8 |
| Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période | - | - | -0,9 | 18,0 | 17,1 | - | 17,1 |
| Autres | - | - | - | -0,3 | -0,3 | - | -0,3 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2007 | 21,9 | 79,9 | -1,5 | 41,5 | 141,8 | | 141,8 |

6 - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le groupe Assystem (ci-après « le Groupe ») est un groupe international leader dans le domaine de l'ingénierie et du conseil en innovation.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, Assystem, société mère et tête de groupe, a son siège social 70 boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2007 ainsi que les notes annexes ont été arrêtés par le Directoire d'Assystem du 14 mars 2008.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2008.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable d'Assystem et de ses filiales. Ils sont présentés en millions d'euros, arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du groupe Assystem au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS : International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2007 telles qu'approuvées par l'Union européenne. Ils sont présentés avec un comparatif sur 3 exercices.

Normes et interprétations publiées

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire au 31 décembre 2007 sont les suivants :

IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir

Amendement à IAS 1 - Présentation des états financiers - Informations à fournir sur le capital

IFRIC 8 - Champ d'application de la norme IFRS 2

IFRIC 9 - Réexamen du caractère séparable des dérivés incorporés

IFRIC 10 - Etats financiers intermédiaires et dépréciation

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application optionnelle au 31 décembre 2007 sont les suivants :

IFRIC 11 - IFRS 2, Transactions au sein d'un groupe

IFRS 8 - Secteurs opérationnels

Ces normes n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe. A la date d'arrêt des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes étaient émises, mais n'étaient pas encore entrées en vigueur :

IAS 1 révisée : Présentation des états financiers

IAS 23 révisée : Coûts d'emprunts

IFRIC 12 : Concessions

IFRIC 13 : Programmes de fidélité des clients

IFRIC 14 : Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

> Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

> Traitement des activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a cédé ses activités en Hollande, la société GC OSI au Canada et a été dilué de 100 % à 20 % dans sa filiale canadienne (ASR).

Par conséquent et conformément à la norme IFRS 5 relative aux "activités abandonnées" les activités canadiennes et hollandaises sont présentées sur une ligne distincte des états financiers 2005 et 2006, à savoir :

- les résultats des opérations abandonnées ont été reclassés dans les comptes de résultat 2005 et 2006 en "résultat net des activités abandonnées".
- les contributions des activités abandonnées ont été présentées dans une ligne spécifique dans le tableau de flux de trésorerie.

En ce qui concerne l'exercice 2007, le résultat des activités abandonnées mentionné au compte de résultat ainsi que la contribution des activités abandonnées sur le tableau de flux de trésorerie correspondent aux activités résiduelles au Canada qui sont en cours de cession à la clôture.

Méthode de consolidation

> Filiales consolidées

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est caractérisé par le pouvoir de diriger les politiques opérationnelles et financière de l'entité afin d'en retirer les bénéfices. Les résultats des entités consolidées sont inclus dans les états financiers à compter de la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de perte de contrôle de la filiale. Les transactions inter compagnies (bilan et compte de résultat) sont éliminées. Les intérêts minoritaires dans la situation nette sont présentés séparément dans les états financiers. Les pertes attribuées aux minoritaires excédant les intérêts minoritaires dans la situation nette sont imputées sur les intérêts groupe sauf si les minoritaires ont une obligation ou sont en mesure de combler les dites pertes.

> Entreprises associées

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères Transactions libellées en monnaies étrangères

> Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les données des états financiers des entités du Groupe sont mesurées dans la monnaie de l'environnement économique principal (celui dans lequel l'entité génère et dépense principalement sa trésorerie) : elle est appelée monnaie fonctionnelle.

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'euro.

> Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés aux capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

> Conversion des comptes des filiales (conversion de la devise fonctionnelle des filiales à la monnaie de présentation du Groupe)

Les états financiers des filiales étrangères, dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro (monnaie de présentation des comptes), sont convertis dans les conditions suivantes :

- Selon la méthode du cours de clôture de la période pour le bilan.
- Selon la méthode du cours moyen de la période pour le compte de résultat

Les écarts de conversion sont inscrits en capitaux propres dans une rubrique séparée (autres).

Les «goodwill» des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la filiale acquise et convertis dans la monnaie de présentation au taux de clôture.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Il est nécessaire d'identifier et de comptabiliser à leur juste valeur les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise. L'excédent du coût de regroupement d'entreprise sur les actifs, passifs et passifs éventuels évalués à la juste valeur est comptabilisée en «goodwill». A ce titre, des travaux d'analyse, notamment sur les clients (portefeuille de contrats et portefeuille de clients) sont effectués à chaque acquisition de filiale.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, les «goodwill» comptabilisés ne sont plus amortis mais font l'objet au minimum d'un test de perte de valeur annuel pour acter d'une éventuelle perte de valeur à enregistrer. Les «goodwill» sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) : une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Le niveau d'UGT retenu pour tester les «goodwill» est l'ensemble des actifs de chaque pays où est implanté le Groupe. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur chaque fin d'année ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur afin d'estimer la valeur recouvrable de l'UGT (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette de l'actif et sa valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés attendu de l'utilisation de l'unité génératrice). Une perte de valeur doit donc être comptabilisée pour une UGT si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable et être en premier lieu affectée au «goodwill» de l'UGT.

En cas de cession d'une entreprise, le «goodwill» attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

Les «goodwill» dégagés lors d'acquisition de sociétés consolidées en intégration globale sont identifiés sur une ligne distincte des états financiers «goodwill». Les «goodwill» dégagés sur des participations dans des entreprises associées sont inclus dans la rubrique « Participations dans des entreprises associées».

Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 à 5 ans de façon linéaire :

- Logiciels de gestion 5 ans
- Logiciels de production 3 à 5 ans
- Logiciels de bureautique 1 à 3 ans

En ce qui concerne les immobilisations générées en interne, le Groupe immobilise les frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les coûts pouvant être activés sont ceux qui sont encourus à partir de la date à laquelle le Groupe peut démontrer tout ce qui suit :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet,
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux affectés indirectement par un coefficient. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

Immobilisations corporelles

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être loués à des tiers, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont comptabilisés à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Elles sont amorties sur leur durée de vie d'utilité dans les conditions suivantes :

- Installations et agencements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Elles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur de l'immobilisation ou comptabilisés séparément s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant sont comptabilisés en charges quand ils se produisent.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont définis selon IAS 40, comme des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux plutôt que pour les utiliser dans la production, à des fins administratives ou à être vendus dans le cadre de l'activité ordinaire.

Ils sont valorisés à leur juste valeur avec variation de juste valeur imputée au compte de résultat de la période.

Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de crédit bail ou de location longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Clients et comptes rattachés

Sont intégrés dans cette rubrique :

- Les prestations facturées et non réglées,
- Les prestations non encore facturées (détention d'un contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande, l'évaluation se fait au prix de vente),
- Les travaux en cours : prestations réalisées pour lesquelles il y a absence de contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande (l'évaluation se fait au prix de revient et à l'avancement technique).

Les créances commerciales sont initialement reconnues à la juste valeur puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation. Une provision est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision est égal à la différence entre le montant figurant à l'actif et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

Actifs financiers

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les actifs financiers sont évalués en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les achats et ventes d'actifs financiers sont reconnus à la date de transaction, date à laquelle l'entreprise s'engage à réaliser la transaction. Lors de la comptabilisation initiale, l'entité doit évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Les instruments dérivés financiers sont décrits dans une note spécifique.

> Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme. Lors de la comptabilisation initiale, ils sont désignés comme étant valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sauf les placements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et qui ne peuvent être évalués de façon fiable.

> Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés

sur un marché actif. Ils sont issus de la fourniture de services, biens mais aussi de fonds monétaires à un débiteur sans intention de les négocier. Ils sont inclus dans les actifs courants sauf pour la partie à plus d'un an. Ils sont évalués au coût amorti. Le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre le montant recouvrable de l'actif et le coût amorti à la date d'arrêt. Le montant recouvrable correspond à la somme des flux futurs probables actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'opération. Cette perte de valeur est enregistrée par le résultat et est réversible en cas de changement favorable de l'estimation.

> Actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des créances ayant des échéances et produisant des flux de trésorerie déterminés ou déterminables. A cette condition relative à la créance, s'ajoutent deux conditions relatives au Groupe : il doit avoir l'intention et la capacité de détenir la créance jusqu'à son terme. Ils sont évalués au coût amorti.

> Actifs disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci-dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrés en capitaux propres jusqu'à la cession effective. Sont notamment classés dans cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique.

A chaque date d'arrêt, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative et durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

Actions propres

Conformément à IAS 32 les actions de la société tête de groupe détenues par elle-même ou une de ses filiales sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Aucune variation de juste valeur de ces actions n'est comptabilisée. Les plus ou moins values de cession nettes d'impôt des actions d'autocontrôle sont directement imputées aux capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de

sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée des découverts bancaires.

Emprunts et dettes financières

> Principes généraux

Les emprunts et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction puis au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant : si les passifs doivent être réglés dans les douze mois après la clôture de l'exercice, ils sont classés en passif courant.

> Emprunt obligataire OBSAR

Les emprunts obligataires OBSAR sont considérés par les normes IFRS comme des instruments hybrides constitués d'une part dette et d'une part instruments de capitaux propres. Pour cette raison, ces deux composants doivent être évalués en date d'initiation et présentés séparément au bilan.

La composante dette figure dans la rubrique « Emprunts obligataires » pour un montant égal à la valeur des cash-flows contractuels futurs actualisés au taux de marché en vigueur à la date d'émission pour une dette classique (sans BSAR) à échéances identiques, à laquelle s'ajoute une marge égale au « spread » de crédit pertinent à la date d'émission pour des obligations similaires.

La composante « capitaux propres » est inscrite en réserves consolidées pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission et la valeur de la composante dette actualisée dans les conditions ci-dessus.

Les frais d'émission ont été comptabilisés en diminution de la composante dette, comme requis en IFRS.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de taux d'intérêt ou de taux de change.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de mise en place et sont ensuite réévalués. La méthode de reconnaissance des profits et pertes de juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et le cas échéant de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe documente au début de la transaction la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, ainsi que

ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie concernant les opérations de couverture. Le Groupe documente aussi ses estimations, à la date de mise en place et de manière prospective afin de statuer sur le caractère efficace de la couverture pour parvenir à compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuable au risque couvert.

> Couverture de juste valeur (fair value hedge)

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou un passif comptabilisé ou une partie identifiée de cet actif ou passif ou à un engagement d'acquérir ou de vendre un actif à un prix déterminé, qui est attribuable à un risque particulier et qui affectera le résultat présenté. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

> Couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge)

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et qui affectera le résultat.

Le Groupe applique la comptabilisation de couverture lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- tenir une documentation interne sur la couverture mise en place.
- la couverture est hautement efficace.
- la transaction prévue qui fait l'objet de la couverture est hautement probable et comporte une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le résultat.

L'enregistrement des variations de juste valeur est imputé directement en capitaux propres pour la partie dite « efficace » et la partie non efficace est imputée dans le compte de résultat de la période. Si l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte initialement comptabilisé en capitaux propres doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Si l'on ne s'attend plus à ce que l'engagement ou la transaction se produise, tout résultat net comptabilisé directement en capitaux propres est transféré au compte de résultat.

Provisions

Le Groupe comptabilise des provisions dans le cas où l'entreprise a une obligation actuelle, contractuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque cette obligation peut être estimée de façon fiable.

Si l'effet est significatif, les provisions sont actualisées par l'utilisation d'un taux prenant compte des risques spécifiques à la transaction et à la maturité de la provision. L'effet de l'actualisation est comptabilisé en résultat financier.

Avantages du personnel

Le Groupe comptabilise des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies en matière d'engagement de retraite, en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le Groupe est implanté.

► Régime à cotisations définies

Ce sont les régimes en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et où son obligation se limite au montant versé à la dite entité. L'entité n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations complémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actif pour servir tous les avantages correspondants aux services rendus par le personnel au titre des exercices antérieurs à la cessation de son emploi.

Le risque actuariel (risque que les prestations soient plus importantes que prévu) et le risque de placement (risque que les actifs investis ne soient pas suffisants pour faire face aux prestations prévues) n'incombent pas à l'entité employeur.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

► Régime à prestations définies

Tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Dans ce cas, l'entité a l'obligation de payer les prestations convenues (niveau de prestations donné) aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- L'entité peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel
- L'entité peut aussi assumer elle-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

En conclusion, l'entité supporte le risque actuariel et le risque de placement.

Le Groupe dans ce cadre comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetés telle que requise par la norme IAS 19 Avantages du personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de taux de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs.

La dette reconnue au bilan à chaque date de clôture est la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs de couverture.

Conformément à la norme IAS 19, le Groupe comptabilise les écarts actuariels par les capitaux propres.

Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur des actifs et passifs inscrite dans les états financiers et la valeur taxable correspondante dans le calcul de l'impôt. Ils sont constitués selon la méthode du report variable

Un impôt différé passif est généralement constitué en regard des différences temporaires imposables existantes sauf exceptions prévues par la norme IAS 12.

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la Société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Un impôt différé passif est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables relatives aux participations sous influence notable même en l'absence de distribution probable (le Groupe ne contrôle pas l'entreprise et n'est donc pas en mesure de déterminer sa politique de distribution) sauf si un accord prévoit que les bénéfices de l'entreprise associée ne seront pas distribués dans un futur prévisible.

L'impôt différé correspondant à un profit ou une charge directement comptabilisé en contrepartie des capitaux propres est lui-même comptabilisé en contrepartie des capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés par autorité fiscale, et ne sont pas actualisés. Le Groupe ne compense ses actifs et passifs d'impôts différés que s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Options de souscription ou d'achats d'actions - Paiement fondé sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, le Groupe comptabilise les transactions rémunérées par paiements en action avec ses salariés sous forme d'une charge compensatoire.

La comptabilisation se fait à la juste valeur des avantages accordés aux salariés dans le cadre de plans de stocks options ou d'attribution gratuites d'actions.

Elle se matérialise par l'enregistrement d'une charge linéarisée sur la période d'acquisition des droits ("vesting period"). La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel complémentaire, est réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes.

Ce retraitement réduit pour les stocks options le résultat net consolidé par la constatation d'une charge de personnel complémentaire, mais est sans effet sur le total des capitaux propres du Groupe.

Seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été comptabilisées en charge de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres (plans se dénouant sous forme d'actions).

Chiffre d'affaires

La norme IAS 18 définit les éléments reconnus en Produit des activités ordinaires ("Chiffre d'affaires") ; ce sont les entrées brutes d'avantages économiques (uniquement celles reçues ou à recevoir pour son propre compte) au cours de l'exercice (dans le cadre des activités ordinaires) lorsque ces entrées conduisent à des augmentations de capitaux propres.

La norme requiert que les revenus soient évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. En règle générale, cette juste valeur correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie attendu.

Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués :

- De la facturation (émise ou à émettre) des prestations (reconnaissance de la marge conditionnée par l'obtention de l'accord du client matérialisé par un bon de commande ou tous autres engagements du client),
- De la valorisation au prix de revient des prestations pour lesquelles la Société a acquis la conviction (documentée par les habitudes du client ou des faits ou éléments matériels) qu'elle obtiendra la commande de la part du client,
- Des commissions sur les affaires pour lesquelles le Groupe se trouve en position de mandataire/agent.

Selon la nature de la transaction, les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués,
- Les services rendus/total des services à exécuter,
- Les coûts encourus/total des coûts estimés.

La méthode à retenir est laissée à l'appréciation du manager de l'unité opérationnelle qui, en fonction des contraintes de ses revues de projets et/ou de paramétrages de son outil, choisira la méthode la plus adaptée.

Les prestations du Groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

La régie : ce sont des prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

Le forfait : le mode de valorisation obligatoire est la méthode dite à l'avancement, indépendamment de la fréquence de facturation. La comptabilisation des éventuelles pertes sur contrats se fait dès que ces dernières deviennent probables.

> Provision pour perte à terminaison

Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est comptabilisée par constitution d'une provision avec pour contrepartie une charge opérationnelle. Elle est calculée dans le cadre de la méthode à l'avancement sous déduction de la perte déjà comptabilisée et immédiatement couverte à 100%. La charge relative aux provisions pour perte à terminaison est comptabilisée au poste « Dotations aux amortissements et provisions ».

Subventions et Crédits d'impôt

Les subventions publiques sont comptabilisées en revenus, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles compensent. Les subventions liées au résultat sont inscrites :

- Soit en déduction de la charge correspondante si celles-ci ont pour objet de couvrir une dépense identifiée.
- Soit en déduction sur la ligne autres charges d'exploitation si celles-ci sont octroyées dans un cadre plus général.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche...) sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent suivant un traitement identique aux subventions.

Coûts d'emprunt

Le Groupe, n'ayant pas été confronté aux problématiques liées à la norme IAS 23 « Coût d'emprunt », n'a pas opté pour une méthode de comptabilisation.

Résultat opérationnel courant/Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les «goodwill»), des plus ou moins value de cession, d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par des éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférents. L'endettement financier net est constitué des postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et des dérivés actifs courants et non courants (inclus dans les postes « Autres actifs financiers et dérivés non courants » et « Autres actifs financiers et dérivés courants ») déduction faite des postes « Emprunts obligataires », « Autres passifs financiers et dérivés non courants », et « Autres passifs financiers et dérivés courants ». Les variations de juste valeur des actifs et passifs financiers inclus dans les postes cités ci-dessus sont exclues du coût de l'endettement financier net, et classées dans les autres produits et charges financiers nets.

Les autres produits et charges financiers sont ceux qui ne sont pas de nature opérationnelle (produits financiers provenant de l'activité principale de l'entreprise, d'une filiale ou branche d'activité et les produits financiers connexes à une activité commerciale) et qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Ils sont principalement constitués des dividendes des sociétés non consolidées, dépréciation des actifs disponibles à la vente, résultats de cession des actifs disponibles à la vente, dépréciations et pertes sur cession d'autres actifs financiers courant et non courant, des effets de l'actualisation des provisions, des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers, pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers, d'autres produits et charges financières divers.

Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant ou un groupe d'actifs et de passifs destiné à être cédé doit être classé en actif détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate en son état actuel et que cette vente soit hautement probable.

Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs dès lors qu'ils sont matériels. La valeur de l'actif classé comme détenu en vue de la vente est évaluée au plus bas des valeurs suivantes : valeur nette comptable et juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est définie comme un composant significatif de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actif destiné à être vendu, et qui :

- Représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- Fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ; ou
- Est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère matériel.

NOTE 3 - GESTION DU RISQUE FINANCIER

Facteurs de risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de marché
- Risque de liquidité

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus ainsi que les risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des covenants, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et gestion des risques. Des informations quantitatives figurent à d'autres notes dans les états financiers consolidés.

Le Conseil de Surveillance définit et supervise le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Directoire veille à la définition et au contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les

risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques du Groupe avec les risques auxquels le Groupe doit faire face. L'Audit Interne a réalisé des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 |
|--|--------------|--------------|
| Actifs disponible à la vente | 0,2 | 0,3 |
| Autres créances financières courantes et non courantes | 5,3 | 6,3 |
| Clients et comptes rattachés | 250,8 | 267,6 |
| Autres créances | 67,3 | 25,8 |
| Trésorerie et Équivalents de trésorerie | 92,0 | 48,9 |
| Swap de taux d'intérêt utilisé comme couverture | 3,5 | 3,0 |
| Total | 419,1 | 351,9 |

Les garanties données sont présentées dans la note sur les engagements hors bilan.

COMPTES CONSOLIDÉS

> Clients

En raison de la diversification de ses clients et de la qualité du portefeuille concentré sur des entreprises ne présentant pas de risque de crédit, le management estime que le risque de

crédit sur les clients est limité et qu'il n'y a pas de risque de concentration de crédit important. Un classement des dix plus importants clients en termes de chiffre d'affaires est présenté ci-dessous :

| Liste des 10 clients (et de leurs filiales) les plus importants en termes de chiffre d'affaires pour le Groupe | % SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE | % SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE EN CUMUL |
|--|---------------------------------------|--|
| EADS | 22,9% | |
| Renault | 6,3% | 29,2% |
| EDF | 4,7% | 33,9% |
| Thalès Group | 4,7% | 38,6% |
| General Electric | 3,7% | 42,3% |
| Peugeot PSA | 3,4% | 45,7% |
| Rolls Royce | 3,1% | 48,8% |
| Areva/Cogema | 2,8% | 51,6% |
| Safran | 2,7% | 54,3% |
| MTU | 2,5% | 56,8% |
| Fin d'exercice | 56,8% | |

Les contrats commerciaux sont systématiquement visés par la Direction Juridique et des assurances afin de détecter, d'évaluer et de traiter les risques des affaires des sociétés du Groupe et ceci préalablement à tout engagement ferme et définitif. La Société prend bien soin de ne pas accepter des clauses qui sont considérées comme inacceptables.

Le Groupe, compte tenu de la typologie de sa clientèle, a subi peu de perte sur cette période. Le tableaux ci-dessous résume la variation des pertes de valeur sur l'intégralité du poste Clients et comptes rattachés :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| Début d'exercice | 6,8 | 5,0 | 5,0 |
| Variation des pertes de valeur | -0,1 | 1,8 | |
| Fin d'exercice | 6,7 | 6,8 | 5,0 |

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients. Il correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés. Le Groupe ne procède pas à des dépréciations correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées déterminées sur des données historiques de paiement.

L'année 2006 a été marquée par la constitution d'une provision de 1.8 M€ relative à une affaire contractée à l'étranger. Ce litige est toujours en cours sur l'exercice 2007.

Aucune perte de valeur individuelle significative n'a été comptabilisée sur l'exercice 2007.

Le Groupe, sur la base de son expérience, et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, estime donc que le niveau de dépréciation de l'exercice est en adéquation avec les risques encourus.

Le tableau ci-dessous synthétise les retard sur les créances facturées par le Groupe ainsi que les provisions constituées pour faire face aux litiges et défaillances des clients facturés :

| en millions d'euros | Brut | | Perte de valeur | | Brut | | Perte de valeur | |
|---|--------------|-------------|-----------------|-------------|--------------|-------------|-----------------|-------------|
| | 2007 | % | 2007 | % | 2006 | % | 2006 | % |
| Non echues | 167,5 | 83,0% | -0,4 | 9,1% | 164,6 | 81,5% | -0,3 | 10,0% |
| Echues depuis 30 jours au plus | 16,0 | 7,9% | | | 13,3 | 6,6% | | |
| Echues depuis 31 jours et jusqu'à 60 jours | 7,1 | 3,5% | | | 9,2 | 4,6% | | |
| Echues depuis 61 jours et jusqu'à 180 jours | 4,4 | 2,2% | | | 7,4 | 3,7% | | |
| Echues depuis plus de 181 jours | 6,9 | 3,4% | -4,0 | 90,9% | 7,1 | 3,5% | -2,7 | 90,0% |
| Total | 201,9 | 100% | -4,4 | 100% | 201,6 | 100% | -3,0 | 100% |

> Autres créances financières courantes et non courantes

Les créances financières courantes et non courantes sont en partie constituées par les dépôts de garantie octroyés aux établissements avec lesquels le Groupe contracte ses engagements de location immobilière. Ces dépôts sont restitués au Groupe à la fin du bail. Le Groupe s'engageant généralement avec des acteurs de premier plan sur le marché de l'immobilier, le risque de crédit est fortement limité.

Sont aussi incluses dans cette rubrique les sommes versées sous forme de prêt remboursables dans le cadre du paiement pour l'effort à la construction (France uniquement). Ces prêts sont remboursables à l'issue d'une période de vingt ans par des organismes publics et font l'objet d'un calcul d'actualisation financière.

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a cédé ses activités en Hollande. La part du prix de cession non réglée à la clôture a été garantie par une caution (note 34) à hauteur de 1.5 M€ en 2006. La part à plus d'un an (1 M€) en 2006 a été classée en « Autres créances financières non courantes », le solde (0,5 M€) classé en « Autres créances ». Au cours de l'exercice 2007, 0.5 M€ ont été remboursés, le solde de 1 M€ ayant été reclassé en « Autres créances », solde toujours garanti au 31 décembre 2007.

Enfin le Groupe détient un prêt non garanti (1.4 M€) sur la société Avance Services Réseaux (Canada) (voir note 36). Ce prêt est remboursable à compter de mars 2008 par échéance trimestrielle. Aucun événement n'indique un éventuel incident quant à son remboursement.

> Autres créances

Il s'agit de créances d'exploitation courantes (fiscales et sociales) et des créances détenues dans le cadre des opérations immobilières du Groupe, opérations faisant l'objet de garanties reçues (voir note 34).

> Trésorerie et Équivalents de trésorerie

Les placements du Groupe se montent à 92 M€. Ce cash est logé à 58% sur ASSYSTEM SA via la centrale de Trésorerie et 12% sur les deux SCICV. Ce cash est placé conformément à la politique de placement accordé par le Directoire ; à savoir SICAV monétaires court terme, Billets de Trésorerie de contreparties Investment Grade et certificats de dépôts. Les banques du pool sont les uniques interlocutrices de la Trésorerie.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix, tels que les cours de change et les taux d'intérêts, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque.

> Risque de taux

Le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer que 70% de l'exposition aux variations des taux d'intérêt des emprunts porte sur des taux fixes. A cet effet un Swap de taux d'intérêts comptabilisé a été contracté dont les caractéristiques sont les suivantes : Swap à taux de 3,184% jusqu'en 2011 sur un en cours de 78 M€ correspondant à l'OBSAR. Le Groupe comptabilise ce Swap comme un instrument de couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge).

La sensibilité des résultats du Groupe à la variation des taux d'intérêt (compte tenu des instruments de couverture mis en place) est la suivante :

- Une hausse de 10% du taux d'intérêt aurait entraîné une charge financière de 0.2 M€ sur l'exercice 2007 (0.3 M€ pour l'exercice 2006)
- Une baisse de 10% du taux d'intérêt aurait entraîné un produit financier de 0.2 M€ sur l'exercice 2007 (0.4 M€ pour l'exercice 2006)

> Risque de change

Le Groupe est soumis au risque de change à travers les fluctuations des situations nettes des filiales étrangères dont le cours de change varie par rapport à l'Euro, devise de présentation du Groupe. Ces fluctuations peuvent avoir un impact sur les capitaux propres du Groupe. Au cours des exercices 2006 et 2007, une variation de plus ou moins 10% du change sur l'UGT Royaume Uni aurait eu un impact de plus ou moins 0.2 M€ sur le résultat du Groupe et 2.3 M€ sur les capitaux propres du Groupe. Compte tenu de la situation nette des autres filiales étrangères, l'impact pour celles-ci aurait été peu significatif.

D'autre part, les transactions effectuées dans une devise autre que celle propre à chaque filiale ne sont pas significatives. Toutefois, pour celles qui pourraient placer le Groupe dans une situation de risque de change, celui-ci couvre par des ventes à terme sur la durée du contrat le risque de change afin de figer les marges opérationnelles lors de contrats libellés en devises. Au 31 décembre 2007 le Groupe a 400 KUSD de ventes à terme qui sont affectées à la couverture de flux en USD dans le cadre de contrats commerciaux.

> Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Cependant les couvertures et les placements sont effectués auprès d'établissements bancaires de premier plan validés par le Directoire.

A la demande d'un client, ASSYSTEM a mis en place un financement dédié et spécifique sur un projet (8 M€) à échéance décembre 2008 sur la base d'étapes de réception.

A chaque avancement validé par le client (et Assystem), la banque règle Assystem pour le compte du client.

Le coût de cette avance de trésorerie est pris en charge par le client et le risque final sur les créances est supporté par la banque. L'encours au 31 décembre 2007 s'élevait à 7,2 M€.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Pour ce faire, le Groupe s'assure qu'il dispose de suffisamment de lignes de crédit (présentées dans le tableau ci-dessous) afin de faire face à ses engagements d'exploitation en incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

| en millions d'euros | Devise | Date mise en place | Montant en devises | Équivalent euros | Montant utilisé | Montant disponible | Taux intérêt | Date d'échéance |
|---|--------|--------------------|--------------------|------------------|-----------------|--------------------|--------------------------------|-----------------|
| France | EUR | 2006 | 10,0 | 10,0 | | 10,0 | eonia + 0,25% | 03/07/08 |
| Royaume Uni (*) | GBP | - | 9,0 | 12,3 | -0,5 | 11,8 | 6,75% | - |
| Découverts bancaires | | | | 22,3 | -0,5 | 21,8 | | |
| Ligne 1 | EUR | 2005 | 12,5 | 12,5 | -12,5 | 0,0 | euribor 3M + 0,35% | 08/04/12 |
| Ligne 2 | EUR | 2005 | 12,0 | 12,0 | -12,0 | 0,0 | euribor 3M + 0,35% ou 0,45% | 15/04/11 |
| Ligne 3 | EUR | 2005 | 10,0 | 10,0 | -4,0 | 6,0 | euribor 3M + 0,60% | 06/09/12 |
| Ligne 4 | EUR | 2005 | 14,4 | 14,4 | | 14,4 | euribor 3M + 0,50% | 26/04/11 |
| Ligne 5 | EUR | 2006 | 10,0 | 10,0 | | 10,0 | euribor 3M + 0,20% | 30/06/08 |
| Ligne 6 | EUR | 2006 | 5,0 | 5,0 | | 5,0 | euribor 3M + 0,20% | 30/06/08 |
| Ligne 7 | EUR | 2006 | 10,0 | 10,0 | -4,1 | 5,9 | libor GBP 3M + 0,30% | 19/10/08 |
| Emprunts bancaires moyen terme corporate | | | | 73,9 | -32,6 | 41,3 | | |
| Total | | | | 96,2 | -33,1 | 63,1 | | |

(*) Ligne fonction de l'en cours client

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts).

Pour la projection des flux, le Groupe a retenu un euribor 3 mois au 31 décembre de chaque fin d'exercice plus le spread de crédit.

| en millions d'euros | Valeur comptable 2007 | Flux de trésorerie contractuels | S1 2008 | S2 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|-----------------------|---------------------------------|--------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|
| Emprunts obligataires | 76,3 | 91,2 | 1,9 | 2,2 | 4,1 | 4,1 | 78,9 | | |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 32,7 | 37,5 | 3,9 | 4,8 | 4,1 | 4,0 | 3,9 | 16,8 | |
| Dettes de crédit-bail | 0,7 | 0,7 | 0,3 | 0,3 | 0,1 | | | | |
| Passifs financiers divers | 1,4 | 1,4 | 0,4 | 0,5 | 0,2 | 0,2 | 0,1 | | |
| Concours bancaires courants | 11,6 | 11,6 | 11,6 | | | | | | |
| Fournisseurs | 41,3 | 41,3 | 41,3 | | | | | | |
| Autres passifs | 214,2 | 214,2 | 214,2 | | | | | | |
| Total passif financier | 378,2 | 397,9 | 273,6 | 7,8 | 8,5 | 8,3 | 82,9 | 16,8 | 0,0 |
| Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture (actif) | 3,5 | 3,9 | 0,6 | 0,6 | 1,2 | 1,2 | 0,3 | | |
| Total passif financier net des couvertures | 374,7 | 394,0 | 273,0 | 7,2 | 7,3 | 7,1 | 82,6 | 16,8 | 0,0 |

| en millions d'euros | Valeur comptable 2006 | Flux de trésorerie contractuels | S1 2007 | S2 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-----------------------|---------------------------------|--------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|
| Emprunts obligataires | 75,8 | 94,9 | 1,6 | 2,1 | 4,1 | 4,1 | 4,1 | 78,9 | |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 32,5 | 38,4 | 4,1 | 1,1 | 4,4 | 4,1 | 4,0 | 3,9 | 16,8 |
| Dettes de crédit-bail | 1,2 | 1,2 | 0,2 | 0,3 | 0,6 | 0,1 | | | |
| Passifs financiers divers | 2,5 | 2,5 | 0,3 | 0,3 | 1,4 | 0,2 | 0,2 | 0,1 | |
| Concours bancaires courants | 11,7 | 11,7 | 11,7 | | | | | | |
| Fournisseurs | 45,1 | 45,1 | 45,1 | | | | | | |
| Autres passifs | 161,9 | 161,9 | 161,9 | | | | | | |
| Total passif financier | 330,7 | 355,7 | 224,9 | 3,8 | 10,5 | 8,5 | 8,3 | 82,9 | 16,8 |
| Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture (actif) | 3,0 | 4,6 | 0,2 | 0,5 | 1,2 | 1,2 | 1,2 | 0,3 | |
| Total passif financier net des couvertures | 327,7 | 351,1 | 224,7 | 3,3 | 9,3 | 7,3 | 7,1 | 82,6 | 16,8 |

Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des covenants

L'emprunt obligataire et les lignes moyen terme comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces ratios portent d'une part sur des calculs de gearing (rapport de capitaux propres sur endettement financier net) et

d'autre part sur des calculs de couverture de l'endettement net par la marge brute d'autofinancement. Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des covenants donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. A la clôture de l'exercice, le calcul des ratios s'établit comme suit et est inférieur aux seuils déterminés dans les contrats :

| | RATIO DE LEVIER FINANCIER | RATIO DE SOUS CAPITALISATION |
|---|---------------------------|------------------------------|
| Ratio pour toutes les lignes d'emprunt moyen terme et l'emprunt obligataire | Le ratio doit être <4 | Le ratio doit être <1 |
| | Ratio constaté | Ratio constaté |
| Emprunt obligataire | 0,68 | et 0,18 |
| Ligne 1 | 0,68 | et 0,18 |
| Ligne 2 | 0,68 | et 0,18 |
| Ligne 3 | 0,68 | et 0,18 |
| Ligne 4 | 0,68 | et 0,21 |

NOTE 4 - SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS

En conformité avec les normes IFRS, les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre de d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat à la date de clôture. Ces estimations sont faites par la direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêtés des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées. Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Le Groupe a choisi de développer les postes les plus sensibles à ces estimations.

Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs. Le montant des dépréciations de créances clients ainsi que l'impact sur les le résultat net avant impôts de la variation nette de ces dépréciations des trois derniers exercices sont les suivants :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|------|------|------|
| Montant total des dépréciations des comptes clients | -6,7 | -6,8 | -5,0 |
| Impact sur le résultat net avant impôt des activités poursuivies de la variation nette des dépréciations des comptes clients | -0,3 | -3,3 | -0,5 |

Dépréciation des goodwill et des actifs incorporels

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises par le biais de regroupement d'entreprises ainsi que les «goodwill» en résultant.

Comme indiqué en note 7, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment. La méthodologie retenue pour le test de dépréciation

consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT, à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants (y compris goodwill). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital qui s'élève à 10% pour 2007 (10% en 2006 et 8.5% en 2005). Les hypothèses retenues en terme d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles.

Le montant net des goodwill et des autres immobilisations incorporelles est :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|------|------|-------|
| Montant total des "goodwill" net | 84,7 | 85,9 | 103,1 |
| Montant total des autres immobilisations incorporelles | 13,7 | 12,0 | 8,7 |

Avantages du personnel

Le Groupe comptabilise au titre des indemnités de départ à la retraite un passif représentant l'obligation juridique décrite par la convention Syntec. Ce passif représente la valeur actualisée de l'obligation calculée en fonction d'hypothèses actuarielles :

table de mortalité, rotation du personnel, niveau futurs des salaires, taux d'actualisation, taux attendu de rendement des actifs du régime.

Le passif net comptabilisé ainsi que sa variation impactée au résultat sur les trois derniers exercices sont :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|------|------|------|
| Montant total du passif net | 10,4 | 10,8 | 6,8 |
| Impact sur le résultat net avant impôt des activités poursuivies de la variation du passif | -0,6 | -0,8 | - |

Le Groupe a choisi de présenter une analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation, hypothèse impactant fortement le passif en cas de modification :

| SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE FRANCE À LA VARIATION DU TAUX D'ACTUALISATION PAR TRANCHE DE 0,5% | MOINS 1% | MOINS 0,5% | PLUS 0,5% | PLUS 1% |
|--|-----------------|-------------------|------------------|----------------|
| Impact sur les capitaux propres totaux en millions d'euros | -2,0 | -0,9 | 0,8 | 1,6 |
| Impact sur les capitaux propres totaux en % | -1,4% | -0,6% | 0,6% | 1,1% |
| Impact sur l'engagement de retraite net total en % | 19,2% | 8,7% | -7,7% | -15,4% |

Impôts différés

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la Société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment

tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les impôts différés nets comptabilisés au bilan, l'impact sur le résultat net, ainsi que le montant des déficits pour lesquels le Groupe n'a pas reconnu un actif d'impôt différé sont présentés ci-dessous :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------|------|------|
| Montant total des impôts différés nets comptabilisés au bilan | -0,4 | 3,6 | 4,7 |
| Impact sur le résultat net des activités poursuivies de la variation des impôts différés | -3,5 | -1,6 | - |
| Montant des déficits fiscaux et différences temporaires pour lesquels aucun impôts différés actif n'a été reconnu | 10,5 | 10,2 | 8,2 |

Provision et garantie sur projets au forfait pour perte à terminaison

Des provisions pour perte à terminaison peuvent être comptabilisées dans le cadre des contrats d'ingénierie selon la méthode de l'avancement conformément aux normes IAS 18 et IAS 11 (voir note 2 Principes comptables- Chiffre d'affaires).

Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est immédiatement comptabilisée par constitution d'une provision sous déduction des pertes précédemment comptabilisées. Les pertes sur contrats qui seront réellement enregistrées peuvent différer des montants initialement provisionnés et avoir un effet sur les résultats futurs.

La provision pour perte à terminaison et l'impact sur le résultat net sont présentés ci-dessous :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------|------|------|
| Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison | 1,1 | 1,0 | 0,9 |
| Impact sur le résultat net avant impôt des activités poursuivies de la variation des garanties sur projets au forfait et pertes à terminaison | -0,2 | -0,1 | 0,1 |

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Comme indiqué en note 2 Principes comptables, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a procédé à la fourniture des services.

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestation de service à long-terme traités selon IAS 11, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement ou les coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du contrat. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à

comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

NOTE 5 - PÉRIMÈTRE

Liste des sociétés consolidées

| NOM | PAYS | NUMÉRO DE SIREN | POURCENTAGE D'INTÉRÊTS | POURCENTAGE DROIT DE VOTE | MÉTHODE DE CONSOLIDATION |
|--|-------------|-----------------|------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Sociétés françaises | | | | | |
| Assystem SA | France | 412076937 | Mère | | IG |
| Eurosyn Développement SAS | France | 383335205 | 100 | 100 | IG |
| Sata Communication SAS | France | 380965145 | 100 | 100 | IG |
| Alira | France | 388676009 | 100 | 100 | IG |
| Alphatest | France | 400741740 | 49,84 | 49,84 | MEE |
| ASG | France | 387943764 | 100 | 100 | IG |
| Assystem France | France | 322118605 | 100 | 100 | IG |
| Assystem Facilities | France | 444159164 | 100 | 100 | IG |
| Assystem Innovation | France | 352268973 | 100 | 100 | IG |
| Assystem Technologie et Services et ses filiales | France | 572004372 | 100 | 100 | IG |
| JLB Sécurité | France | 341007201 | 100 | 100 | IG |
| SCI du Pont Noir | France | 309112381 | 100 | 100 | IG |
| SCI SFIT | France | 388463457 | 49,93 | 49,93 | MEE |
| Athos Aéronautique | France | 415173210 | 100 | 100 | IG |
| ANAFI | France | 402032999 | 100 | 100 | IG |
| ANAFI Plus | France | 410357602 | 100 | 100 | IG |
| Assystem International | France | 429159106 | 100 | 100 | IG |
| SCICV Futura 3 | France | 493200810 | 100 | 100 | IG |
| SCICV Arc en Ciel | France | 493199921 | 100 | 100 | IG |
| Assystem Développement | France | 499137610 | 100 | 100 | IG |
| Silver Software | France | 497631853 | 100 | 100 | IG |
| Alyotech | France | 483883534 | 27 | 39 | MEE |
| ST3D | France | 417556727 | 34 | 34 | MEE |
| Sociétés étrangères | | | | | |
| Assystem Deutschland | Allemagne | | 100 | 100 | IG |
| Assystem Aerospace Germany | Allemagne | | 100 | 100 | IG |
| Atena | Allemagne | | 100 | 100 | IG |
| Assystem Iberia | Espagne | | 100 | 100 | IG |
| Audifilm AssystemBrime Iberica SL | Espagne | | 100 | 100 | IG |
| AssystemBrime Portugal | Portugal | | 100 | 100 | IG |
| AssystemBrime Italia SRL | Italie | | 100 | 100 | IG |
| Assystem Italia | Italie | | 100 | 100 | IG |
| TFSI | Guernesey | | 100 | 100 | IG |
| Assystem Roumanie | Roumanie | | 100 | 100 | IG |
| Brime Technologie Investissement Canada | Canada | | 68 | 68 | IG |
| Assystem Canada | Canada | | 100 | 100 | IG |
| Assystem UK et ses filiales | Royaume-Uni | | 100 | 100 | IG |
| Assystem Slovaquie | Slovaquie | | 100 | 100 | IG |
| Assystem Engineering Consulting | Chine | | 100 | 100 | IG |
| A-Sino Automotive Engineering Corporation Ltd | Chine | | 94 | 94 | IG |
| Atena India | Inde | | 100 | 100 | IG |
| Assystem Belgium | Belgique | | 100 | 100 | IG |

IG: Intégration Globale
MEE : Mise en équivalence

L'organigramme juridique du Groupe est fourni dans le chapitre 3 du document de référence.
Les relations mère-fille entre la holding Assystem SA et ses filiales sont décrites au chapitre 3 « Rapport de gestion du Directoire », et notamment dans les paragraphes Trésorerie et Comptes sociaux Assystem SA.

NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 décembre 2007, le pilotage du Groupe est organisé par zones géographiques :

- France
- Europe hors France
- Autres zones

Les secteurs s'appuient sur leurs propres ressources et peuvent partager avec d'autres secteurs certaines ressources dans le cadre de synergies. Ce partage se matérialise par la réallocation de coûts ou par des relations contractualisées entre différentes entités juridiques. Les mises à disposition de ressources partagées figurent au niveau du revenu inter segments et les charges sont imputées au résultat sectoriel. Sont exclues du résultat sectoriel les management fees facturées par la société mère à ses filiales. Les transactions avec d'autres

secteurs sont conclues dans des conditions commerciales normales qui seraient disponibles auprès de tiers.

Les actifs sectoriels incluent les actifs opérationnels utilisés par chaque secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent lui être raisonnablement affectés : en sont exclus les immeubles de placement, les actifs disponibles à la vente, les autres actifs financiers non courants et les dérivés long terme, les actifs d'impôts différés, les créances d'impôts sur les sociétés, les autres actifs financiers court terme et dérivés court terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs sectoriels sont constitués des passifs opérationnels résultant des activités des secteurs et qui sont directement attribuables ou peuvent être raisonnablement attribuables : en sont exclus les dettes financières, les passifs d'impôts différés et les dettes d'impôts sur les sociétés.

| EXERCICE 2007 | ACTIVITÉS POURSUIVIES | | | | | | ACTIVITÉS ABAN- DONNÉES | TOTAL GROUPE |
|---|-----------------------|--------------------------|-----------------|----------------------|-------------------|--------------|-------------------------------|-----------------|
| | FRANCE | EUROPE HORS FRANCE | AUTRES ZONES | FRAIS DE SIÈGE | INTRA SEGMENTS | TOTAL | | |
| en millions d'euros | | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires externes | 451,9 | 199,3 | 1,4 | - | | 652,6 | 0,7 | 653,3 |
| Chiffre d'affaires inter-segments | 2,2 | 4,8 | 0,3 | - | -7,3 | - | - | - |
| Total chiffre d'affaires | 454,1 | 204,1 | 1,7 | - | -7,3 | 652,6 | 0,7 | 653,3 |
| Résultat sectoriel | 31,3 | 16,5 | -0,8 | -11,1 | - | 35,9 | -0,4 | 35,5 |
| Autres produits et charges opérationnels | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Résultat opérationnel | 31,3 | 16,5 | -0,8 | -11,1 | - | 35,9 | -0,4 | 35,5 |
| Résultat financier | -2,0 | -0,7 | - | -2,4 | - | -5,1 | 0,2 | -4,9 |
| Quote-part de résultat dans le résultat net des entreprises associées | - | - | - | -1,8 | - | -1,8 | - | -1,8 |
| Résultat avant impôt | 29,3 | 15,8 | -0,8 | -15,3 | - | 29,0 | -0,2 | 28,8 |
| Impôts sur les résultats | -5,1 | -4,2 | - | -1,5 | - | -10,8 | - | -10,8 |
| Résultat net | 24,2 | 11,6 | -0,8 | -9,7 | - | 18,2 | -0,2 | 18,0 |
| Actifs sectoriels | 338,7 | 93,8 | 0,5 | - | -13,9 | 419,1 | 0,6 | 419,7 |
| Participation dans des entreprises associées | - | - | - | 3,9 | - | 3,9 | - | 3,9 |
| Actifs non affectés | - | 1,2 | - | 28,5 | - | 29,7 | - | 29,7 |
| Actif total consolidé | 338,7 | 95,0 | 0,5 | 32,4 | -13,9 | 452,7 | 0,6 | 453,3 |
| Passifs sectoriels | 238,2 | 36,9 | 0,8 | - | -13,9 | 262,0 | 0,8 | 262,8 |
| Passifs non affectés | 0,6 | 3,4 | - | 13,7 | - | 17,7 | - | 17,7 |
| Passif total consolidé | 238,8 | 40,3 | 0,8 | 13,7 | -13,9 | 279,7 | 0,8 | 280,5 |
| Investissements / désinvestissements d'exploitation | -10,4 | -3,3 | -0,2 | -0,1 | - | -14,0 | - | -14,0 |
| Amortissements | -6,8 | -2,7 | -0,1 | -0,2 | - | -9,8 | -0,1 | -9,9 |
| Pertes de valeur comptabilisées au résultat | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Pertes de valeur comptabilisées en capitaux propres | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Reprises de perte de valeur | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie | -8,0 | 0,2 | -0,1 | -2,1 | - | -10,0 | 0,1 | -9,9 |

COMPTES CONSOLIDÉS

| EXERCICE 2006 | ACTIVITÉS POURSUIVIES | | | | | | ACTIVITÉS ABAN- DONNÉES | TOTAL GROUPE |
|---|-----------------------|--------------------------|-----------------|----------------------|-------------------|--------------|-------------------------------|-----------------|
| | FRANCE | EUROPE HORS FRANCE | AUTRES ZONES | FRAIS DE SIÈGE | INTRA SEGMENTS | TOTAL | | |
| en millions d'euros | | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires externes | 442,4 | 199,5 | 0,2 | - | - | 642,1 | 19,9 | 662,0 |
| Chiffre d'affaires inter-segments | 3,7 | 6,7 | - | - | -10,4 | - | - | - |
| Total chiffre d'affaires | 446,1 | 206,2 | 0,2 | - | -10,4 | 642,1 | 19,9 | 662,0 |
| Résultat sectoriel | 24,2 | 18,3 | -0,6 | -10,7 | - | 31,2 | -0,3 | 30,9 |
| Autres produits et charges opérationnels | - | - | - | - | - | - | -10,5 | -10,5 |
| Résultat opérationnel | 24,2 | 18,3 | -0,6 | -10,7 | - | 31,2 | -10,8 | 20,4 |
| Résultat financier | -1,6 | -0,9 | - | -3,2 | - | -5,7 | -0,2 | -5,9 |
| Quote-part de résultat dans le résultat net des entreprises associées | - | - | - | 0,2 | - | 0,2 | - | 0,2 |
| Résultat avant impôt | 22,6 | 17,4 | -0,6 | -13,7 | - | 25,7 | -11,0 | 14,7 |
| Impôts sur les résultats | -6,0 | -3,6 | - | 0,7 | - | -8,9 | -0,1 | -9,0 |
| Résultat net | 16,6 | 13,8 | -0,6 | -13,0 | - | 16,8 | -11,1 | 5,7 |

| | | | | | | | | |
|--|--------------|--------------|------------|-------------|--------------|--------------|----------|--------------|
| Actifs sectoriels | 291,6 | 123,1 | 0,7 | - | -15,4 | 400,0 | - | 400,0 |
| Participation dans des entreprises associées | - | - | - | 6,1 | - | 6,1 | - | 6,1 |
| Actifs non affectés | 7,3 | 2,5 | 1,3 | 15,8 | - | 26,9 | - | 26,9 |
| Actif total consolidé | 298,9 | 125,6 | 2,0 | 21,9 | -15,4 | 433,0 | - | 433,0 |

| | | | | | | | | |
|--|--------------|-------------|------------|------------|--------------|--------------|----------|--------------|
| Passifs sectoriels | 178,2 | 55,0 | 1,0 | - | -15,4 | 218,8 | - | 218,8 |
| Passifs non affectés | - | 0,2 | - | 8,1 | - | 8,3 | - | 8,3 |
| Passif total consolidé | 178,2 | 55,2 | 1,0 | 8,1 | -15,4 | 227,1 | - | 227,1 |
| Investissements / désinvestissements d'exploitation | -10,9 | -2,5 | - | - | - | -13,4 | -0,3 | -13,7 |
| Amortissements | -5,1 | -2,4 | - | -0,6 | - | -8,1 | -0,2 | -8,3 |
| Pertes de valeur comptabilisées au résultat | - | - | - | - | - | - | -1,8 | -1,8 |
| Pertes de valeur comptabilisées en capitaux propres | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Reprises de perte de valeur | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie | - | 3,1 | - | -1,4 | - | 1,7 | -8,6 | -6,9 |

| EXERCICE 2005 | ACTIVITÉS POURSUIVIES | | | | | | ACTIVITÉS ABAN- DONNÉES | TOTAL GROUPE |
|---|-----------------------|--------------------------|-----------------|----------------------|-------------------|--------------|-------------------------------|-----------------|
| | FRANCE | EUROPE HORS FRANCE | AUTRES ZONES | FRAIS DE SIÈGE | INTRA SEGMENTS | TOTAL | | |
| en millions d'euros | | | | | | | | |
| Chiffre d'affaires externes | 403,3 | 136,8 | - | - | - | 540,1 | 27,7 | 567,8 |
| Chiffre d'affaires inter-segments | 2,0 | 2,7 | - | - | -4,7 | - | - | |
| Total chiffre d'affaires | 405,3 | 139,5 | - | - | -4,7 | 540,1 | 27,7 | 567,8 |
| Résultat sectoriel | 34,2 | 14,2 | - | -7,4 | - | 41,0 | 1,2 | 42,2 |
| Autres produits et charges opérationnels | 0,5 | - | - | - | - | 0,5 | 0,1 | 0,6 |
| Résultat opérationnel | 34,7 | 14,2 | - | -7,4 | - | 41,5 | 1,3 | 42,8 |
| Résultat financier | -1,2 | -0,6 | - | -3,8 | - | -5,6 | 0,1 | -5,5 |
| Quote-part de résultat dans le résultat net des entreprises associées | - | - | - | 0,4 | - | 0,4 | - | 0,4 |
| Résultat avant impôt | 33,5 | 13,6 | - | -10,8 | - | 36,3 | 1,4 | 37,6 |
| Impôts sur les résultats | - | - | - | -11,1 | - | -11,1 | -0,1 | -11,2 |
| Résultat net | 33,5 | 13,6 | - | -21,9 | - | 25,2 | 1,3 | 26,5 |

| | | | | | | | | |
|--|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|--------------|----------|--------------|
| Actifs sectoriels | 291,2 | 127,3 | 15,4 | - | -14,0 | 419,9 | - | 419,9 |
| Participation dans des entreprises associées | - | - | - | 2,5 | - | 2,5 | - | 2,5 |
| Actifs non affectés | 7,5 | 3,0 | 0,9 | 15,6 | -14,7 | 12,3 | - | 12,3 |
| Actif total consolidé | 298,7 | 130,3 | 16,3 | 18,1 | -28,7 | 434,7 | - | 434,7 |

| | | | | | | | | |
|--|--------------|-------------|------------|------------|--------------|--------------|----------|--------------|
| Passifs sectoriels | 191,2 | 47,1 | 4,8 | - | -14,0 | 229,1 | - | 229,1 |
| Passifs non affectés | 9,9 | 1,5 | - | 7,4 | -14,7 | 4,1 | - | 4,1 |
| Passif total consolidé | 201,1 | 48,6 | 4,8 | 7,4 | -28,7 | 233,2 | - | 233,2 |
| Investissements / désinvestissements d'exploitation | 8,5 | 2,1 | - | - | - | 10,6 | 0,8 | 11,4 |
| Amortissements | -4,8 | -1,6 | - | - | - | -6,4 | -0,1 | -6,5 |
| Perte de valeur comptabilisée au résultat | - | - | - | - | - | - | -0,5 | -0,5 |
| Pertes de valeur comptabilisées en capitaux propres | - | - | - | - | - | - | -0,5 | -0,5 |
| Reprises de perte de valeur | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie | 0,9 | 2,3 | - | - | - | 3,2 | -0,1 | 3,1 |

NOTE 7 - GOODWILL

| en million d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|--------------|--------------|
| Début d'exercice | 85,9 | 103,1 | 75,7 |
| Effets des variations de périmètre | - | -17,0 | 26,1 |
| Pertes de valeurs | -0,2 | - | -0,5 |
| Différences de change | -1,2 | - | 1,2 |
| Autres variations | - | - | 0,1 |
| Fin d'exercice | 84,7 | 85,9 | 103,1 |
| Valeur brute en fin d'exercice | 124,0 | 125,2 | 164,0 |
| Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice | 39,3 | 39,3 | 60,9 |

L'effet des variations de périmètre est principalement constitué :

- De l'abandon des activités aux Pays Bas et au Canada en 2006.
- Des «goodwill» des sociétés Atena et Inbis en 2005.

Le Groupe pratique annuellement des tests de dépréciation (impairment tests) ou plus fréquemment en cas d'indice objectif de perte de valeur.

Les «goodwill» sont affectés aux unités génératrices de trésorerie définies comme les pays pris individuellement (La France a été séparée en deux UGT : activités Facilities et autres activités).

L'affectation des valeurs nettes comptables des «goodwill» par unité génératrice de trésorerie est présentée ci-dessous :

| | 2005 | 2006 | 2007 | | | | |
|---------------------|--------------|--------------|------------------------------------|----------------------------|---------------------|--------------|---|
| | VALEUR NETTE | VALEUR NETTE | EFFETS DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE | PERTE VALEUR DE L'EXERCICE | ÉCART DE CONVERSION | VALEUR NETTE | CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR FIN DE PÉRIODE |
| en million d'euros | | | | | | | |
| France - Facilities | 9,5 | 9,7 | | | | 9,7 | 1,2 |
| France - Autres | 42,0 | 42,0 | | | | 42,0 | 32,6 |
| France | 51,5 | 51,7 | | | | 51,7 | 33,8 |
| Allemagne | 15,2 | 17,1 | | | | 17,1 | |
| Royaume-Uni | 14,3 | 14,6 | | | -1,2 | 13,4 | |
| Espagne | 2,5 | 2,2 | | | | 2,2 | 5,1 |
| Hollande | 12,3 | | | | | | |
| Canada | 7,0 | | | | | | 0,2 |
| Roumanie | 0,3 | 0,3 | | | | 0,3 | 0,2 |
| Total | 103,1 | 85,9 | | | -1,2 | 84,7 | 39,3 |

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur l'exercice 2007 (exercice 2006 : 0.2 M€ et exercice 2005 : néant) dans la rubrique autres charges opérationnelles. La valeur recouvrable des unités génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années. Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance (voir ci-dessous). Le taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur.

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe sont des taux nets d'impôt sur les sociétés appliqués à des flux nets d'impôt sur les sociétés. La norme IAS 36 préconise d'actualiser en utilisant des taux avant impôt sur les sociétés sur des flux avant impôt pour obtenir la valeur recouvrable de l'UGT. Ces deux méthodes permettent donc d'obtenir des résultats identiques.

Les cash flows sont basés sur les prévisions budgétaires établies par les UGT dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie à moyen et long terme. Le Groupe a pris les taux réels de la dette et un coût des fonds propres de 11.5% pour déterminer le coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC). Au 31 décembre 2007, le WACC moyen du Groupe ressort à 10%. En ce qui concerne les UGT France-Facilities France-Autres, Allemagne, Espagne et Roumanie, les analyses de sensibilité effectuées sur le WAAC jusqu'à 11% ne conduisent pas à constater de perte de valeur. En ce qui concerne l'UGT Royaume Uni, les analyses de sensibilité effectuées conduiraient à comptabiliser une éventuelle perte de valeur pour un WACC supérieur à 10% : avec un WACC de 10.5% l'éventuelle perte de valeur se monte à 1.7 M€ contre 3.5 M€ pour un WACC de 11%.

Le tableau ci-après décrit les principales hypothèses de calcul :

| UGT | TAUX DE CROISSANCE À PERPÉTUITÉ POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS AU DELÀ DE LA PÉRIODE DE PROJECTION | TAUX DE MARGE MÉDIAN SUR LA PÉRIODE DE PROJECTION | TAUX DE CROISSANCE MÉDIAN DU REVENU POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS DANS LA PÉRIODE DE PROJECTION | TAUX D'ACTUALISATION |
|---------------------|--|---|--|----------------------|
| France - Facilities | 1,25 % | 9,10 % | 2,60 % | 10,00 % |
| France - Autres | 1,25 % | 5,60 % | 4,90 % | 10,00 % |
| Allemagne | 1,25 % | 8,60 % | 5,10 % | 10,00 % |
| Royaume Uni | 1,25 % | 5,40 % | 3,50 % | 10,00 % |
| Espagne | 1,25 % | 7,60 % | 6,90 % | 10,00 % |
| Roumanie | 1,25 % | 12,30 % | 18,30 % | 10,00 % |

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| en million d'euros | FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT | LOGICIELS | IMMOBILISATIONS EN COURS | TOTAL |
|---|--|-------------|-----------------------------|-------------|
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2005 | 0,1 | 2,9 | 1,5 | 4,5 |
| Entrées | - | 5,3 | 0,6 | 5,9 |
| Effets des variations de périmètre | - | 0,5 | - | 0,5 |
| Amortissements | -0,1 | -2,1 | - | -2,2 |
| Cessions et mises au rebut | - | - | - | 0 |
| Autres variations | - | 0,9 | -0,9 | - |
| Valeur nette au 31 décembre 2005 | 0,0 | 7,5 | 1,2 | 8,7 |
| Valeur brute au 31 décembre 2005 | 0,3 | 27,8 | 1,2 | 29,3 |
| Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2005 | 0,3 | 20,3 | 0,0 | 20,6 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006 | 0,0 | 7,5 | 1,2 | 8,7 |
| Entrées | - | 3,0 | 3,7 | 6,7 |
| Effets des variations de périmètre | - | - | - | 0,0 |
| Amortissements | - | -3,4 | - | -3,4 |
| Autres variations | - | 3,1 | -3,1 | 0,0 |
| Valeur nette au 31 décembre 2006 | 0,0 | 10,2 | 1,8 | 12,0 |
| Valeur brute au 31 décembre 2006 | 0,2 | 32,7 | 1,8 | 34,7 |
| Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2006 | 0,2 | 22,5 | 0,0 | 22,7 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007 | 0,0 | 10,2 | 1,8 | 12,0 |
| Entrées | - | 5,7 | 0,9 | 6,6 |
| Effets des variations de périmètre | - | - | - | 0,0 |
| Amortissements | - | -4,4 | - | -4,4 |
| Cessions et mises au rebut | - | - | -0,3 | -0,3 |
| Différences de change | - | -0,2 | - | -0,2 |
| Autres variations | - | 1,9 | -1,9 | 0,0 |
| Valeur nette au 31 décembre 2007 | 0,0 | 13,2 | 0,5 | 13,7 |
| Valeur brute au 31 décembre 2007 | 0,2 | 37,9 | 0,5 | 38,6 |
| Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2007 | -0,2 | 24,7 | 0,0 | 24,9 |

Le montant des dépenses capitalisées au cours de l'exercice est de 1.2 M€ correspondant à des charges de personnel. Ces dépenses sont liées aux infrastructures informatiques du Groupe.

La valeur nette des logiciels en contrat de location financement sur les trois derniers exercices est de :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------|------|------|
| Valeur nette des logiciels en contrat de location financement | 0,6 | 1,0 | 0,4 |

Le Groupe ne compte pas réaliser d'investissements significatifs à l'avenir pour lesquels les organes de direction auraient pris des engagements fermes.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| en million d'euros | TERRAINS, CONSTRUCTIONS ET AGENCEMENTS | MATÉRIEL DE BUREAU, MOBILIER ET INFORMATIQUE | AUTRES | TOTAL |
|---|--|--|------------|-------------|
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2005 | 5,1 | 4,6 | 0,3 | 10,0 |
| Entrées | 0,7 | 4,1 | 0,2 | 5,0 |
| Effets des variations de périmètre | 0,1 | 1,5 | - | 1,6 |
| Amortissements | -0,8 | -3,4 | -0,1 | -4,3 |
| Cessions et mises au rebut | -0,1 | 0,0 | - | -0,1 |
| Autres variations | 0,1 | 0,2 | -0,1 | 0,2 |
| Valeur nette au 31 décembre 2005 | 5,1 | 7,0 | 0,3 | 12,4 |
| Valeur brute au 31 décembre 2005 | 9,9 | 39,3 | 0,6 | 49,8 |
| Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2005 | 4,8 | 32,3 | 0,3 | 37,4 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006 | 5,1 | 7,0 | 0,3 | 12,4 |
| Entrées | 0,8 | 4,4 | 3,9 | 9,1 |
| Effets des variations de périmètre | - | -0,2 | - | -0,2 |
| Amortissements | -0,8 | -4,2 | -0,1 | -5,1 |
| Cessions et mises au rebut | -0,1 | -0,3 | -0,1 | -0,5 |
| Différences de change | - | 0,1 | - | 0,1 |
| Autres variations | -0,1 | 1,3 | -1,1 | 0,1 |
| Valeur nette au 31 décembre 2006 | 4,9 | 8,1 | 2,9 | 15,9 |
| Valeur brute au 31 décembre 2006 | 10,5 | 43,5 | 3,2 | 57,2 |
| Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2006 | 5,6 | 35,4 | 0,3 | 41,3 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007 | 4,9 | 8,1 | 2,9 | 15,9 |
| Entrées | 1,8 | 3,4 | 1,9 | 7,1 |
| Effets des variations de périmètre | - | - | - | 0,0 |
| Amortissements | -0,9 | -4,3 | -0,1 | -5,3 |
| Cessions et mises au rebut | -0,4 | -0,1 | - | -0,5 |
| Différences de change | - | -0,1 | - | -0,1 |
| Autres variations | - | 1,7 | -4,1 | -2,4 |
| Valeur nette au 31 décembre 2007 | 5,4 | 8,7 | 0,6 | 14,7 |
| Valeur brute au 31 décembre 2007 | 11,8 | 45,5 | 0,9 | 58,2 |
| Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2007 | 6,4 | 36,8 | 0,3 | 43,5 |

La valeur nette des matériels de bureau et matériels informatiques et matériels de transport en contrat de location financement sur les trois derniers exercices est de :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------|------|------|
| Valeur nette des matériels de bureau et matériels informatiques et matériels de transport en contrat de location financement | 0,3 | 0,5 | 0,8 |

Il n'existe pas d'immobilisations corporelles significatives en cours d'acquisition.

NOTE 10 - LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Tous les immeubles de placement sont en pleine propriété. Ils sont évalués à la juste valeur. Une évaluation des immeubles de placement au 31 décembre 2005 a été faite par un expert indépendant n'ayant aucun lien juridique avec le Groupe. Il a toutes les qualifications requises pour mener ce type d'évaluation. La méthode d'évaluation utilisée, conforme avec les normes IFRS, fait référence à des transactions sur des biens

similaires récemment opérées et s'inscrivant dans un même marché. De plus, il y a lieu de considérer les grandes tendances du marché. Au 31 décembre 2007 aucune expertise n'a été réalisée, compte tenu du caractère peu significatif de la valeur des immeubles de placement. Le Groupe a considéré qu'il n'y avait pas de risque majeur de variation de juste valeur.

en millions d'euros

| | |
|--|-----|
| Valeur au 1 ^{er} janvier 2005 | 0,7 |
| Valeur au 31 décembre 2005 | 0,7 |
| Valeur au 31 décembre 2006 | 0,7 |
| Valeur au 31 décembre 2007 | 0,7 |

NOTE 11 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------------|------------|------------|
| Début d'exercice | 6,1 | 2,5 | 2,2 |
| Dividendes | -0,1 | -0,2 | -0,1 |
| Effets des variations de périmètre | - | 5,0 | - |
| Actifs détenus en vue d'une vente ou inclus dans un groupe destinés à être cédés | - | - | - |
| Quote-part du résultat | -1,8 | 0,2 | 0,4 |
| Cessions | - | -1,3 | - |
| Mouvements comptabilisés par les capitaux propres | -0,3 | -0,1 | - |
| Autres variations | - | - | - |
| Fin d'exercice | 3,9 | 6,1 | 2,5 |

Le résultat des sociétés mises en équivalence de l'exercice correspond pour l'essentiel à des pertes de valeur sur goodwill constatées dans le groupe Alyotech.

Le montant des «goodwill» inclus dans la valeur des titres détenus dans des sociétés mises en équivalence au titre des trois derniers exercices est de :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|------|------|------|
| Montant des "goodwill" inscrit au poste sociétés mises en équivalence | - | - | 0,8 |

Les intérêts du Groupe dans ses entreprises associées sont les suivantes :

| en millions d'euros | PAYS | VALEUR DE LA PARTICIPATION | ACTIF NON COURANT | ACTIF COURANT | PASSIF NON COURANT | PASSIF COURANT | REVENU | RÉSULTAT | POURCENTAGE D'INTÉRÊT | POURCENTAGE DROITS DE VOTE |
|---------------------|--------|----------------------------|-------------------|---------------|--------------------|----------------|-------------|-------------|-----------------------|----------------------------|
| Sci Sfit | France | N/S | - | - | - | - | - | - | 49,93 | 49,93 |
| Alphatest | France | 1,2 | 2,0 | 2,1 | 0,3 | 1,8 | 4,0 | 0,1 | 49,84 | 49,84 |
| ST3D | France | 0,3 | - | - | - | - | - | - | 34,00 | 34,00 |
| Alyotech | France | 2,4 | 25,4 | 27,6 | 15,2 | 27,7 | 56,7 | -4,9 | 27,00 | 39,00 |
| Total 2007 | | 3,9 | 27,4 | 29,7 | 15,5 | 29,5 | 60,7 | -4,8 | N/A | N/A |

| en millions d'euros | PAYS | VALEUR DE LA PARTICIPATION | ACTIF NON COURANT | ACTIF COURANT | PASSIF NON COURANT | PASSIF COURANT | REVENU | RÉSULTAT | POURCENTAGE D'INTÉRÊT | POURCENTAGE DROITS DE VOTE |
|---------------------|--------|----------------------------|-------------------|---------------|--------------------|----------------|-------------|------------|-----------------------|----------------------------|
| Sci Sfit | France | N/S | - | - | - | - | - | - | 49,93 | 49,93 |
| Alphatest | France | 1,2 | 2,0 | 1,7 | - | 1,2 | 4,2 | 0,3 | 49,84 | 49,84 |
| ST3D | France | 0,3 | 0,1 | 1,7 | 0,0 | 0,6 | 2,3 | 0,0 | 34,00 | 34,00 |
| Alyotech | France | 4,6 | 17,4 | 24,1 | 6,3 | 23,8 | 10,3 | -0,1 | 40,43 | 40,43 |
| Total 2006 | | 6,1 | 19,5 | 27,5 | 6,3 | 25,6 | 16,8 | 0,2 | N/A | N/A |

| en millions d'euros | PAYS | VALEUR DE LA PARTICIPATION | ACTIF NON COURANT | ACTIF COURANT | PASSIF NON COURANT | PASSIF COURANT | REVENU | RÉSULTAT | POURCENTAGE D'INTÉRÊT | POURCENTAGE DROITS DE VOTE |
|---------------------|--------|----------------------------|-------------------|---------------|--------------------|----------------|-------------|------------|-----------------------|----------------------------|
| Sci Sfit | France | N/S | - | - | - | - | - | - | 49,93 | 49,93 |
| Talan | France | 1,3 | 0,2 | 4,2 | 0,0 | 1,8 | 8,8 | 0,7 | 19,03 | 19,03 |
| Alphatest | France | 1,2 | 0,1 | 4,1 | 0,2 | 1,6 | 1,3 | 0,6 | 49,84 | 49,84 |
| Total 2005 | | 2,5 | 0,3 | 8,3 | 0,2 | 3,4 | 10,1 | 1,3 | N/A | N/A |

NOTE 12 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

| | VALEUR BRUTE | | |
|------------------------------------|--------------|------------|------------|
| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
| Début d'exercice | 1,9 | 2,2 | 0,8 |
| Entrées | | 0,1 | 1,5 |
| Effets des variations de périmètre | -0,1 | 0,1 | -0,1 |
| Cessions | | -0,5 | -0,1 |
| Autres variations | | | 0,1 |
| Fin d'exercice | 1,8 | 1,9 | 2,2 |

| | DÉPRÉCIATION | | |
|---|--------------|------------|------------|
| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
| Début d'exercice | 1,6 | - | 0,1 |
| Pertes de valeur impactée au compte de résultat | | 1,6 | |
| Cessions | | | -0,1 |
| Fin d'exercice | 1,6 | 1,6 | |

| | | | |
|------------------------------------|------------|------------|------------|
| Valeur nette fin d'exercice | 0,2 | 0,3 | 2,2 |
|------------------------------------|------------|------------|------------|

| | | | |
|--|------------|------------|------------|
| dont titres non cotés sur un marché | 0,2 | 0,3 | 2,2 |
|--|------------|------------|------------|

| en millions d'euros | 2005 | 2006 | 2007 | | | | | VALEUR NETTE |
|--|--------------|--------------|-----------|--|-------------------------|----------|-----------------------------------|--------------|
| | VALEUR NETTE | VALEUR NETTE | % INTÉRÊT | IMPAIRMENT ET VARIATIONS DE JUSTE VALEUR | VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE | ENTRÉES | AUTRES VARIATIONS (DONT CESSIONS) | |
| Assystem Polska | 0,1 | - | 100 % | - | - | - | - | - |
| Assystem Brime | | | | | | | | |
| Engineering Consulting | 0,7 | - | 100 % | - | - | - | - | - |
| ST3D | 0,3 | - | 34 % | - | - | - | - | - |
| Openwide | 0,1 | - | 4 % | - | - | - | - | - |
| Geci | 0,2 | - | 2 % | - | - | - | - | - |
| Setelia | 0,1 | - | 18 % | - | - | - | - | - |
| Ataraxie | 0,2 | - | 100 % | - | - | - | - | - |
| Atena India | 0,1 | 0,1 | 100 % | - | -0,1 | - | - | - |
| Brainfield | 0,1 | - | 100 % | - | - | - | - | - |
| Polyform | 0,1 | 0,1 | 25 % | - | - | - | - | 0,1 |
| Avance Services Réseaux | - | - | 15 % | - | - | - | - | - |
| Holding Talan | - | 0,1 | 7 % | - | - | - | - | 0,1 |
| Divers autres | 0,2 | - | - | - | - | - | - | - |
| Total des actifs disponibles à la vente | 2,2 | 0,3 | - | - | -0,1 | - | - | 0,2 |

Les titres inclus dans les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût historique représentatif de leur juste valeur.

NOTE 13 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS LONG TERME

| en millions d'euros | PRÊTS ET AVANCES À DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES | CRÉANCES FINANCIÈRES NON COURANTES PRÊTS ET DÉPÔTS DE GARANTIE | TOTAL |
|---|---|--|------------|
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2005 | 0,1 | 1,6 | 1,7 |
| Entrées | 0,5 | 0,8 | 1,3 |
| Variations de juste valeur | | -0,3 | -0,3 |
| Remboursement | | -0,4 | -0,4 |
| Autres variations | | 0,4 | 0,4 |
| Valeur nette au 31 décembre 2005 | 0,6 | 2,1 | 2,7 |
| Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2005 | | 0,1 | 0,1 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006 | 0,6 | 2,1 | 2,7 |
| Entrées | 0,6 | 2,4 | 3 |
| Effets des variations de périmètre | 0,9 | -0,1 | 0,8 |
| Pertes de valeur | -0,1 | | -0,1 |
| Variations de juste valeur | | -0,4 | -0,4 |
| Remboursement | -0,1 | -0,2 | -0,3 |
| Différences de change | -0,1 | | -0,1 |
| Valeur nette au 31 décembre 2006 | 1,8 | 3,8 | 5,6 |
| Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2006 | 0,1 | 0,1 | 0,2 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007 | 1,8 | 3,8 | 5,6 |
| Entrées | 0,3 | 1,6 | 1,9 |
| Variations de juste valeur | | -0,5 | -0,5 |
| Remboursement | -0,1 | -0,7 | -0,8 |
| Différences de change | 0,1 | | 0,1 |
| Autres variations | | -1,0 | -1,0 |
| Valeur nette au 31 décembre 2007 | 2,1 | 3,2 | 5,3 |
| Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2007 | 0,1 | 0,1 | 0,2 |

NOTE 14 - CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Créances clients | 194,2 | 198,1 | 211,7 |
| Factures à établir et encours de production | 63,3 | 76,3 | 65,1 |
| Valeur brute | 257,5 | 274,4 | 276,8 |
| Dépréciation | -6,7 | -6,8 | -5,0 |
| Valeur nette | 250,8 | 267,6 | 271,8 |

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Créances fournisseurs | 2,9 | 4,4 | 1,3 |
| Créances sociales | 0,9 | 0,9 | 0,8 |
| Créances fiscales | 12,6 | 15,5 | 15,4 |
| Autres créances d'exploitation | 47,2 | 1,5 | 3,1 |
| Créances sur immobilisations | 1,0 | 0,6 | 0,1 |
| Charges constatées d'avance | 3,2 | 3,1 | 3,5 |
| Valeur brute | 67,8 | 26,0 | 24,2 |
| Dépréciation | -0,5 | -0,2 | -0,3 |
| Valeur nette | 67,3 | 25,8 | 23,9 |

Le Groupe considère que la valeur comptable des créances clients et des autres créances correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

La variation des autres créances et autres dettes d'exploitation en 2007 s'explique essentiellement par l'avancement technique sur les opérations « immobilières ».

NOTE 15 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURT TERME ET DÉRIVÉS COURT TERME

| en millions d'euros | DÉRIVÉS COURT TERME | AUTRES | TOTAL |
|--|------------------------|------------|------------|
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2005 | 0,1 | 0,5 | 0,6 |
| Variations de juste valeur | 0,6 | | |
| Autres variations | | -0,4 | -0,4 |
| Valeur nette au 31 décembre 2005 | 0,7 | 0,1 | 0,8 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006 | 0,7 | 0,1 | 0,8 |
| Entrées | | 0,2 | 0,2 |
| Variations de juste valeur | 2,3 | | 2,3 |
| Autres variations | | 0,4 | 0,4 |
| Valeur nette au 31 décembre 2006 | 3,0 | 0,7 | 3,7 |
| Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007 | 3,0 | 0,7 | 3,7 |
| Variations de juste valeur | 0,5 | | 0,5 |
| Autres variations | | -0,7 | -0,7 |
| Valeur nette au 31 décembre 2007 | 3,7 | 0,7 | 3,7 |

NOTE 16 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Trésorerie | 28,4 | 33,7 | 24,7 |
| Équivalents de trésorerie | 63,6 | 15,2 | 34,5 |
| Total | 92,0 | 48,9 | 59,2 |

L'impact de la variation de juste valeur des équivalents de trésorerie sur les trois derniers exercices est :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|------|------|------|
| Impact de la variation de juste valeur | - | -0,1 | 0,1 |

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Les Sicav monétaires et certificats de dépôts négociables constituent les équivalents de trésorerie.

NOTE 17 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS

| | 2007 | | | 2006 | | | 2005 | | |
|---|------------|----------|---------------------------|------------|----------|---------------------------|------------|----------|---------------------------|
| | ACTIFS | PASSIFS | VARIATION DE JUSTE VALEUR | ACTIFS | PASSIFS | VARIATION DE JUSTE VALEUR | ACTIFS | PASSIFS | VARIATION DE JUSTE VALEUR |
| Swaps de taux d'intérêt - comptabilité de couverture | 3,5 | - | 0,5 | 3,0 | - | 2,3 | 0,7 | - | 0,7 |
| Swaps de taux d'intérêt - variation de juste valeur par le résultat | - | - | - | - | - | - | 0,1 | 0,1 | -0,1 |
| Total produits de taux | 3,5 | - | 0,5 | 3,0 | - | 2,3 | 0,7 | - | 0,7 |
| Part courante | 3,5 | - | - | 3,0 | - | - | 0,7 | - | - |
| Variation de juste valeur comptabilisée directement aux capitaux propres | | | 0,5 | | | 2,3 | | | 0,7 |

Description des couvertures de flux de trésorerie futurs existantes à la clôture :

- Notionnel couvert : 78 M€ (couverture 100 %)
- Périodicité : calage sur les échéances du notionnel
- « Swap de taux d'intérêt fixe » : du 21 mars 2007 au 21 mars 2011 : Euribor 3 mois contre 3,1840 %

NOTE 18 - CAPITAL ET ACTIONS

| | ACTIONS ORDINAIRES | | |
|--|--------------------|-------------------|-------------------|
| en nombre d'actions | 2007 | 2006 | 2005 |
| Début de période | 21 732 561 | 19 024 142 | 19 794 438 |
| Émission suite à une augmentation de capital en numéraire | - | - | 269 788 |
| Émission suite à levée d'option dans le cadre de plans | 173 890 | 262 052 | 69 147 |
| Émission en paiement d'acquisition de filiale | - | - | - |
| Émission suite à l'Offre Publique d'Echange | - | 2 446 367 | - |
| Réduction de capital | - | - | -1 109 231 |
| | 173 890 | 2 708 419 | -770 296 |
| Actions d'autocontrôle | -1 419 281 | -687 325 | -618 033 |
| Au 31 décembre | 20 487 170 | 21 045 236 | 18 406 109 |
| Nombre d'actions émises et entièrement libérées | 21 906 451 | 21 732 561 | 19 024 142 |
| Nombre d'actions émises et non entièrement libérées | - | - | - |
| Valeur nominale de l'action (€ par action) | 1 | 1 | 1 |

Le détail des BSAR est le suivant :

- le nombre de BSAR 2012 (ASBBS, prix d'exercice de 10,15 €) en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 559 937 ; la parité d'exercice est de : 1,13 action pour 1 BSAR ASBBS exercé à 10,15 €.
- Le nombre de BSAR 2013 (ASSBR, prix d'exercice de 35 €) en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 4 892 734 ; la parité d'exercice est de: 1 action pour 1 BSAR ASSBR exercé à 35 €.

NOTE 19 - EMPRUNT OBLIGATAIRE

| | MONTANT ÉMIS | ÉCHÉANCE À L'ORIGINE | TAUX D'INTÉRÊT FACIAL | TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF DE LA PÉRIODE | INTÉRÊTS VERSÉS SUR L'EXERCICE | COMPOSANTE DETTE À L'ORIGINE | FRAIS IMPUTÉS DANS LE CADRE DE LA MÉTHODE DU TIE | COMPOSANTE CAPITAUX PROPRES À L'ORIGINE |
|------------|--------------|----------------------|-----------------------|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--|---|
| OBSAR 2011 | 78,0 | 21 mars 2011 | Euribor 3 mois + 0,5% | 5,4% | 3,7 | 69,1 | 3,1 | 5,8 |

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Début d'exercice | 75,8 | 74,9 | 73,6 |
| Augmentation | - | - | 0,5 |
| Frais imputés dans le cadre de la méthode du TIE | - | - | -0,6 |
| Coût amorti | 0,5 | 0,9 | 1,4 |
| Fin d'exercice | 76,3 | 75,8 | 74,9 |

NOTE 20 - PASSIFS FINANCIERS (COURANTS ET NON COURANTS)

| en millions d'euros | DÉBUT D'EXERCICE | AUGMENTATIONS | REMBOURSEMENTS |
|--|---------------------|---------------|----------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 28,6 | 4,1 | - |
| Dettes de location financement | 1,0 | - | - |
| Dettes financières diverses | 1,3 | - | - |
| Total non courant | 30,9 | 4,1 | - |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 3,9 | - | -3,9 |
| Dettes de location financement | 0,2 | - | -0,5 |
| Dettes financières diverses | 1,2 | - | - |
| Concours bancaires courants | 11,7 | - | - |
| Total courant | 17,0 | - | -4,4 |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 32,5 | 4,1 | -3,9 |
| Dettes de location financement | 1,2 | - | -0,5 |
| Dettes financières diverses | 2,5 | - | - |
| Concours bancaires courants | 11,7 | - | - |
| Total | 47,9 | 4,1 | -4,4 |

Le Groupe considère que la valeur comptable des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 21 - PROVISIONS

| en millions d'euros | DÉBUT D'EXERCICE | DOTATIONS | REPRISES UTILISÉES |
|---|---------------------|------------|-----------------------|
| Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison | 0,2 | - | -0,1 |
| Restructurations | - | - | - |
| Risques sociaux et fiscaux | 0,7 | 0,2 | -0,2 |
| Autres | 0,3 | 0,8 | - |
| Total non courant | 1,2 | 1,0 | -0,3 |
| Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison | 0,8 | 0,3 | - |
| Restructurations | - | 4,0 | - |
| Risques sociaux et fiscaux | 4,8 | 2,5 | -1,3 |
| CAutres | 2,3 | 0,8 | -1,2 |
| Total courant | 7,9 | 7,6 | -2,5 |
| Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison | 1,0 | 0,3 | -0,1 |
| Restructurations | - | 4,0 | - |
| Risques sociaux et fiscaux | 5,5 | 2,7 | -1,5 |
| Autres | 2,6 | 1,6 | -1,2 |
| Total | 9,1 | 8,6 | -2,8 |

Restructuration des activités du site de Quimper et de la branche « Réseaux et Télécom »

Le Groupe a décidé en 2007 de se désengager :

- de ses activités à Quimper (30 personnes)
- de ses activités « Réseaux et Télécom - Opérateurs » (54 personnes)

Dans ce contexte, il a été constitué conformément à la norme IAS 37 une provision pour restructuration de 4 millions d'euros.

| VARIATIONS | TRANSFERTS | ÉCARTS DE CONVERSION | EFFETS DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE | FIN D'EXERCICE |
|-------------|-------------|----------------------|------------------------------------|----------------|
| - | -7,3 | - | - | 25,4 |
| - | -0,9 | - | - | 0,1 |
| -0,6 | -0,2 | - | - | 0,5 |
| -0,6 | -8,4 | - | - | 26,0 |
| - | 7,3 | - | - | 7,3 |
| - | 0,9 | - | - | 0,6 |
| -0,4 | 0,2 | -0,1 | - | 0,9 |
| - | - | -0,1 | - | 11,6 |
| -0,3 | 8,4 | -0,2 | - | 20,4 |
| - | - | - | - | 32,7 |
| - | - | - | - | 0,7 |
| -1,0 | - | -0,1 | - | 1,4 |
| - | - | -0,1 | - | 11,6 |
| -1,0 | - | -0,2 | - | 46,4 |

| REPRISES NON UTILISÉES | EFFETS DE L'ACTUALISATION | MOUVEMENTS DE PÉRIMÈTRE | FIN D'EXERCICE |
|------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------|
| - | - | - | 0,1 |
| - | - | - | - |
| -0,1 | - | - | 0,6 |
| - | - | - | 1,1 |
| -0,1 | - | - | 1,8 |
| -0,1 | - | - | 1,0 |
| - | - | - | 4,0 |
| -0,9 | - | - | 5,1 |
| -0,5 | - | - | 1,4 |
| -1,5 | - | - | 11,5 |
| -0,1 | - | - | 1,1 |
| - | - | - | 4,0 |
| -1,0 | - | - | 5,7 |
| -0,5 | - | - | 2,5 |
| -1,6 | - | - | 13,3 |

NOTE 22 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Ils sont principalement constitués des engagements de retraite dus au titre de la convention Syntec en France. L'acquisition des droits en fonction de l'ancienneté donne droit à une indemnité de fin de carrière.

L'engagement net reconnu au bilan se décompose comme suit :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|-------------|------------|
| Valeur actuelle des obligations financées ou partiellement financées en matière de retraite | 12,8 | 13,2 | 9,2 |
| Juste valeur des actifs du régime | -2,4 | -2,4 | -2,4 |
| Provision inscrite au bilan | 10,4 | 10,8 | 6,8 |

Le montant reconnu au compte de résultat se décompose comme suit :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------------|--------------|------------|
| Coût des services rendus au cours de la période | -0,2 | -0,5 | -0,4 |
| Coût financier | -0,4 | -0,3 | -0,3 |
| Coût des services passés | - | - | 0,7 |
| Montant inscrit au compte de résultat | -0,6 | -0,8 | 0,0 |
| Montant reconnu en dotations aux amortissements et provisions à caractère opérationnel | -0,2 | -0,5 | 0,3 |
| Montant reconnu en autres produits et charges financiers | -0,4 | -0,3 | -0,3 |
| Montant inscrit au compte de résultat | -0,6 | (0,8) | 0,0 |

Le rendement effectif des actifs du régime s'est élevé à 5% (exercice précédent : 5%).

Le passif net comptabilisé au bilan a évolué au cours de l'exercice dans les conditions suivantes :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------------|-------------|------------|
| Montant du passif net de début d'exercice | 10,8 | 6,8 | 4,6 |
| Coût des services rendus au cours de la période | 0,2 | 0,5 | 0,4 |
| Coût des services passés | - | - | -0,7 |
| Coût financier | 0,4 | 0,3 | 0,3 |
| Écarts actuariels passés par les capitaux propres | 1,0 | 3,2 | 1,4 |
| Effets des variations de périmètre | - | - | 0,8 |
| Montant du passif net de fin d'exercice | 10,4 | 10,8 | 6,8 |

Les écarts actuariels comptabilisés directement par les capitaux propres sont principalement constitués par le changement de taux d'actualisation : le taux retenu sur l'exercice 2007 est de 5.2% contre 4.3% en 2006.

Les mouvements sur la période sur la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|-------------|------------|
| Valeur actuelle de l'engagement retraite début d'exercice | 13,2 | 9,2 | 7,0 |
| Coût des services rendus | 0,2 | 0,5 | -0,3 |
| Coût financier | 0,4 | 0,3 | 0,3 |
| Écarts actuariels passés par les capitaux propres | -1,0 | 3,2 | 1,4 |
| Effets des variations de périmètre | - | - | 0,8 |
| Valeur actuelle de l'engagement retraite fin d'exercice | 12,8 | 13,2 | 9,2 |

Les mouvements sur la juste valeur des actifs du régime se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------------|------------|------------|
| Juste valeur des actifs du régime début d'exercice | 2,4 | 2,4 | 2,4 |
| Rendement attendu des actifs | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Prestations versées | -0,1 | -0,1 | -0,1 |
| Juste valeur des actifs du régime fin d'exercice | 2,4 | 2,4 | 2,4 |

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

| | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|---------|---------|---------|
| France | | | |
| Taux d'actualisation | 5,2 % | 4,3 % | 4,0 % |
| Taux de rendement attendu des actifs du régime | 4,0 % | 4,0 % | 4,0 % |
| Taux d'augmentation des salaires | 2,5 % | 2,5 % | 2,5 % |
| Taux de turn over médian | 10/15 % | 10/15 % | 10/15 % |

Le montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies se monte à :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------|------|------|
| Montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies | 17,4 | 17,0 | 13,9 |

NOTE 23 - AUTRES PASSIFS COURANTS

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Dettes clients | 1,6 | 1,8 | 3,1 |
| Dettes sociales | 87,5 | 83,4 | 81,6 |
| Dettes fiscales | 50,6 | 58,9 | 54,9 |
| Autres dettes d'exploitation | 47,8 | 1,4 | 4,3 |
| Dettes sur immobilisations d'exploitation | 2,0 | 1,8 | 1,9 |
| Dettes sur immobilisations financières | 0,5 | 0,5 | 3,5 |
| Produits constatés d'avance | 14,8 | 11,2 | 13,2 |
| Total | 204,8 | 159,0 | 162,5 |

Le Groupe considère que la valeur comptable des autres dettes correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. La variation des autres créances et autres dettes d'exploitation en 2007 s'explique essentiellement par l'avancement technique sur les opérations « immobilières ».

NOTE 24 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés présentés au bilan sont regroupés par groupe d'unités fiscales. Par contre les tableaux ci-dessous sont présentés par nature d'impôts différés.

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|----------------------------------|------------|------------|
| Actifs d'impôts différés | | | |
| Recouvrables dans les douze mois | 4,0 | 3,3 | 4,8 |
| Recouvrables à plus de douze mois | 3,1 | 3,6 | 3,4 |
| | 7,1 | 6,9 | 8,2 |
| Passifs d'impôts différés | | | |
| Exigibles dans les douze mois | 3,2 | 2,2 | 2,1 |
| Exigibles à plus de douze mois | 4,3 | 1,1 | 1,4 |
| | 7,5 | 3,3 | 3,5 |
| Montant net des impôts différés | -0,4 | 3,6 | 4,7 |
| | dont part à moins d'un an | 1,1 | 2,7 |
| | dont part à plus d'un an | 2,5 | 2,0 |

Les mouvements de la période sur les impôts différés actif et passif se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|------------|------------|
| Début d'exercice | 3,6 | 4,7 | 3,2 |
| Effets des variations de périmètre | - | 0,3 | 1,4 |
| Variation de l'exercice portée au compte de résultat | -3,6 | -1,7 | -0,1 |
| Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres | -0,4 | 0,3 | - |
| Écart de conversion | - | - | 0,2 |
| Fin d'exercice | -0,4 | 3,6 | 4,7 |

Impôts différés actif

| | PARTICIPATION DES SALARIÉS | PROVISION INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE | REPORTS FISCAUX DÉFICITAIRES | PROVISIONS AMORTISSEMENTS ET ÉLÉMENTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS | AUTRES | TOTAL |
|---|-------------------------------|---|------------------------------------|--|------------|------------|
| en millions d'euros | | | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2005 | 1,6 | 1,5 | 0,2 | 2,5 | 0,9 | 6,7 |
| Effets des variations de périmètre | - | 0,1 | - | 2,0 | - | 2,1 |
| Variation de l'exercice portée au compte de résultat | -0,2 | -0,1 | 0,5 | -1,1 | -0,2 | -1,1 |
| Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres | - | 0,5 | - | - | -0,2 | 0,3 |
| Écart de conversion | - | - | - | 0,1 | 0,1 | 0,2 |
| Au 31 décembre 2005 | 1,4 | 2,0 | 0,7 | 3,5 | 0,6 | 8,2 |
| Effets des variations de périmètre | - | - | -0,1 | 0,3 | -0,3 | -0,1 |
| Variation de l'exercice portée au compte de résultat | -0,7 | 0,2 | -0,3 | -1,6 | 0,1 | -2,3 |
| Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres | - | 1,1 | - | - | - | 1,1 |
| Écart de conversion | - | - | - | - | - | 0,0 |
| Au 31 décembre 2006 | 0,7 | 3,3 | 0,3 | 2,2 | 0,4 | 6,9 |
| Effets des variations de périmètre | - | - | - | - | - | 0,0 |
| Variation de l'exercice portée au compte de résultat | 0,1 | 0,1 | - | 0,3 | - | 0,5 |
| Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres | - | -0,3 | - | - | - | -0,3 |
| Écart de conversion | - | - | - | - | - | 0,0 |
| Au 31 décembre 2007 | 0,8 | 3,1 | 0,3 | 2,5 | 0,4 | 7,1 |

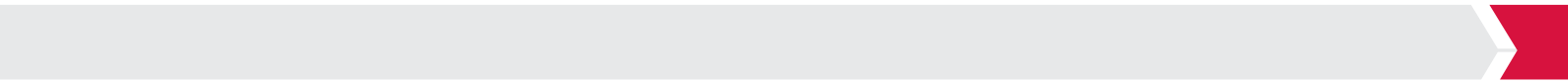
Impôts différés passif

| en millions d'euros | JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES | RETRAITEMENT OBSAR | INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE | PROVISIONS | AUTRES | TOTAL |
|---|-------------------------------|-----------------------|---|------------|------------|------------|
| Au 31 décembre 2004 | 0,5 | 0,9 | 0,0 | 1,1 | 1,0 | 3,5 |
| Effets des variations de périmètre | | | | | 0,7 | 0,7 |
| Variation de l'exercice portée au compte de résultat | | -0,4 | | -0,3 | -0,3 | -1,0 |
| Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres | | 0,3 | | | | 0,3 |
| Au 31 décembre 2005 | 0,5 | 0,8 | 0,0 | 0,8 | 1,4 | 3,5 |
| Effets des variations de périmètre | | | | | -0,4 | -0,4 |
| Variation de l'exercice portée au compte de résultat | | -0,2 | | 0,1 | -0,5 | -0,6 |
| Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres | | | 0,8 | | | 0,8 |
| Au 31 décembre 2006 | 0,5 | 0,6 | 0,8 | 0,9 | 0,5 | 3,3 |
| Effets des variations de périmètre | | | | | | 0,0 |
| Variation de l'exercice portée au compte de résultat | | -0,1 | | 1,5 | 2,7 | 4,1 |
| Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres | | | 0,1 | | | 0,1 |
| Au 31 décembre 2007 | 0,5 | 0,5 | 0,9 | 2,4 | 3,2 | 7,5 |

Bases d'impôts différés actif non reconnus

Le montant des différences temporaires déductibles, pertes fiscales et crédit d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'établit à :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Déficits fiscaux | 9,6 | 8,6 | 8,2 |
| Différences temporaires | 0,9 | 1,6 | 4,6 |
| Total | 10,5 | 10,2 | 12,8 |



NOTE 25 - PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Options de souscription d'actions

| en euros | PLAN 1998 (1) | | PLAN 2003 (2) | | PLAN 2003 (3) | |
|--|------------------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Prix d'exercice (en euros) | 14,91 | | 13,19 | | 7,47 | |
| Date d'attribution la plus éloignée | 23/06/2000 | | 14/04/2004 | | 24/07/2003 | |
| Date d'échéance la plus éloignée | 23/06/2007 | | 14/04/2010 | | 24/07/2008 | |
| | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2005 | 122 857 | 13,80 | 302 150 | 14,90 | 240 347 | 8,44 |
| Options attribuées pendant la période | - | - | - | - | - | - |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | - | - | - | - | - | - |
| Options exercées pendant la période | -69 147 | 12,50 | -26 406 | 14,90 | -9 900 | 8,44 |
| Options expirées pendant la période | - | - | - | - | - | - |
| En circulation au 31 décembre 2005 | 53 710 | 15,47 | 275 744 | 14,90 | 230 447 | 8,44 |
| Exercable en fin de période | 53 710 | 15,47 | - | - | - | - |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | 13,5 mois | | 51,5 mois | | 30,8 mois | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | 19,65 (exercice 2006) | | - | | - | |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2006 | 53 710 | 15,47 | 275 744 | 14,90 | 230 447 | 8,44 |
| Options attribuées pendant la période | - | - | - | - | - | - |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | - | - | -4 136 | 14,90 | - | - |
| Options exercées pendant la période | -28 818 | 13,12 | - | - | - | - |
| Options expirées pendant la période | -7 749 | 13,12 | - | - | - | - |
| En circulation au 31 décembre 2006 | 17 143 | 14,91 | 271 608 | 13,19 | 230 447 | 7,47 |
| Exercable en fin de période | 17 143 | 14,91 | - | - | - | - |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | 5,7 mois | | 39,5 mois | | 18,8 mois | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | 19,65 (exercice 2006) | | - | | - | |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2007 | 17 143 | 14,91 | 271 608 | 13,19 | 230 447 | 7,47 |
| Options attribuées pendant la période | - | - | - | - | - | - |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | - | - | - | 13,19 | - | - |
| Options exercées pendant la période | - | - | - | - | -87 270 | 7,47 |
| Options expirées pendant la période | -17 143 | 14,91 | - | - | - | - |
| En circulation au 31 décembre 2007 | 0 | | 271 608 | 13,19 | 143 177 | 7,47 |
| Exercable en fin de période | - | - | - | - | 143 177 | 7,47 |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | - | | 27,5 mois | | 6,8 mois | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | - | | - | | 14,06 (exercice 2007) | |

| PLAN 2002 (4) | | PLAN 2001 (5) | | PLAN 2000 (6) | | PLAN 1999 (7) | |
|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| 4,53 14/04/2003 14/04/2008 | | 4,53 14/04/2003 14/04/2008 | | 4,53 14/04/2003 14/04/2008 | | 4,53 14/04/2003 14/04/2008 | |
| NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE |
| 212 465 | 6,93 | 109 646 | 6,11 | 51 101 | 5,12 | 27 422 | 5,12 |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| -14 566 | 7,27 | - | - | - | - | - | - |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| 197 899 | 6,91 | 109 646 | 6,11 | 51 101 | 5,12 | 27 422 | 5,12 |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| 10,5 mois | | 19,4 mois | | 27,5 mois | | 27,5 mois | |
| 19,65 (exercice 2006) | | 19,65 (exercice 2006) | | - | | - | |
| 197 899 | 6,91 | 109 646 | 6,11 | 51 101 | 5,12 | 27 422 | 5,12 |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| -151 673 | 7,27 | - | - | - | - | - | - |
| -12 845 | 7,27 | -50 550 | 7,27 | - | - | - | - |
| 33 381 | 4,53 | 59 096 | 4,53 | 51 101 | 4,53 | 27 422 | 5,12 |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| 15,5 mois | | 15,5 mois | | 15,5 mois | | 15,5 mois | |
| 19,65 (exercice 2006) | | 19,65 (exercice 2006) | | - | | - | |
| 33 381 | 4,53 | 59 096 | 4,53 | 51 101 | 4,53 | 27 422 | 5,12 |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| -19 881 | 4,53 | -59 096 | 4,53 | -6 523 | 4,53 | - | - |
| - | - | - | - | - | - | - | - |
| 13 500 | 4,53 | 0 | 4,53 | 44 578 | 4,53 | 27 422 | 4,53 |
| 13 500 | 4,53 | - | - | 44 578 | 4,53 | 27 422 | 4,53 |
| 3,5 mois | | - | | 3,5 mois | | 3,5 mois | |
| 14,06 (exercice 2007) | | 14,06 (exercice 2007) | | 14,06 (exercice 2007) | | - | |
| - | | - | | - | | - | |

Options d'achat d'actions

| en euros | PLAN 2000 (2) | | PLAN 1998 (1) | |
|--|------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| Prix d'exercice (en euros) | entre 6,85 et 17,35 | | 14,91 | |
| Date d'attribution la plus éloignée | 25/08/2000 | | 23/06/2000 | |
| Date d'échéance la plus éloignée | 16/12/2009 | | 23/06/2007 | |
| | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2005 | 420 978 | 12,12 | 128 571 | 13,22 |
| Options attribuées pendant la période | - | - | - | - |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | - | - | - | - |
| Options exercées pendant la période | -10 601 | 15,40 | -17 143 | 8,08 |
| Options expirées pendant la période | - | - | - | - |
| En circulation au 31 décembre 2005 | 410 377 | 11,80 | 111 428 | 13,08 |
| Exercable en fin de période | 140 668 | 16,41 | 111 428 | 13,08 |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | 32,5 mois | | 12,4 mois | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | 18,71 (exercice 2005) | | 18,71 (exercice 2005) | |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2006 | 410 377 | 16,41 | 111 428 | 13,08 |
| Options attribuées pendant la période | - | - | - | - |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | -1 907 | 11,77 | - | - |
| Options exercées pendant la période | -6 694 | 13,63 | -79 894 | 11,92 |
| Options expirées pendant la période | - | - | - | - |
| En circulation au 31 décembre 2006 | 401 776 | 10,61 | 31 534 | 14,91 |
| Exercable en fin de période | 133 974 | 14,58 | 31 534 | 14,91 |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | 20,8 mois | | 5,7 mois | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | 19,65 (exercice 2006) | | 19,65 (exercice 2006) | |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2007 | 401 776 | 10,61 | 31 534 | 14,91 |
| Options attribuées pendant la période | - | - | - | - |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | -57 143 | 6,85 | - | - |
| Options exercées pendant la période | -2 857 | - | -320 | 14,91 |
| Options expirées pendant la période | -131 117 | 14,58 | -31 214 | 14,91 |
| En circulation au 31 décembre 2006 | 210 659 | 9,10 | - | - |
| Exercable en fin de période | 210 659 | 9,10 | - | - |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | 17,8 mois | | - | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | - | | - | |

Options de souscription d'actions (notes)

- (1) Attribution décidée par les conseils d'administration du 17/12/1998, 16/12/1999 et 23/06/2000 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 22/04/1998.
Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 5 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 7 ans après la date d'attribution.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle de 20 %.
- (2) Attribution décidée par le Directoire du 14/04/2004 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 10/10/2003.
La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 6 ans après la date d'attribution.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 10 % et 20 %.
Les prix d'exercice sont de 13,19 euros pour 271608 options échéance 14/04/2010.
- (3) Attribution décidée par le Directoire du 24/07/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 26/06/2003.
La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %.
Les prix d'exercice sont de 7,47 euros pour 143177 options échéance 24/07/2008.
- (4) Attribution décidée par les Directoires du 17/10/2002 et 14/04/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 26/06/2002.
Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution en fonction des options.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %.
Le prix d'exercice est de 4,53 euros pour 13500 options échéance 14/04/2008.
- (5) Attribution décidée par les Directoires du 17/10/2002 et 14/04/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 30/05/2001.
Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution en fonction des options.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %.
- (6) Attribution décidée par le Directoire du 14/04/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 23/11/1999.
Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 4 ans à compter de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %.
Les prix d'exercice sont de 4,53 euros pour 44578 options échéance 14/04/2008.
- (7) Attribution décidée par le Directoire du 14/04/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 23/11/1999.
Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 4 ans à compter de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %.
Les prix d'exercice sont de 4,53 euros pour 27422 options échéance 14/04/2008.

Options d'achat d'actions (notes)

- (1) Attribution décidée par les conseils d'administration du 24/06/1999, 16/12/1999 et 23/06/2000 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 22/04/1998.
Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 5 ans et l'option doit être exercée au plus tard 7 ans après la date d'attribution.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle de 20 %.
- (2) Attribution décidée par les conseils d'administration du 25/08/2000, 24/04/2001, 27/01/2003 et 16/12/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 23/06/2000.
La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution sauf celle de 2000 dont les droits sont acquis immédiatement. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.
La période d'indisponibilité est de 4 ou 5 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 6 ou 7 ans après la date d'attribution.
Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 10 % et 20 %.
Les prix d'exercice sont de 6,85 euros pour 114286 options échéance 27/01/2009 et 11,77 euros pour 96373 options échéance 16/12/2009.

Attribution gratuite d'actions

| en euros | PLAN 2006 (1) | | PLAN 2007 (2) | | PLAN 2007 (3) | | PLAN 2007 (4) | |
|--|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Prix d'exercice (en euros) | 1,00 | | 1,00 | | 1,00 | | 1,00 | |
| Date d'attribution la plus éloignée | 18/12/2006 | | 29/06/2007 | | 30/08/2007 | | 10/12/2007 | |
| Date d'échéance la plus éloignée | 18/12/2010 | | 29/06/2011 | | 30/08/2011 | | 10/12/2011 | |
| | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2006 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions attribuées pendant la période | 59 000 | 1,00 | - | - | - | - | - | - |
| Actions auxquelles il est renoncé pendant la période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions exercées pendant la période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions expirées pendant la période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| En circulation au 31 décembre 2005 | 59 000 | 1,00 | - | - | - | - | - | - |
| Exercable en fin de période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | 47,6 mois | | - | | - | | - | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | - | - | - | - | - | - | - | - |
| En circulation au 1 ^{er} janvier 2005 | 59 000 | 1,00 | - | - | - | - | - | - |
| Actions attribuées pendant la période | - | - | 98 300 | 1,00 | 10 000 | 1,00 | 1 000 | 1,00 |
| Actions auxquelles il est renoncé pendant la période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions exercées pendant la période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions expirées pendant la période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| En circulation au 31 décembre 2005 | 59 000 | 1,00 | 98 300 | 1,00 | 10 000 | 1,00 | 1 000 | 1,00 |
| Exercable en fin de période | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée | 35,6 mois | | 42 mois | | 44 mois | | 47,4 mois | |
| Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros) | - | - | - | - | - | - | - | - |

(1) Attribution décidée par le Directoire du 18/12/2006 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans (2 ans après la date d'acquisition).

(2) Attribution décidée par le Directoire du 29/06/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans,

(3) Attribution décidée par le Directoire du 30/08/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans,

(4) Attribution décidée par le Directoire du 10/12/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans,

Charge liée aux paiements fondés sur des actions

Le montant de la charge liée aux paiements fondés sur des actions s'élève à :

| | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|------|------|------|
| Charge liée aux paiements fondés sur des actions | 0,6 | 0,2 | 0,4 |

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été évaluée sur la base des hypothèses suivantes :

| | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------|------|------|
| Taux d'intérêt sans risque | 4 % | 4 % | - |
| Volatilité attendue | - | - | - |
| Juste valeur moyenne pondérée des options ou actions gratuites attribuées (en euros pour une unité) | 14,49 | 14,5 | - |

NOTE 26 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Sous traitance opérationnelle et achats sur affaires | 62,9 | 74,8 | 61,2 |
| Coût des locaux | 14,3 | 13,6 | 11,3 |
| Coût de l'informatique | 17,5 | 16,1 | 14,2 |
| Coût des véhicules | 9,5 | 8,1 | 5,6 |
| Publicité et relations publiques | 1,4 | 1,3 | 1,1 |
| Commissions et honoraires | 5,5 | 4,4 | 4,3 |
| Déplacements missions et réceptions | 16,4 | 17,6 | 15,1 |
| Divers | 6,8 | 18,2 | 8,9 |
| Total | 134,3 | 154,1 | 121,7 |

A fin 2007, la plus-value constatée dans le poste "divers" au titre des opérations immobilières s'élève à 7,65 M€ (détail en note 28).

NOTE 27 - CHARGES DE PERSONNEL

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Salaires et traitements | 339,4 | 327,2 | 267,3 |
| Cotisations versées aux régimes de retraite | 17,4 | 17,0 | 13,6 |
| Charges sociales | 97,6 | 93,7 | 82,3 |
| Charge liée aux paiements fondés sur actions | 0,6 | 0,2 | 0,4 |
| Participation des salariés | 2,3 | 2,2 | 4,1 |
| Total | 457,3 | 440,3 | 367,7 |

NOTE 28 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|----------|----------|-------------|
| Perte de valeur des actifs corporels, incorporels et goodwill | - | - | - |
| Coûts de restructuration | - | - | - |
| Locaux abandonnés | - | - | - |
| Personnel | - | - | - |
| Valeur nette comptable de cessions d'immobilisations | - | - | -1,2 |
| Autres | - | - | -0,5 |
| Total autres charges opérationnelles | - | - | -1,7 |
| Autres produits opérationnels | - | - | - |
| Prix de cession des titres | - | - | 1,8 |
| Reprises de provisions liées à des sociétés non consolidées | - | - | 0,3 |
| Prix de cession d'immobilisations d'exploitation | - | - | 0,1 |
| Total autres produits opérationnels | - | - | 2,2 |
| Total des autres produits et charges opérationnels | - | - | 0,5 |

Aucune opération intervenue en 2007 ne remplit les caractéristiques nécessaires au classement en autres produits et charges opérationnels (recommandation AMF du 19 décembre 2006). Toutefois 2 éléments ont affectés de façon « non récurrente » le résultat opérationnel.

Opérations immobilières à Saint-Quentin en Yvelines et Toulouse

Afin :

- de rationaliser son parc immobilier et de regrouper ses effectifs sur un même site à Paris et à Toulouse,
- et de bénéficier des conditions particulières d'accès par Assystem au marché immobilier local,

le groupe Assystem a cédé à DEGI (fonds d'investissement immobilier allemand) au cours du 1^{er} semestre deux ensembles immobiliers en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) pour un prix total de 71.6 M€ HT.

Il s'agit :

- en février 2007, d'un bâtiment en L situé à St-Quentin-en-Yvelines, d'une surface totale de 10.500 m² (cinq étages, un parking souterrain et un restaurant pour les employés). L'endroit est parfaitement situé pour l'accès aux transports : 200 mètres d'une station de réseau ferroviaire suburbain (RER) de la région parisienne. Les sorties des autoroutes A12 et A13 sont à environ un kilomètre de distance.
La livraison définitive du bâtiment est programmée pour le quatrième trimestre 2008.
- en juin 2007, de deux bâtiments de bureau à Toulouse en L avec une surface totale de 14.500 m² (cinq étages et un restaurant pour les employés). Le centre de la ville peut être atteint en 15 minutes ; l'aéroport est à 10 minutes en voiture. Le voisinage comporte principalement des fournisseurs pour Airbus.
La livraison définitive sera réalisée en février et mars 2008.

Le Groupe occupera ensuite les locaux après avoir signé un bail commercial classique aux conditions de marché.

D'un point de vue comptable et conformément à l'application des normes IAS 11 et 18, ces 2 opérations identiques réalisées avec un seul investisseur ont été traitées à l'avancement technique. A fin 2007 la plus value constatée s'élève à 7,65 millions d'euros et est comptabilisée en autres produits et charges d'exploitation dans le poste divers (note 26). Ces opérations ont été assorties de garanties bancaires réciproques de paiement et d'achèvement.

Restructuration des activités du site de Quimper et de la branche « Réseaux et Télécom »

Le Groupe a décidé en 2007 de se désengager :

- de ses activités à Quimper (30 personnes)
- de ses activités « Réseaux et Télécom - Opérateurs » (54 personnes)

Dans ce contexte, il a été constitué conformément à la norme IAS 37 une provision pour restructuration de 4 millions d'euros.

La cession de l'activité de Quimper est présentée dans la note 39 sur les événements postérieurs à la clôture.

NOTE 29 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Emprunt obligataire | -3,7 | -2,7 | -2,0 |
| Lignes location financement | -0,2 | -0,1 | -0,1 |
| Lignes moyen et long terme | -1,5 | -1,0 | -0,5 |
| Lignes court terme | -0,3 | -0,7 | -0,4 |
| Intérêts des dettes financières | -5,7 | -4,5 | -3,0 |
| Produits des placements de trésorerie | 1,7 | 0,9 | 1,1 |
| Résultat des couvertures de taux sur l'endettement financier | 0,7 | | -0,4 |
| Total | -3,3 | -3,6 | -2,3 |

NOTE 30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Effets de l'actualisation | -1,0 | -0,9 | -1,0 |
| Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers | -0,5 | -1,0 | -1,5 |
| Pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers | -0,4 | 0,1 | 0,1 |
| Autres produits et charges financières | 0,1 | -0,3 | -0,9 |
| Total | -1,8 | -2,1 | -3,3 |

NOTE 31 - IMPÔTS

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|--------------|-------------|--------------|
| Impôts exigibles | -7,3 | -7,3 | -11,1 |
| Impôts différés | -3,5 | -1,6 | 0,0 |
| Total impacté au compte de résultat | -10,8 | -8,9 | -11,1 |
| Impôts exigibles | -0,7 | 0,1 | |
| Impôts différés | -0,4 | 0,3 | |
| Total impacté directement aux capitaux propres | -1,1 | 0,4 | 0,0 |
| Impôts exigibles | -8,0 | -7,2 | -11,1 |
| Impôts différés | -3,9 | -1,3 | 0,0 |
| Total de la période | -11,9 | -8,5 | -11,1 |

L'impôt sur les résultats du Groupe diffère du montant théorique résultant de l'application du taux applicable aux résultats des sociétés consolidées. Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectivement comptabilisé se décompose comme suit :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Résultat avant impôt des activités poursuivies | | | |
| hors résultat des sociétés mise en équivalence | 30,8 | 25,5 | 35,9 |
| Taux théorique d'impôt | 34,43 % | 34,43 % | 34,93 % |
| Charge d'impôt théorique | 10,6 | 8,8 | 12,5 |
| Différences permanentes | -0,4 | 0,1 | -0,4 |
| Différences liées aux taux d'imposition | 0,6 | 0,7 | -0,5 |
| Ajustements comptabilisés au cours de la période | | | |
| au titre de l'impôt exigible des périodes antérieures | -0,5 | 0,1 | 0,3 |
| Avantages provenant d'un déficit fiscal, crédit d'impôt ou d'une | | | |
| différence temporaire non comptabilisé sur les exercices antérieurs | -0,1 | -1,2 | -1,1 |
| Impacts liés aux déficits non activés sur l'exercice | 0,6 | 0,4 | 0,3 |
| Total des ajustements | 0,2 | 0,1 | -1,4 |
| Charge d'impôt réelle | 10,8 | 8,9 | 11,1 |
| Taux effectif | 35,06 % | 34,90 % | 30,92 % |

NOTE 32 - RÉSULTATS PAR ACTION

Résultat de base par action

Il est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, en excluant les actions d'autocontrôle.

| | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe | 18,0 | 5,7 | 26,5 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice | 20 806 327 | 19 127 068 | 18 686 495 |
| Résultat de base par action (€ par action) | 0,87 | 0,30 | 1,42 |

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles dilutives correspondent à des options d'achat et des bons de souscription d'achats.

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe | 18,0 | 5,7 | 26,5 |
| Résultat utilisé dans le calcul du résultat dilué par action | 18,0 | 5,7 | 26,5 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice | 20 806 327 | 19 127 068 | 18 686 495 |
| Options, bons de souscription d'actions et équivalents | 560 541 | 922 288 | 3 050 737 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dans le calcul du résultat dilué par action | 21 366 868 | 20 049 356 | 21 737 232 |
| Résultat dilué par action (€ par action) | 0,84 | 0,28 | 1,22 |

L'effet dilutif est de 2.7%

NOTE 33 - DIVIDENDES PAR ACTION

| | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------------|----------------|----------------|----------------|
| Date de versement des dividendes sur les résultats de l'exercice précédent | - | 5 juillet 2007 | 6 juillet 2006 | 6 juillet 2005 |
| Date de la proposition de distribution sur les résultats de l'exercice précédent à l'Assemblée Générale | 15 mai 2008 | 23 mai 2007 | 8 juin 2006 | 9 juin 2005 |
| Montant total de la distribution (en million d'euros) sur les résultats de l'exercice précédent | - | 2,0 | 6,5 | 6,3 |
| Dividende par action (€ par action) sur les résultats de l'exercice précédent | 0,38 | 0,10 | 0,35 | 0,35 |

Les états financiers ne reflètent pas le dividende à payer sur les résultats de l'exercice précédent.

NOTE 34 - ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

À la clôture de l'exercice, la direction estime au regard de l'inventaire établi des engagements hors bilan décrit ci-dessous, qu'il ne subsiste pas d'autres engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation actuelle ou future du Groupe.

Contrats de location simple

Le tableau ci-dessous indique à la clôture de l'exercice les loyers futurs minimaux pour les contrats non résiliables :

| en millions d'euros | MOINS D'UN AN | DE UN AN À CINQ ANS | PLUS DE CINQ ANS | TOTAL |
|--|---------------|---------------------|------------------|-------------|
| Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2007 | 12,1 | 24,6 | 9,1 | 45,8 |
| Immobilier | 7,9 | 21,2 | 9,1 | 38,2 |
| Matériel de bureau et transport | 4,2 | 3,4 | - | 7,6 |
| Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2006 | 10,8 | 23,8 | 9,6 | 44,2 |
| Immobilier | 7,1 | 20,2 | 9,6 | 36,9 |
| Matériel de bureau et transport | 3,7 | 3,6 | - | 7,3 |
| Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2005 | 9,6 | 21,0 | 9,5 | 40,1 |
| Immobilier | 6,8 | 17,3 | 9,5 | 33,6 |
| Matériel de bureau et transport | 2,8 | 3,7 | - | 6,5 |

Autres engagements

| | ENGAGEMENTS DONNÉS | | | ENGAGEMENTS REÇUS | | | |
|---|-----------------------------------|--------------------|--|--------------------------------------|---|--------------------------------------|---|
| | AVALS CAUTIONS ET GARANTIES | SÛRETÉS RÉELLES | CAUTIONS DONNÉES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES | AVALS CAUTIONS ET GARANTIES | GARANTIES SUR PAIEMENTS CESSION TITRES | LIGNE DE CRÉDIT NON UTILISÉ | CAUTIONS REÇUES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES |
| Holding et SCL France Espagne Royaume Uni Allemagne Autres | 1,3 4,1 0,7 0,8 0,2 | 0,1 | 97,0 0,3 | 1,1 | 1,0 | 51,3 11,8 | 101,8 |
| Total | 7,1 | 0,1 | 97,3 | 1,1 | 1,0 | 63,1 | 101,8 |

La société Assystem Canada s'est portée garante vis-à-vis de la société Avance Solutions Experts, détenant 85% de la société Avance Services Réseaux, de toutes réclamations concernant les obligations fiscales d'Avance Services Réseaux jusqu'au 31 décembre 2006. A cet effet, le Groupe a d'ores et déjà constitué dans ces comptes une provision de 0,3 M€. Aucun engagement donné n'est inscrit dans le tableau de synthèse ci-dessus à ce titre.

Comme annoncé dans la note sur les autres produits et charges opérationnelles et dans les engagements donnés, les opérations immobilières ont été assorties de garanties bancaires réciproques de paiement et d'achèvement.

Afin de satisfaire ses ambitions de développement, comparable au modèle observé en France ces dernières années, un fond d'investis-

sement « BTIC Investissements Inc » a été constitué. BTIC investira dans des sociétés de conseil et d'ingénierie en développement, retournement ou en phase de « build up ». Pour mener à bien ce projet, 5 500 K€ ont été mobilisés. Le dirigeant opérationnel ou ses ayants droit disposent de 31.2% des droits de vote au sein de BTIC ainsi que d'un droit de 31.2% sur la plus value globale réalisée par le fond et sur la base d'un prix de revient plancher fixé à 3.35 M€.

Droit individuel de formation

Au titre de l'exercice, le volume d'heures de la part ouverte et non consommée des droits est d'environ de 281 200 heures. Le Groupe n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes consolidés.

NOTE 35 - CESSION DE FILIALE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Aucune cession significative n'est intervenue sur l'exercice 2007.

Cession des activités hollandaises sur l'exercice 2006

Le Groupe a cédé ses activités hollandaises au cours de l'exercice à travers ses filiales Avance IT Professionals IT BV, Trios Advanced Services BV, Avance Group, Avance Nederland, X Punt X bv. Les transactions ont été conclues le 30 septembre 2006. Le paiement du prix de cession et les flux de trésorerie générés par cette cession se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | |
|--|------------|
| En trésorerie et équivalents de trésorerie | 3,0 |
| Paievements différés | 1,5 |
| Frais lié à la cession | -0,2 |
| Décomposition de l'encaissement du prix de cession | 4,3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,2 |
| Découverts bancaires | -0,5 |
| Position nette de trésorerie cédée | 0,7 |
| Encaissement du prix de cession en trésorerie et équivalents de trésorerie | 2,8 |
| Flux de trésorerie sur la cession | 2,1 |

L'actif net à la date de cession se décompose comme suit :

| en millions d'euros | |
|--|-------------|
| Goodwill | 12,3 |
| Impôts différés actif | 0,1 |
| Clients et comptes rattachés | 1,8 |
| Autres créances | 0,9 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 1,2 |
| Total actif | 16,3 |
| Provisions pour risques et charges | 0,7 |
| Dettes financières et trésorerie passive | 0,5 |
| Autres dettes | 2,9 |
| Total passif | 4,1 |
| Actif net | 12,2 |
| Plus ou moins value réalisée | -7,9 |
| Prix de cession total | 4,3 |

Les flux de trésorerie générés se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | 2006 | 2005 |
|--|------------|------------|
| Résultats nets des activités abandonnées | -7,7 | 0,3 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | 7,8 | - |
| Autres variations de trésorerie générée par l'activité | 0,5 | 0,1 |
| Flux de trésorerie généré par l'activité | 0,6 | 0,4 |
| Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement | 1,5 | -0,3 |
| Flux de trésorerie lié aux opérations de financement | - | - |
| Flux de trésorerie | 2,1 | 0,1 |

Le résultat généré par la cession des activités hollandaises se décompose comme suit :

| en millions d'euros | |
|--|-------------|
| Résultat de la période des activités de la filiale | 0,2 |
| Résultat de cession | -7,9 |
| Résultat des activités abandonnées | -7,7 |

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat de la période des activités hollandaises classé en résultat des activités abandonnées au compte de résultat se décompose comme suit :

| en millions d'euros | 2006 | 2005 |
|---|-------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 6,4 | 9,6 |
| Charges de personnel | -1,6 | -3,0 |
| Autres charges d'exploitation | -4,6 | -6,3 |
| Autres produits et charges opérationnels | - | - |
| Coût de l'endettement financier net | - | - |
| Autres charges et produits financiers nets | - | - |
| Résultat avant impôt | 0,2 | 0,3 |
| Impôts sur les résultats | - | - |
| Résultat de cession | -7,9 | - |
| Résultat de la période des activités abandonnées | -7,7 | 0,3 |
| Impôts exigibles | - | - |
| Impôts différés | - | - |
| Impôts sur les résultats | - | - |

Cession des activités canadiennes sur l'exercice 2006

Le Groupe a cédé ses activités canadiennes au cours de l'exercice à travers ses filiales Groupe conseil OSI et Avance Services Réseaux.

Les transactions ont été conclues respectivement le 30 juin 2006 et le 31 décembre 2006.

Le paiement du prix de cession et les flux de trésorerie générés par cette cession se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | |
|--|-------------|
| En trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,8 |
| Décomposition de l'encaissement du prix de cession | 5,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,0 |
| Découverts bancaires | -1,9 |
| Position nette de trésorerie cédée | -0,9 |
| Encaissement du prix de cession en trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,8 |
| Flux de trésorerie sur la cession | 6,7 |

L'actif net à la date de cession se décompose comme suit :

| en millions d'euros | |
|--|-------------|
| Goodwill | 6,5 |
| Immobilisations corporelles | 0,2 |
| Autres actifs non courants | 0,1 |
| Impôts différés actif | 0,8 |
| Clients et comptes rattachés | 4,9 |
| Autres créances | 1,5 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 1,0 |
| Total actif | 15,0 |
| Provisions pour risques et charges | 0,4 |
| Dettes financières et trésorerie passive | 1,9 |
| Autres dettes | 4,6 |
| Total passif | 6,9 |
| Actif net | 8,1 |
| Plus ou moins value réalisée | -2,3 |
| Prix de cession total | 5,8 |

Les flux de trésorerie générés se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | 2006 | 2005 |
|--|-------------|-------------|
| Résultats nets des activités abandonnées | -3,4 | 1,0 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | 2,8 | 0,2 |
| Autres variations de trésorerie générée par l'activité | 0,4 | -0,6 |
| Flux de trésorerie généré par l'activité | -0,2 | 0,6 |
| Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement | 6,6 | -3,2 |
| Flux de trésorerie lié aux opérations de financement | - | - |
| Flux de trésorerie | 6,4 | -2,6 |

Le résultat généré par la cession des activités canadiennes se décompose comme suit :

| en millions d'euros | |
|--|-------------|
| Résultat de la période des activités de la filiale | -1,1 |
| Résultat de cession | -2,3 |
| Résultat des activités abandonnées | -3,4 |

Le résultat de la période des activités canadiennes classé en résultat des activités abandonnées au compte de résultat se décompose comme suit :

| en millions d'euros | 2006 | 2005 |
|---|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires | 13,5 | 18,1 |
| Charges de personnel | -6,3 | -7,1 |
| Impôts et taxes | -0,1 | -0,1 |
| Dotations aux amortissements et provisions | -0,1 | -0,1 |
| Autres charges d'exploitation | -7,5 | -9,9 |
| Autres produits et charges opérationnels | -0,3 | 0,1 |
| Coût de l'endettement financier net | - | -0,1 |
| Autres charges et produits financiers nets | -0,2 | 0,2 |
| Résultat avant impôt | -1,0 | 1,1 |
| Impôts sur les résultats | -0,1 | -0,1 |
| Résultat de cession | -2,3 | - |
| Résultat de la période des activités abandonnées | -3,4 | 1,0 |
| Impôts exigibles | - | - |
| Impôts différés | -0,1 | -0,1 |
| Impôts sur les résultats | -0,1 | -0,1 |

Synthèse des résultats et flux de trésorerie présentés en activités abandonnées

| en millions d'euros | ACTIVITÉS HOLLANDE | 2006 ACTIVITÉS CANADA | TOTAL | ACTIVITÉS HOLLANDE | 2005 ACTIVITÉS CANADA | TOTAL |
|--|-----------------------|-----------------------------|--------------|-----------------------|-----------------------------|-------------|
| Flux de trésorerie généré par l'activité | 0,6 | -0,2 | 0,4 | 0,4 | 0,6 | 1,0 |
| Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement | 1,5 | 6,6 | 8,1 | -0,3 | -3,2 | -3,5 |
| Flux de trésorerie lié aux opérations de financement | - | - | - | - | - | - |
| Flux de trésorerie | 2,1 | 6,4 | 8,5 | 0,1 | -2,6 | -2,5 |
| Chiffre d'affaires | 6,4 | 13,5 | 19,9 | 9,6 | 18,1 | 27,7 |
| Charges de personnel | -1,6 | -6,3 | -7,9 | -3,0 | -7,1 | -10,1 |
| Impôts et taxes | - | -0,1 | -0,1 | - | -0,1 | -0,1 |
| Dotations aux amortissements et provisions | - | -0,1 | -0,1 | - | -0,1 | -0,1 |
| Autres charges d'exploitation | -4,6 | -7,5 | -12,1 | -6,3 | -9,9 | -16,2 |
| Autres produits et charges opérationnels | - | -0,3 | -0,3 | - | 0,1 | 0,1 |
| Coût de l'endettement financier net | - | - | - | - | -0,1 | -0,1 |
| Autres charges et produits financiers nets | - | -0,2 | -0,2 | - | 0,2 | 0,2 |
| Résultat avant impôt | 0,2 | -1,0 | -0,8 | 0,3 | 1,1 | 1,4 |
| Impôts sur les résultats | - | -0,1 | -0,1 | - | -0,1 | -0,1 |
| Résultat de cession | -7,9 | -2,3 | -10,2 | - | - | - |
| Résultat des activités abandonnées | -7,7 | -3,4 | -11,1 | 0,3 | 1,0 | 1,3 |
| Impôts exigibles | - | - | - | - | - | - |
| Impôts différés | - | -0,1 | -0,1 | - | -0,1 | -0,1 |
| Impôts sur les résultats | - | -0,1 | -0,1 | - | -0,1 | -0,1 |

Cession d'Assystem Maroc sur l'exercice 2005

Le Groupe a cédé ses activités du Maroc à travers sa filiale Assystem Maroc à Safran. La cession a été conclue le 27 septembre 2005 date à laquelle la société Safran a pris le contrôle de l'entreprise.

Il faut noter que la cession de la filiale Assystem Maroc ne remplit pas les conditions d'IFRS 5 relatives à la qualification de l'opération en tant qu'« Activités abandonnées ».

Le paiement du prix de cession et les flux de trésorerie générés par cette cession se décomposent comme suit :

| en millions d'euros | |
|---|------------|
| En trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,8 |
| Décomposition de l'encaissement du prix de cession | 1,8 |
| Position nette de trésorerie cédée | 0,3 |
| Flux de trésorerie sur la cession | 1,5 |

NOTE 36 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Les parties liées sont les sociétés non consolidées (titres classés en actifs disponibles à la vente), les participations dans les entreprises associées du Groupe et les autres parties liées, constituées des sociétés contrôlées directement par des dirigeants du Groupe.

Les transactions avec les parties liées se décomposent comme suit :

Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|------------|----------|------------|
| Salaires et autres avantages à court terme | 1,0* | - | 1,0 |
| Paieement fondé sur des actions | 0,4 | - | - |
| Total | 1,4 | - | 1,0 |

* rémunération des membres du Comité Exécutif, salariés du Groupe Assystem

Transactions inscrites dans le compte de résultat

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--------------------------------------|------------|------------|------------|
| Filiales non consolidées | 0,2 | 0,2 | - |
| Chiffre d'affaires | 0,2 | 0,2 | - |
| Filiales non consolidées | - | - | 0,1 |
| Autres parties liées | 3,0 | 1,9 | 2,3 |
| Autres charges d'exploitation | 3,0 | 1,9 | 2,4 |
| Intérêts financiers | - | - | - |

Transactions inscrites au bilan

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| Filiales non consolidées | - | 0,1 | - |
| Autres créances | - | 0,1 | - |
| Autres parties liées | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Dettes fournisseurs | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Autres parties liées | - | 0,6 | - |
| Autres dettes | - | 0,6 | - |

Prêts octroyés à des filiales non consolidées

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--------------------------------|-------------|-------------|------------|
| Filiales non consolidées | 1,8 | 0,6 | - |
| Entreprises associées | - | - | - |
| Autres parties liées | - | - | - |
| En début d'exercice | 1,8 | 0,6 | - |
| Filiales non consolidées | 0,3 | 0,6 | 0,6 |
| Entreprises associées | - | - | - |
| Autres parties liées | - | - | - |
| Nouveaux prêts octroyés | 0,3 | 0,6 | 0,6 |
| Filiales non consolidées | -0,1 | -0,1 | - |
| Entreprises associées | - | - | - |
| Autres parties liées | - | - | - |
| Prêts remboursés | -0,1 | -0,1 | - |
| Filiales non consolidées | - | 0,9 | - |
| Entreprises associées | - | - | - |
| Autres parties liées | - | - | - |
| Variation de périmètre | - | 0,9 | - |
| Filiales non consolidées | - | -0,1 | - |
| Entreprises associées | - | - | - |
| Autres parties liées | - | - | - |
| Perte de valeur | - | -0,1 | - |
| Filiales non consolidées | 0,1 | -0,1 | - |
| Entreprises associées | - | - | - |
| Autres parties liées | - | - | - |
| Différence de change | 0,1 | -0,1 | - |
| En fin d'exercice | 2,1 | 1,8 | 0,6 |
| Filiales non consolidées | 2,1 | 1,8 | 0,6 |

Les caractéristiques générales des principaux prêts existants à la clôture de l'exercice 2007 sont les suivantes :

| en millions d'euros | MONTANT | TERME | TAUX D'INTÉRÊT |
|------------------------------|---------|-------|-------------------|
| NOM DE LA PARTIE LIÉE | | | |
| Talan | 0,2 | 2011 | 2% |
| Avance Services Réseaux | 1,4 | 2011 | Euribor 3M + 1,7% |

NOTE 37 - FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ

Transactions sans contrepartie de flux de trésorerie

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Résultat net des activités poursuivies | 18,2 | 16,8 | 25,2 |
| Amortissements et provisions | 13,8 | 3,5 | 1,9 |
| Quote-part de résultat selon la méthode de mise en équivalence | 1,8 | -0,2 | -0,4 |
| Variation de juste valeur | 1,5 | 1,9 | 2,5 |
| Charges liées aux paiements fondés sur des actions | 0,6 | 0,2 | 0,4 |
| Variation des impôts différés | 3,4 | 1,6 | 0,1 |
| Résultat sur cessions d'éléments d'actif | 0,5 | -0,6 | -1,1 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | 21,6 | 6,4 | 3,4 |
| Impôts sur les sociétés | 7,3 | 7,6 | 11,1 |
| Intérêts payés -classés en opération de financement) | 4,5 | 3,7 | 2,9 |
| Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | 33,4 | 17,7 | 17,4 |
| Variation du besoin net en fonds de roulement | 18,4 | -4,5 | -29,0 |
| Impôts sur les sociétés décaissés | -0,4 | -13,5 | -9,1 |
| Flux net de trésorerie nette généré par l'activité | 69,6 | 16,5 | 4,5 |

COMPTES CONSOLIDÉS

Détail des flux de trésorerie sur le besoin en fonds de roulement -BFR)

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------------|-------------|--------------|
| Variation du BFR net - clients | 24,6 | -4,8 | -61,3 |
| Variation du BFR net - fournisseurs | -0,1 | -2,9 | 13,6 |
| Variation du BFR net - autres créances et dettes d'exploitation | -0,6 | 4,9 | 16,3 |
| Variation du BFR net lié à l'activité | 23,9 | -2,8 | -31,4 |
| Variation du BFR net - autres créances et dettes diverses | -5,5 | -1,7 | 2,4 |
| Variation du BFR des activités poursuivies | 18,4 | -4,5 | -29,0 |

Détail des flux de trésorerie sur les acquisitions d'immobilisations

| | | | |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Acquisitions d'immobilisations d'exploitation | -15,3 | -16,4 | -11,5 |
| Variation du BFR des fournisseurs d'immobilisations | 0,3 | 1,6 | 0,9 |
| Acquisitions d'immobilisations nettes de la variation des fournisseurs des activités poursuivies | -15,0 | -14,8 | -10,6 |

Détail des flux de trésorerie sur les cessions d'immobilisations

| | | | |
|---|------------|------------|------------|
| Cessions d'immobilisations d'exploitation | 0,4 | 1,4 | 0,4 |
| Variation du BFR des créanciers sur cession d'immobilisations | 0,5 | - | 0,1 |
| Cessions d'immobilisations nettes de la variation des créances des activités poursuivies | 0,9 | 1,4 | 0,5 |

Détail des flux de trésorerie sur les acquisitions de titres

| | | | |
|--|------------|-------------|--------------|
| Acquisitions de titres | 0,1 | -4,0 | -36,7 |
| Variation des dettes sur investissements financiers | - | -2,7 | -1,3 |
| Acquisitions nettes de titres des activités poursuivies | 0,1 | -6,7 | -38,0 |

Détail des flux de trésorerie sur les cessions de titres

| | | | |
|--|------------|------------|------------|
| Cessions de titres | - | 1,8 | 2,1 |
| Variation des créances sur cession de titres | 0,5 | - | - |
| Cessions nettes de titres des activités poursuivies | 0,5 | 1,8 | 2,1 |

Au cours de l'exercice, le Groupe a investi au titre des contrats de location financement :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|----------------------------------|----------|------------|------------|
| Investissements incorporels | - | 0,7 | - |
| Investissements corporels | - | 0,1 | 0,3 |
| Total des investissements | - | 0,8 | 0,3 |

La trésorerie nette de clôture et d'ouverture figurant au tableau de flux de trésorerie se décompose comme suit :

| en millions d'euros | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 48,9 | 59,2 | 94,7 |
| Découverts bancaires | -11,7 | -15,5 | -6,1 |
| Trésorerie nette d'ouverture | 37,2 | 43,7 | 88,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 92,0 | 48,9 | 59,2 |
| Découverts bancaires | -11,6 | -11,7 | -15,5 |
| Trésorerie nette de clôture | 80,4 | 37,2 | 43,7 |

NOTE 38 - ENDETTEMENT NET

L'endettement financier net correspond à l'endettement financier brut (emprunts obligataires, autres passifs financiers et instruments financiers dérivés courants et non courants) diminué de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés actifs courants et non courants.

| en millions d'euros | SOLDE AU 31/12/07 | ÉCHÉANCIER | | | | | PART À PLUS D'UN AN |
|--|----------------------|--------------|------------|------------|-------------|-------------|---------------------------|
| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| Emprunts obligataires | 76,3 | - | - | - | 76,3 | - | 76,3 |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 32,7 | 7,3 | 3,0 | 3,0 | 3,0 | 16,4 | 25,4 |
| Dettes de location financement | 0,7 | 0,6 | 0,1 | - | - | - | 0,1 |
| Passifs financiers divers et dérivés | 1,4 | 0,9 | 0,3 | 0,2 | - | - | 0,5 |
| Concours bancaires courants | 11,6 | 11,6 | - | - | - | - | - |
| Total endettement brut | 122,7 | 20,4 | 3,4 | 3,2 | 79,3 | 16,4 | 102,3 |
| Ventilation des échéances en % | 100 % | 17 % | 3 % | 3 % | 65 % | 13 % | 83 % |
| Trésorerie | 28,4 | 28,4 | - | - | - | - | - |
| Équivalents de trésorerie | 63,6 | 63,6 | - | - | - | - | - |
| Dérivés | 3,5 | 3,5 | - | - | - | - | - |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs | 95,5 | 95,5 | - | - | - | - | - |
| Total endettement net | 27,2 | -75,1 | 3,4 | 3,2 | 79,3 | 16,4 | 102,3 |

L'endettement net converti au cours de clôture réparti par devise se décompose comme suit :

| en millions d'euros | SOLDE AU 31/12/07 | EURO | LIVRE STERLING | RON ROUMANIE | SKK SLOVAQUIE | CNY CHINE | DOLLAR CANADA |
|--|----------------------|--------------|-------------------|-----------------|------------------|--------------|------------------|
| Emprunts obligataires | 76,3 | 76,3 | - | - | - | - | - |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 32,7 | 32,7 | - | - | - | - | - |
| Dettes de location financement | 0,7 | 0,6 | 0,1 | - | - | - | - |
| Dettes financières diverses et dérivés | 1,4 | 0,9 | 0,5 | - | - | - | - |
| Concours bancaires courants | 11,6 | 11,0 | 0,6 | - | - | - | - |
| Total endettement brut | 122,7 | 121,5 | 1,2 | - | - | - | - |
| Ventilation en % | 100 % | 99 % | 1 % | - | - | - | - |
| Disponibilités | 28,4 | 25,9 | | 0,9 | 0,4 | 0,4 | 0,8 |
| Équivalents de trésorerie | 63,6 | 60,8 | | | | | 2,8 |
| Dérivés actifs | 3,5 | 3,5 | - | - | - | - | - |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs | 95,5 | 90,2 | 0,0 | 0,9 | 0,4 | 0,4 | 3,6 |
| Total endettement net | 27,2 | 31,3 | 1,2 | -0,9 | -0,4 | -0,4 | -3,6 |

NOTE 39 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 14 février 2008 Assystem et les actionnaires du Groupe anglo-indien Silver Software (www.silver-software.net) ont signé un accord en vue de la création d'une co-entreprise d'environ 500 collaborateurs spécialisée dans la conception de systèmes électroniques et informatiques à sécurité critique.

Cette co-entreprise, basée au Royaume-Uni et majoritairement détenue par Assystem (environ 57%), devrait réaliser un chiffre d'affaires d'environ 35M€ ; elle sera constituée de :

- l'ensemble des activités de Silver Software (chiffre d'affaires d'environ 12M€, 330 collaborateurs dont 230 situés en Inde, à Bangalore). Silver Software, fondée il y a environ 10 ans, est la première société euro-indienne à avoir obtenu la certification CMMI niveau 5. Elle travaille principalement pour les secteurs ferroviaire (Westinghouse, Ansaldo, ...) et aéronautique (GE Aviation, Goodrich, Israeli Aerospace Industries, ...).
- la division Technologies d'Atena, filiale allemande d'Assystem depuis juin 2005 (chiffre d'affaires d'environ 20M€, 180 collaborateurs). Cette division travaille principalement pour les secteurs automobile (BMW, Daimler,...) et aéronautique (MTU Aéro-Engines, Airbus, EADS, ...).

Compte tenu des délais liés aux opérations de constitution de la co-entreprise et de ses filiales, la formation du nouvel ensemble devrait être achevée mi-2008. Cet accord a été conclu sous réserve de la réalisation des conditions suspensives usuelles.

Le 29 février 2008 la société TES a repris le site de Quimper sous forme d'acquisition de fonds de commerce. Les conséquences de cette cession sont couvertes par la provision pour restructuration.

7 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Comptes Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société ASSYSTEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2 (Rubrique "Regroupements d'entreprises"), la note 4 (Rubrique "Dépréciation des goodwill et des actifs incorporels") et la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2, 4 et 7 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2008
Les Commissaires aux Comptes

ACE
Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Alain AUVRAY

Deloitte & Associés

Albert AÏDAN

1 - BILAN

| ACTIF (en milliers d'euros) | 2007 | | | 2006 |
|--|----------------|--------------------------------|----------------|----------------|
| | BRUT | AMORTISSEMENTS & PROVISIONS | NET | NET |
| Immobilisations incorporelles | 2 112 | 1 866 | 246 | 115 |
| Immobilisations corporelles | 4 125 | 3 296 | 829 | 1 008 |
| Titres de participation | 279 390 | 7 693 | 271 697 | 270 902 |
| Créances rattachées à des participations | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts | 2 933 | 230 | 2 703 | 2 449 |
| Autres immobilisations financières | 19 954 | 3 736 | 16 218 | 13 055 |
| Immobilisations financières | 302 277 | 11 659 | 290 618 | 286 406 |
| Actif immobilisé | 308 515 | 16 821 | 291 694 | 287 529 |
| Créances d'exploitation | 26 414 | 141 | 26 273 | 67 118 |
| Valeurs mobilières de placement | 49 783 | | 49 783 | 14 790 |
| Disponibilités | 986 | | 986 | 894 |
| Charges constatées d'avance | 1 101 | | 1 101 | 326 |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | 423 | | 423 | 824 |
| Écart de conversion actif | 567 | | 567 | 29 |
| Actifs circulants | 79 274 | 141 | 79 133 | 83 981 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 387 789 | 16 962 | 370 827 | 371 510 |

| PASSIF (en milliers d'euros) | 2007 | 2006 |
|--|----------------|----------------|
| | Capital | 21 906 |
| Primes liées au capital | 79 877 | 78 984 |
| Réserve légale | 1 902 | 1 902 |
| Réserve réglementée et autres réserves | 4 158 | 4 158 |
| Report à nouveau | 132 918 | 143 532 |
| Résultat de l'exercice | 6 843 | -8 574 |
| Provisions réglementées | 330 | 424 |
| Capitaux propres | 247 935 | 242 159 |
| Provisions pour risques et charges | 4 106 | 448 |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | 78 130 | 78 090 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 33 171 | 37 667 |
| Emprunts et dettes financières | 432 | 4 974 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 4 867 | 3 975 |
| Dettes fiscales et sociales | 1 127 | 1 804 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 6 | 181 |
| Autres dettes | 692 | 2 049 |
| Produits constatés d'avance | 20 | |
| Écart de conversion passif | 341 | 163 |
| Dettes | 118 786 | 128 903 |
| TOTAL DU PASSIF | 370 827 | 371 510 |

2 - COMPTE DE RÉSULTAT

| (en milliers d'euros) | 2007 | 2006 |
|--|---------------|---------------|
| Chiffres d'affaires | 10 908 | 12 081 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 286 | 135 |
| Autres produits | | 2 |
| Produits d'exploitation | 11 194 | 12 218 |
| Achats et charges externes | 11 696 | 11 982 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 178 | 184 |
| Salaires et charges sociales | 37 | 81 |
| Jetons de présence | 236 | 224 |
| Autres charges de gestion courante | | 83 |
| Dotation aux amortissements et provisions | 655 | 1 636 |
| Charges d'exploitation | 12 802 | 14 191 |
| Résultat d'exploitation | -1 608 | -1 973 |
| Produits financiers | 16 886 | 17 992 |
| Charges financières | 14 490 | 15 674 |
| Résultat financier | 2 396 | 2 317 |
| Résultat courant | 788 | 345 |
| Résultat exceptionnel | 1 479 | -9 322 |
| Impôts sur les bénéfices | -4 576 | -404 |
| Résultat de l'exercice | 6 843 | -8 574 |

3 - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2007

La présente annexe complète le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2007 dont le total s'élève à 370 827 K€, ainsi que le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 6 843 K€.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2007.

Les chiffres sont indiqués en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 1 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Evolution des filiales et participations

Acquisitions de filiales

Au cours de l'exercice, Assystem a souscrit au capital des sociétés suivantes :

- SCICV FUTURA III pour 5 K€
- SCICV ARC EN CIEL pour 5 K€
- ASSYSTEM BELGIUM pour 18 K€
- ASSYSTEM DEVELOPPEMENT pour 40 K€

Cessions de filiales

Le 02 janvier, Assystem a cédé à sa filiale Assystem Facilities la totalité des titres de la société Assystem Technologies et Services au prix de 20 K€.

Le 25 octobre, Assystem a cédé à sa filiale Assystem France la totalité des titres de la société BRIME SAS au prix de 12 600 K€.

Réduction de capital dans les filiales

Le 19 décembre, la filiale canadienne Assystem Canada a procédé à une réduction de capital de 1 219 KCAD soit 849 K€ qui ont fait l'objet d'un transfert de fonds vers Assystem.

Apport partiel d'actifs entre filiales

A l'occasion de l'apport partiel d'actifs intervenu entre les sociétés Assystem France et Assystem Facilities au cours de l'exercice, les valeurs des participations d'Assystem dans ses deux filiales ont été pour Assystem France diminuée et pour Assystem Facilities augmentée de 1 496 K€. Assystem France a attribué à Assystem la totalité des titres créés par Assystem Facilities afin de rémunérer Assystem France de son apport, conformément aux dispositions de l'article 115-2 du CGI et aux termes de la première résolution de l'AGE du 31 décembre 2007 de la société Assystem France.

La demande d'agrément fiscal prévu aux articles 210 B et 115.2 du CGI déposée auprès de l'Administration a été reçue le 11 mars 2008.

Actions propres

Au 31 décembre 2007, la valeur d'inventaire des actions propres détenues par la Société constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice étant inférieure à la valeur d'achat de ces actions, une provision pour dépréciation de 3 736 K€ a été constatée. La provision constatée au 31 décembre 2006 a été reprise pour 2 710 K€.

De même, en raison de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions, a été constatée au 31 décembre une provision pour risque de 2 170 K€.

Enfin, compte tenu de l'existence au 31 décembre de deux plans d'options d'achat d'action, une provision pour risque d'un montant de 988 K€ a été comptabilisée.

Centralisation automatique de trésorerie

L'ensemble des opérations de centralisation automatique de trésorerie (cash pooling) a été transféré d'Assystem à sa filiale Assystem Belgium au cours du quatrième trimestre 2007.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

NOTE 2 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de l'exercice 2007 sont établis et présentés conformément aux articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce, aux dispositions du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable et notamment au CRC n° 99-03 du 29 avril 1999.

Rappel des principes comptables

Les principes comptables généraux ont été appliqués dans le respect des règles communément admises :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables.

Les valeurs sont inscrites en comptabilité suivant la méthode habituelle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Suite aux études réalisées dans le cadre du passage aux normes IFRS, les durées et modes d'amortissement ont été revues afin de retenir des valeurs plus proches de la réalité économique.

- Logiciels 1 à 5 ans
- Brevets 4 ans
- Installations et agencements 5 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans
- Constructions 20 ans

Participations

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les cessions sont évaluées d'après un prix de revient. Le calcul de la plus-value ou de la moins-value est basé sur la valeur comptable des titres cédés.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition des titres.

La valeur d'usage de l'entité est appréciée de façon autonome suivant une approche multi critères (méthode DCF, évaluation boursière et méthode des comparables).

Frais d'acquisition de titres de participation

Ces frais sont comptabilisés en charges.

Ils sont réintégrés fiscalement lors de l'exercice d'acquisition des titres de participation puis font l'objet d'une déduction extra comptable sur cinq ans.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale.

Créances

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Il s'agit essentiellement de créances sur des entreprises liées.

Charges à répartir

Les charges à répartir concernent les frais d'émission des OBSAR. Ils font l'objet d'un amortissement sur leur durée de vie, soit entre 5 à 7 ans.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Indemnités de fin de carrière

ASSYSTEM n'emploie plus de personnel depuis le 31 décembre 2005.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires constatés lors de l'acquisition d'un immeuble font l'objet d'une reprise par dixième à partir de la dixième année.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06 sur les passifs.

Provisions pour litiges prud'hommes

Les provisions sont évaluées, au cas par cas, en fonction du risque et des motifs de la demande.

Provisions pour risques filiales

Les filiales pour lesquelles un risque est envisagé font l'objet d'une provision.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS ET CHARGES À RÉPARTIR**Variation de l'actif immobilisé brut**

| | VALEURS BRUTES À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE | AUGMENTATIONS DES VALEURS BRUTES | DIMINUTIONS DES VALEURS BRUTES | VALEURS BRUTES À LA FIN DE L'EXERCICE |
|-------------------------------|--|--|--------------------------------------|---|
| Immobilisations incorporelles | 2 173 | 203 | 264 | 2 112 |
| Immobilisations corporelles | 4 104 | 21 | | 4 125 |
| Immobilisations financières | 295 135 | 27 792 | 20 649 | 302 277 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 301 412 | 28 016 | 20 913 | 308 515 |

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels pour une valeur de 1 894 K€, un brevet complètement amorti pour 15 K€ et des immobilisations en cours pour 203 K€ relatives au nouveau logiciel de consolidation et de reporting dont va se doter le Groupe.

Les immobilisations corporelles demeurent quasiment inchangées.

Immobilisations financières

Cette rubrique correspond essentiellement aux titres de participation, aux prêts rattachés à des participations et aux actions propres.

| MOUVEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS PROPRES (en euros) | NOMBRE D' ACTIONS | VALEURS EUROS |
|--|-------------------|---------------|
| Nombre d'actions propres au 31 décembre 2006 | 872 730 | 15 286 |
| Acquisitions | 939 508 | 11 176 |
| Cessions | 392 957 | 6 885 |
| Nombre d'actions propres au 31 décembre 2007 | 1 419 281 | 19 576 |

Variation des amortissements et charges à répartir

| IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES | MONTANT DÉBUT EXERCICE | AUGMENTATIONS DOTATIONS | DIMINUTIONS REPRISES | MONTANT FIN EXERCICE |
|---|------------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 1 834 | 32 | | 1 866 |
| | 1 834 | 32 | | 1 866 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Constructions sur sol propre | 1 458 | 94 | | 1 552 |
| Constructions Installations générales agencements | 274 | 19 | | 293 |
| Installations générales | 170 | 38 | | 208 |
| Matériel de transport | 22 | 5 | | 27 |
| Matériel de bureau, informatique et mobilier | 983 | 44 | | 1 028 |
| | 2 908 | 201 | | 3 108 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 4 741 | 233 | | 4 974 |

| CHARGES À RÉPARTIR | MONTANT DÉBUT EXERCICE | AUGMENTATION | DOTATION AUX AMORTISSEMENTS | MONTANT FIN EXERCICE |
|----------------------------|------------------------|--------------|-----------------------------|----------------------|
| Charges à répartir | | | | |
| Charges à répartir / OBSAR | 825 | | 402 | 423 |

NOTE 4 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

| FILIALES ET PARTICIPATIONS (montants en k€) | CAPITAL | CAPITAUX PROPRES (dont résultat 2007) | QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENU (en%) |
|--|---------|--|--|
| Renseignements détaillés concernant les filiales et participations | | | |
| 1 - Filiales | | | |
| (plus de 50 % du capital détenu) | | | |
| EUROSYN | 40 | 591 | 100 |
| SATA COMMUNICATION | 40 | -241 | 100 |
| ASSYSTEM POLSKA | 111 | NC | 100 |
| ASSYSTEM BRIME DEUTSCHLAND | 25 | 19 372 | 100 |
| ASSYSTEM IBERIA | 1 465 | 1 608 | 100 |
| ASSYSTEM SLOVAKIA | 6 | 365 | 100 |
| ASSYSTEM PORTUGAL | 5 | 77 | 100 |
| ASSYSTEM BRIME ITALIA | 400 | -891 | 100 |
| ASSYSTEM CANADA ⁽¹⁾ | 8 448 | 6 612 | 100 |
| ASSYSTEM FRANCE | 19 895 | 64 161 | 100 |
| ASSYSTEM FACILITIES | 1 308 | 6 511 | 100 |
| ASSYSTEM INNOVATION | 6 480 | 4 426 | 100 |
| ASSYSTEM ROMANIA ⁽²⁾ | 9 | 689 | 100 |
| TECHN.FIELD.SERV.INTERN | 40 | 6 776 | 100 |
| ASSYSTEM INTERNATIONAL | 40 | -4 | 100 |
| ASSYSTEM UK ⁽³⁾ | 440 | 10 762 | 100 |
| ASSYSTEM BRIME ENGINEERING CONSULTING ⁽⁴⁾ | 604 | 13 | 100 |
| SCICV FUTURA III | 5 | -108 | 100 |
| SCICV ARC EN CIEL | 5 | -225 | 100 |
| ASSYSTEM BELGIUM | 19 | 14 | 100 |
| ASSYSTEM DEVELOPPEMENT | 40 | 40 | 100 |

2 - Participations

(10 à 50 % capital détenu)

Néant

*(1) Taux de conversion moyen du dollar canadien : 1 Euro = 1,449**(2) Taux de conversion moyen du leu roumain : 1 Euro = 3,6115**(3) Taux de conversion moyen de la livre sterling : 1 Euro = 0,73335**(4) Taux de conversion moyen du yuan chinois : 1 Euro = 10,7524*

La société Assystem a été amenée à provisionner les titres de certaines de ses filiales. Les tests de valeur réalisés au 31 décembre 2007 au niveau du groupe Assystem conformément aux Règles et Méthodes Comptables décrites précédemment n'ont pas révélé d'autres indices de perte de valeur.

| VALEUR COMPTABLE BRUTE DES TITRES DÉTENUS | VALEUR COMPTABLE NETTE DES TITRES DÉTENUS | PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS (hors comptes courants IS Groupe) | MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS | CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE | RÉSULTAT DERNIER EXERCICE CLOS | DIVIDENDES ENCAISSÉS |
|---|---|---|---|--|---|-------------------------|
| 30 | 30 | | | 2 838 | 376 | 300 |
| 8 | | 230 | | 0 | -15 | |
| 111 | | 141 | | NC | NC | |
| 15 585 | 15 585 | | | 0 | 2 678 | |
| 9 446 | 9 446 | | | 9 266 | -274 | |
| 5 | 5 | 120 | | 919 | -29 | |
| 105 | 105 | | | 1 462 | 0 | |
| 390 | 390 | 4 300 | | 11 821 | -1 567 | |
| 8 271 | 3 271 | | | 861 | -278 | |
| 202 702 | 202 702 | | 902 | 394 000 | 6 070 | 5 528 |
| 3 181 | 3 181 | | | 44 923 | 3 044 | 1 700 |
| 6 457 | 4 557 | | | 0 | 22 | |
| 1 201 | 1 201 | 500 | | 4 854 | -156 | |
| 12 031 | 12 031 | | | 29 040 | 3 505 | 3 000 |
| 40 | 40 | | | 0 | -24 | |
| 19 084 | 19 084 | 5 864 | | 97 886 | 967 | |
| 674 | | 183 | | 764 | -103 | |
| 5 | 5 | | 19 328 | 0 | -112 | |
| 5 | 5 | | | 0 | -229 | |
| 18 | 18 | | | 0 | -5 | |
| 40 | 40 | | | 0 | 0 | |
| 279 390 | 271 696 | 11 338 | 20 230 | | | 10 528 |

NOTE 5 - PROVISIONS

| RUBRIQUE | MONTANT DU DÉBUT DE L'EXERCICE | AUGMENTATIONS | DIMINUTIONS | MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE |
|---|--------------------------------------|---------------|--------------|--------------------------------------|
| Amortissements dérogatoires ⁽¹⁾ | 424 | | 94 | 330 |
| Total provisions réglementées | 424 | | 94 | 330 |
| Provisions pour risques ⁽²⁾ | 419 | 3 178 | 58 | 3 539 |
| Provisions pour perte de change | 29 | 567 | 29 | 567 |
| Total provisions pour risques et charges | 448 | 3 745 | 87 | 4 106 |
| Provisions pour dépréciation des immobilisations ⁽³⁾ | 412 | | 224 | 188 |
| Provisions sur titres de participations ⁽⁴⁾ | 5 793 | 1 900 | | 7 693 |
| Provisions sur prêts ⁽⁵⁾ | 226 | 4 | | 230 |
| Provisions sur dépôts et cautionnements | | | | |
| Provisions sur actions propres ⁽⁶⁾ | 2 710 | 3 735 | 2 710 | 3 735 |
| <i>Sous-total provisions / actif immobilisé</i> | <i>9 141</i> | <i>5 639</i> | <i>2 934</i> | <i>11 846</i> |
| Provisions pour dépréciation des comptes courants | 141 | | | 141 |
| <i>Sous-total provisions / actif circulant</i> | <i>141</i> | | | <i>141</i> |
| Total provisions pour dépréciation | 9 282 | 5 639 | 2 934 | 11 987 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 10 154 | 9 384 | 3 115 | 16 423 |
| Dont dotations et reprises d'exploitation | | 20 | 282 | |
| financières | | 9 364 | 2 739 | |
| exceptionnelles | | | 94 | |

(1) Les amortissements dérogatoires concernent un immeuble apporté par Assystem SA qui avait été acquis en 1991.

L'amortissement dérogatoire qui avait été accordé à hauteur de 50 % de la valeur brute fait l'objet d'une reprise par 1/10^{ème} à partir de la dixième année.

(2) L'augmentation des provisions pour risques comprend une provision de 2 170 K€ pour les actions Assystem attribuées gratuitement, une provision de 988 K€ pour les plans d'option d'achat d'actions et une provision de 20 K€ pour le risque possible sur la filiale SATA pour solder le découvert bancaire.

Une provision fiscale relative au calcul d'IS de l'année 2003, d'un montant total de 58 K€ a été reprise.

(3) Le matériel informatique, objet de la provision a été cédé sur l'exercice. La provision de 224 K€ a été reprise.

(4) Cette provision concerne la société Assystem Innovation.

(5) La situation financière de sa filiale SATA a conduit Assystem à compléter la provision déjà constatée pour un montant de 226 K€ pour la porter à 230 K€.

(6) La valorisation du portefeuille d'actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice faisant apparaître un montant inférieur à la valeur d'achat des actions propres détenues, la provision constatée au 31 décembre 2006 pour un montant de 2 710 € a été reprise puis remplacée par une provision pour dépréciation de 3 735 K€.

NOTE 6 - CRÉANCES

| ÉTAT DES CRÉANCES (montant brut) | MONTANT BRUT | À UN AN AU PLUS | À PLUS D'UN AN |
|--|---------------|-----------------|----------------|
| Créances de l'actif immobilisé | | | |
| Prêts | 2 933 | 377 | 2 556 |
| Intérêts courus | 60 | 60 | |
| Autres immobilisation financières | 260 | | 260 |
| Actions propres ⁽¹⁾ | 19 634 | 19 634 | |
| | 22 887 | 20 071 | 2 816 |
| Créances d'exploitation | | | |
| Autres créances clients | 5 865 | 5 865 | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 122 | 122 | |
| État – Impôts sur le bénéfice | 828 | 828 | |
| État – Taxe sur la valeur ajoutée | 1 002 | 1 002 | |
| Créances Groupe et associés (comptes courants) | 15 122 | 15 122 | |
| Fournisseurs débiteurs | 11 | 11 | |
| Débiteurs divers | 3 464 | 3 464 | |
| | 26 414 | 26 414 | |
| Charges constatées d'avance | 1 101 | 1 101 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 50 402 | 47 586 | 2 816 |

(1) représentent 1 419 281 actions Assystem pour un montant de 19 576 K€ et des BSA pour 58 K€.

NOTE 7 - CHARGES À PAYER

Fournisseurs – Factures non parvenues : 3 280
 Dettes fiscales et sociales : 1 059
 Intérêts courus sur emprunts et dettes financières : 292

NOTE 8 - PRODUITS À RECEVOIR

Autres immobilisations financières -
 Intérêts courus sur prêts accordés : 60
 Clients – Factures à établir : 3 557
 Autres créances – Débiteurs divers : 2 464

NOTE 9 - DÉTAILS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

| CATÉGORIE | OUVERTURE | ACHAT | VENTE | CLÔTURE |
|-----------------------|-----------|---------|---------|---------|
| Certificats de dépôt | 4 000 | 49 400 | 30 900 | 22 500 |
| Billets de trésorerie | | 85 200 | 74 200 | 11 000 |
| FCP | 597 | 2 468 | 3 065 | 0 |
| SICAV | 10 184 | 373 694 | 367 596 | 16 282 |

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt négociables, billets de trésorerie, FCP et SICAV monétaires. Le portefeuille est valorisé à la valeur d'achat. La plus-value latente n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice. Elle est cependant constatée fiscalement et s'élève à 18 K€ au 31 décembre 2007.

NOTE 10 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les charges et produits constatés d'avance relèvent généralement exclusivement de l'exploitation. Cependant, au 31 décembre 2007, ont été comptabilisés en charges constatées d'avance 1 029 K€ de frais exceptionnels devant être supportés par une filiale en 2008.

NOTE 11 - CAPITAL

Le capital de la Société s'élève à 21 906 451 euros. Il est composé d'actions d'une valeur de 1 euro.

Composition du capital social

| CATÉGORIES DE TITRES | NOMBRE |
|--|------------|
| 1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice | 21 732 561 |
| 2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice | 173 890 |
| 3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice | |
| 4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice | 21 906 451 |

L'augmentation de capital constatée de 173 890 € correspond à :

- Des exercices de BSARS pour 565 €
- Des levées d'options d'achat d'actions pour 173 325 €

| TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES | 31 DÉCEMBRE 2007 | 31 DÉCEMBRE 2006 | 31 DÉCEMBRE 2005 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Montant au début de l'exercice | 242 159 | 255 344 | 139 415 |
| Résultat de l'exercice clos le 31 décembre | 6 843 | -8 574 | 136 314 |
| Distribution de dividendes / remboursement prime d'apport | -2 040 | -6 428 | -6 274 |
| Variation du capital | | | |
| • augmentation | 173 | 2 708 | 339 |
| • diminution | | | -1 109 |
| Variation des primes, réserves, report à nouveau et provisions réglementées | | | |
| • augmentation | 893 | 1 712 | 3 224 |
| • diminution ⁽¹⁾ | -94 | -2 603 | -16 564 |
| Montant en fin d'exercice⁽²⁾ | 247 934 | 242 159 | 255 344 |

(1) Reprise d'amortissements dérogatoires uniquement.

(2) Dont 84 035 K€ de réserves autres que la réserve légale soit un montant quatre fois supérieur au coût d'achat des actions propres détenues.

NOTE 12 - AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2007, la Société dispose de trois catégories d'outils dilutifs : des BSAR, des plans d'achats et souscriptions d'actions ainsi que des plans d'attribution d'actions gratuites.

L'effet dilutif de ces éléments à la clôture de l'exercice est de 560 541 actions au cours moyen soit 2.69 % du nombre d'actions pondérées.

NOTE 13 - DETTES

| ÉTAT DES DETTES | MONTANT BRUT | À 1 AN AU PLUS | À PLUS D'1 AN ET À 5 ANS AU PLUS | À PLUS DE 5 ANS |
|---|----------------|----------------|----------------------------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | | | |
| Autres emprunts obligataires | 78 130 | 130 | 78 000 | |
| Autres emprunts auprès des établissements de crédit : | | | | |
| • à 1 an maximum à l'origine | | | | |
| • à plus de 1 an à l'origine | 33 171 | 7 671 | 25 500 | |
| Emprunts et cautionnements | 28 | 28 | | |
| Groupe et associés | 404 | 404 | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4 867 | 4 867 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 2 | 2 | | |
| Sécurité sociale et autres organismes | 23 | 23 | | |
| État et autres collectivités publiques | 1 103 | 1 103 | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 6 | 6 | | |
| Autres dettes | 692 | 692 | | |
| Produits constatés d'avance | 20 | | | |
| Écart de conversion passif | 341 | 341 | | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 118 787 | 15 267 | 103 500 | |

| EMPRUNTS OBLIGATAIRES | A NOUVEAU | AUGMENTATIONS | DIMINUTIONS | SOLDE |
|--------------------------------|-----------|---------------|-------------|---------------|
| Emprunt obligataire 78 M€ | 78 000 | - | - | 78 000 |
| Intérêts courus au 31/12/07 | - | - | - | 130 |
| TOTAL DETTE OBLIGATAIRE | - | - | - | 78 130 |

| EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT | A NOUVEAU | AUGMENTATIONS | DIMINUTIONS | SOLDE |
|--|---------------|---------------|--------------|---------------|
| Créance COFACE | 6 | | | 6 |
| Emprunt CRCA 3,2 MF HBPS | 840 | | 840 | 0 |
| Emprunt CL 15 ME | 15 000 | | 3 000 | 12 000 |
| Emprunt CIN 12,5 ME | 12 500 | | | 12 500 |
| Emprunt SG 10 ME | 4 000 | | | 4 000 |
| Emprunt BNP 3MGBP | | 4 091 | | 4 091 |
| Sous total | 32 346 | 4 091 | 3 840 | 32 597 |
| Intérêts courus au 31/12/07 | - | - | - | 162 |
| Dettes auprès des établissements de crédit | | | | |
| Découverts bancaires | - | - | - | 412 |
| Intérêts courus au 31/12/07 | - | - | - | - |
| TOTAL DETTE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT | - | - | - | 33 171 |

| EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES | | | | |
|--|----------|----------|----------|------------|
| Dépôts et cautionnements reçus | - | - | - | 27 |
| Comptes courants de filiales | - | - | - | 404 |
| TOTAL EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES | - | - | - | 431 |

COMPTES SOCIAUX

| CHARGES ET PRODUITS RATTACHÉS | CHARGES | PRODUITS |
|--|---------|----------|
| Dettes obligataires | 2 980 | |
| Dettes auprès des établissements de crédit | 1 538 | |
| Emprunts et dettes financières diverses ⁽¹⁾ | 592 | 2 148 |

(1) Charges et produits financiers liés à la rémunération des comptes courants et à la centralisation de trésorerie intra-groupe.

La dette obligataire de la Société n'a subi aucun changement au cours de l'exercice.
Les caractéristiques de l'emprunt d'un montant de 78 000 K€ à échéance 2011 sont exposées ci-après.

Caractéristiques des obligations

L'endettement obligataire d'ASSYSTEM est composé d'un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

| MILLÉSIME | 2005 |
|--------------|-------------------------------|
| Émission | 02/02/2005 |
| Nominal | 1000 € |
| Montant (M€) | 78 |
| Échéances | 21/03/2011 |
| Taux | Euribor 3 mois + 0,50% |
| Terme | trimestriel échu |
| Durée | 6 ans |
| Quantité | 78 000 |
| Code | FR0010186551 |

L'endettement d'Assystem, est réparti entre taux variable et taux fixe selon la ventilation suivante :

- les obligations de l'emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions remboursables à échéance 2011 (« OBSAR 2012 ») d'un montant de 78 millions d'euros, portent intérêt au taux Euribor 3 mois +0,50 %.
- trois emprunts souscrits au cours de l'exercice 2005 pour 28,5 millions d'euros portent intérêt aux taux de Euribor 3 mois + 0.35% à 0,60 %
- un emprunt en livre sterling souscrit au cours de l'exercice pour un montant de 3M GBP soit 4 091 K€ au 31 Décembre 2007 portant un intérêt au taux de Libor 3 mois GBP + 0,30%.

NOTE 14 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de garanties

| ENGAGEMENTS DONNÉS (données en euros) | MONTANT |
|---------------------------------------|---------|
| Avals et cautions | 20 608 |

| ENGAGEMENTS REÇUS | MONTANT |
|----------------------------------|---------|
| Avals et cautions | |
| Garanties sur paiement de titres | 1 000 |
| Lignes de crédit non utilisées | 51 309 |

Dans le cadre de son activité, la Société a émis en faveur de ses filiales et pour le développement de leurs activités des engagements pour un total chiffré de 20 608 K€ représentant diverses garanties au profit des bailleurs ou partenaires desdites filiales.

Par ailleurs, la Société a présenté une caution immobilière pour un montant de 378 K€.

Engagements réciproques

| OBLIGATIONS | TOTAL | PAIEMENT DUS PAR PÉRIODE | | |
|--|------------|--------------------------|------------------|--------------------|
| | | À MOINS D'UN AN | DE UN À CINQ ANS | À PLUS DE CINQ ANS |
| Dettes à long terme | | | | |
| Obligations en matière de location-financement | | | | |
| Contrats de location simple | | | | |
| • véhicules | 62 | 41 | 21 | |
| • locaux | 561 | 561 | | |
| Obligations d'achat irrévocables | | | | |
| Autres obligations à long terme | | | | |
| TOTAL | 623 | 602 | 21 | |

La société Assystem SA dispose d'un produit de couverture de taux synthétique mis en place le 30/06/2005 qui est composé d'un cap à 3,50 % (période d'application du 21/09/2005 au 21/03/2007 inclus) et d'un swap taux variable / taux fixe à 3,184 % (du 21/03/2007 exclus au 21/03/2011 inclus). Cette couverture est venue se substituer aux différents produits existants à la clôture du 31/12/2004.

Informations relatives aux engagements financiers

Afin de satisfaire ses ambitions de développement, comparable au modèle observé en France ces dernières années, un fond d'investissement « BTIC Investissements Inc » a été constitué en 2004.

BTIC investit dans des sociétés de conseil et d'ingénierie en développement, retournement ou en phase de « build up ». Pour mener à bien ce projet, 5 500 K€ ont été mobilisés.

Le dirigeant opérationnel ou ses ayants droit disposent de 31,2% des droits de vote au sein de BTIC ainsi que d'un droit de 31,2% sur la plus value globale réalisée par le fonds sur la base d'un prix de revient plancher fixé à 3,35 M€.

Une provision de 1 900 K€ a été constituée dans les comptes de la société Assystem Innovation, filiale de Assystem au 31 décembre 2007 et porteuse de la totalité des titres BTIC afin de tenir compte des quotes-parts de résultat des sociétés gérées par ce fonds d'investissement.

Par voie de conséquence, une écriture analogue a été comptabilisée à la même date dans les comptes d'Assystem.

Informations relatives aux compléments de prix d'acquisition

Néant

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se compose de prestations de gestion, redevances, mises à disposition de compétences diverses, essentiellement au profit des filiales du groupe Assystem.

Une segmentation du chiffre d'affaires par secteur d'activité n'est pas pertinente ; une distinction par zone géographique ne serait pas significative.

NOTE 16 - RÉMUNÉRATIONS

Aucune rémunération n'est versée directement aux dirigeants de la société. Leurs salaires sont pris en charge par les sociétés HDL et H2DA liées à Assystem dans le cadre d'une convention réglementée, à l'exception d'un membre du Directoire salarié de la filiale anglaise.

Il a été versé en 2007 la somme de 236 K€ sous forme de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance.

NOTE 17 - EFFECTIF MOYEN

Aucun salarié au cours de l'exercice.

NOTE 18 - TRANSFERTS DE CHARGES

- Remboursement assurance : 3 K€

NOTE 19 - RÉSULTAT FINANCIER

| PRODUITS FINANCIERS | 31/12/2007 |
|---|---------------|
| Produits financiers de participations | 10 528 |
| Dividendes reçus | 10 528 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | 191 |
| Intérêts des prêts | 191 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 2 937 |
| Revenus de VMP | 789 |
| Produits de gestion de trésorerie Groupe | 2 141 |
| Autres produits financiers | 7 |
| Reprise sur provisions et transfert de charges | 2 739 |
| Reprise sur provisions sur perte de change | 29 |
| Reprise sur provisions sur immobilisations financières ⁽¹⁾ | 2 710 |
| Différences positives de change | 48 |
| Gain de change | 48 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 443 |
| Intérêts sur certificats de billets négociables et billets de trésorerie | 443 |
| TOTAL PRODUITS FINANCIERS | 16 886 |
| CHARGES FINANCIÈRES | 31/12/2007 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | 9 364 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges financiers ⁽¹⁾ | 8 797 |
| Dotations aux provisions pour perte de change | 567 |
| Intérêts et charges assimilées | 5 111 |
| Intérêts sur emprunts | 4 518 |
| Agios bancaires | 32 |
| Charges de gestion de trésorerie Groupe | 561 |
| Différences négatives de change | 15 |
| Perte de change | 15 |
| TOTAL CHARGES FINANCIÈRES | 14 490 |
| Résultat financier | 2 396 |

(1) Ces montants correspondent aux provisions et reprises de provisions constatées sur le portefeuille d'actions propres de la société, ainsi qu'à une provision pour dépréciation des titres d'une filiale.

NOTE 20 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

| PRODUITS EXCEPTIONNELS (données en euros) | 31/12/2007 |
|--|-------------------|
| Produits exceptionnels s/ op. en capital | 12 884 |
| Produits cession d'immobilisations incorporelles | 264 |
| Produits cession d'immobilisations financières ⁽¹⁾ | 12 620 |
| Reprises sur provisions | 94 |
| Reprises sur provisions risques et charges | 94 |
| TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS | 12 978 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 31/12/2007 |
| Charges exceptionnelles s/ op. en capital | 11 500 |
| Valeur nette des immobilisations incorporelles cédées | 264 |
| Valeur nette des immobilisations financières cédées ⁽²⁾ | 9 123 |
| Malis sur rachat actions obligations | 2 113 |
| TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES | 11 500 |
| Résultat exceptionnel | 1 478 |

(1) Dont 12 600 K€ de prix de cession pour la société BRIME SAS

(2) Dont 9 123 K€ de valeur nette comptable des titres BRIME SAS cédés

NOTE 21 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

| | RÉSULTAT AVANT IMPÔT | IMPÔT | RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT |
|------------------------|-------------------------|--------|-----------------------------|
| Résultat courant | 788 | -3 542 | 4 330 |
| Résultat exceptionnel | 1 479 | -1 035 | 2 514 |
| Résultat de l'exercice | 2 267 | -4 577 | 6 844 |

Ventilation de l'impôt

La répartition de l'impôt entre la partie du résultat courant et le résultat exceptionnel a été effectuée en appliquant au résultat un taux d'impôt théorique de 33.33%. Les corrections du résultat comptable permettant d'obtenir le résultat fiscal ont été qualifiées en fonction de leur nature. L'incidence de l'intégration fiscale a été considérée comme relevant de l'exceptionnel.

Informations relatives au régime d'intégration fiscale

La société Assystem est la tête d'un groupe d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes : Assystem France, Assystem Facilities, SCI du Pont Noir, Assystem Innovation, ASG, Athos Aéronautique, JLB Sécurité, Alira, Assystem International, Eurosyn, Sata Communication, Anafi et Anafi Plus.

Les modalités de calcul et de répartition de l'impôt sur les sociétés entre entités du groupe fiscal sont uniformes, selon les règles fiscales de droit commun à la date de clôture et comme si chaque entité du groupe fiscal était imposée séparément.

Seule la société mère subit une différence puisqu'un seul abattement lui est octroyé pour le calcul de la contribution sociale alors que chaque filiale du groupe intégré bénéficie d'un abattement.

Les économies d'impôt réalisées par le Groupe grâce aux déficits de la filiale sont conservées chez la société mère, mais sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficient à la filiale déficitaire du jour où celle-ci sera redevenue bénéficiaire.

Par exception, la société mère constatera un profit définitif lorsqu'une filiale se trouve dans une situation où, à défaut d'appartenance au Groupe, elle aurait perdu son droit au report des déficits.

Sur l'exercice 2007, la sortie du périmètre d'intégration fiscale de la société BRIME SAS a entraîné la constatation du produit d'intégration fiscale de 1 512 K€ chez Assystem, société mère du Groupe d'intégration fiscale.

Informations relatives aux accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (au taux de 33,33%) | BASE 2007 | MONTANT IMPÔT |
|---|-----------|------------------|
| Charges à étaler | 0 | 0 |
| Total impôt différé à payer | | 0 |

| ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (au taux de 33,33%) | BASE 2007 | MONTANT IMPÔT |
|--|-----------|------------------|
| Plus-value latente sur OPCVM | 18 | 6 |
| Taxe Organic à payer | 22 | 7 |
| Cotisation Aide au logement | 1 | 0 |
| Écart de conversion passif | 341 | 114 |
| Provision pour risques et charges | 308 | 103 |
| Total impôt payé d'avance | | 230 |

Position fiscale latente

| CRÉANCES | MONTANT |
|---------------------------|---------|
| Moins-values à long terme | 58 205 |

NOTE 22 - INFORMATION CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

| POSTES (données en K€) | MONTANT BRUT ENTREPRISES LIÉES |
|--|---|
| Participations | 279 390 |
| Prêts | 2 933 |
| Autres immobilisations financières | 60 |
| Créances clients et comptes rattachés | 5 727 |
| Autres créances | 17 586 |
| Capital souscrit appelé non versé | 6 |
| Emprunts et dettes financières divers | 404 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 2 634 |
| Produits de participation | 10 528 |
| Autres produits financiers | 2 332 |
| Charges financières | 2 465 |

NOTE 23 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La société Assystem SA est la société mère consolidante du groupe Assystem.

4 - RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ASSYSTEM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

S'agissant de l'évaluation et de la dépréciation des titres de participation dont les principes sont décrits dans la note 2 de l'annexe, nous avons, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2008
Les Commissaires aux Comptes

ACE
Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Deloitte & Associés

Alain AUVRAY

Albert AÏDAN

5 - RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LES SOCIÉTÉS H.D.L. ET ASSYSTEM

1.1 - Signature d'un avenant n° 4

Personnes intéressées : Monsieur Dominique LOUIS
Conseil de Surveillance du 15 mars 2007

Au cours de l'exercice 2007, les parties à la convention ont souhaité, par un nouvel avenant n°4, modifier la rémunération de la société H.D.L. jusqu'à la fin de la durée contractuelle de ladite convention et dans les conditions approuvées par le Conseil de Surveillance du 23 novembre 2006. Cette rémunération, comme l'année précédente, tient compte de la sous-traitance par H.D.L. d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA. Votre Conseil de Surveillance du 15 Mars 2007 a donc autorisé les modifications apportées par ce nouvel avenant n°4 qui prévoit en rémunération :

- Une partie fixe : en rémunération des prestations définies à l'article 1, H.D.L. percevra pour l'exercice 2007 la somme forfaitaire hors taxes de 1 907 500 €.
- Une partie variable : en sus de cette partie fixe, une partie variable dite « success fee », assise sur l'accroissement du résultat opérationnel consolidé (ROP) du groupe Assystem, sera octroyée à la société H.D.L. sur la base de 30% du montant de la

progression du ROP par référence à la moyenne du ROP du groupe Assystem pour les deux exercices précédents. A partir de l'exercice 2005, le montant de la partie variable est plafonné à la somme hors taxes de 1 500 000 €.

En 2007, votre Société a pris en charge un montant de 1 907 500 € pour la partie fixe, dont 1 387 000 € au titre de la sous-traitance auprès de H2DA, la partie variable de la convention n'ayant pas trouvé à s'appliquer.

Votre Conseil de Surveillance en date du 18 mars 2008, sur préconisation du Comité des Rémunérations et des Nominations du 20 février 2008, a décidé de verser à la société H.D.L. au titre de l'exercice 2007, un bonus exceptionnel fixé à la moitié du plafond prévu à la convention, soit une somme de 750 000 €.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LES SOCIÉTÉS H.D.L. ET ASSYSTEM

La société Assystem et la société H.D.L. ont conclu, en date du 22 janvier 2004, (approbation de votre Conseil de Surveillance à cette même date), une convention au titre de laquelle H.D.L. s'est engagée à fournir à Assystem des missions d'assistance en matière de management, de gestion et d'organisation d'entreprises.

Dans le cadre d'un premier avenant signé le 15 septembre 2004, (approbation de votre Conseil de Surveillance du 28 septembre 2004), Assystem et H.D.L. ont modifié et complété le contenu de cette convention, en ce qui concerne la définition, les modalités et le prix des prestations rendues par H.D.L.

Par un second avenant signé le 28 septembre 2005 (approbation de votre Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005), Assystem et H.D.L. ont modifié cette convention afin d'élargir les prestations fournies à Assystem et de tenir compte de la sous-traitance par H.D.L. d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA. Ce nouvel avenant prévoyait des honoraires pour une part fixe et pour une part variable, cette dernière étant liée à la progression du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Il définissait également les conséquences en matière de :

a - Responsabilité des Parties

En cas de manquement de l'une des Parties à l'une de ses obligations essentielles au titre de la convention, la Partie non défaillante pourra mettre en demeure, par lettre recommandée avec accusé réception, la Partie défaillante de remédier dans le délai de 30 jours au manquement ainsi notifié. Si à l'expiration de

ce délai de 30 jours, la Partie défaillante ne démontre pas avoir remédié ou commencé de remédier au manquement, la Partie non défaillante pourra, par lettre recommandée avec accusé réception, notifier la résiliation du contrat.

La résiliation interviendra alors de plein droit et sans formalité à la date de réception de ladite notification de résiliation, indépendamment de toute action en dommages et intérêts.

b - Renouvellement de la convention

La convention est conclue pour une période de quatre ans et sera renouvelable d'un commun accord.

Le non-renouvellement de la convention par l'une des Parties à sa date anniversaire devra être notifié avec un préavis de six mois. En cas de non-renouvellement, une indemnité sera versée ; elle sera égale à deux fois la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant le non-renouvellement. Toutefois, pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de non-renouvellement sera égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre du nouvel avenant, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 24 mois de prestations.

c - Résiliation de la convention suite à changement de contrôle de Assystem

En cas de résiliation de la convention par l'une des parties, suite à un changement de contrôle d'Assystem (le contrôle s'entendant au titre de l'article L.233-3 du code de commerce), l'indemnité de résiliation prévue à la convention sera égale :

- en cas de changement de contrôle amical d'Assystem et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation sera égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 24 mois de prestations.
- à la suite d'un changement de contrôle inamicale, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur Assystem non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation serait égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 36 mois de prestations.

Par un troisième avenant signé au cours de l'exercice 2006 (approbation de votre Conseil de Surveillance du 23 novembre 2006), Assystem et H.D.L. ont modifié la rémunération de la société H.D.L. jusqu'à la fin de la durée contractuelle de ladite convention et dans les conditions approuvées par le Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005. Cette rémunération tient compte de la sous-traitance par H.D.L. d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA et elle est composée d'une part fixe et une part variable (success fee) : cette

dernière, assise sur l'accroissement du résultat opérationnel consolidé du groupe Assystem est octroyée à la société HDL sur la base de 30% du montant de progression du ROP, par référence à la moyenne du ROP du groupe Assystem pour les deux exercices précédents. Cette partie variable est plafonnée à un montant hors taxe de 1 500 000 €.

Hormis les modifications apportées par la signature en 2007 de l'avenant n°4, les autres articles et alinéas de la convention (intégrant les avenants n°2 et n°3) signée en date du 28 septembre 2005 demeurent inchangés.

En 2007, la société H.D.L. n'a perçu aucun montant relatif à la partie variable de l'exercice 2006, les critères de déclenchement n'ayant pas trouvé à s'appliquer.

2 - MISSIONS CONFIEES À UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Votre Conseil de Surveillance du 22 décembre 2005, reconnaissant les compétences, l'expérience et le savoir-faire de M. Jean-Pierre DESGEORGES a autorisé les missions suivantes auprès du Président du Conseil de Surveillance :

- Mission de représentation du Président du Conseil de Surveillance
- Conseil
- Mission de lobbying en matière internationale (plus particulièrement en Chine) dans les secteurs du Transport et de l'Energie.

Dans le cadre de cette mission, Assystem, en fonction des besoins, mettra à disposition de M. DESGEORGES un bureau, et remboursera les frais de véhicule et de téléphone engagés par lui.

En 2007, votre Société a supporté un montant total de 13 667 € au titre de cette convention.

3 - GESTION CENTRALISÉE DE LA TRÉSORERIE

Conseil de Surveillance du 28 septembre 2006

Dans le cadre de la refonte de la gestion de la trésorerie du Groupe, votre Conseil de Surveillance du 28 septembre 2006 a autorisé la création d'une filiale belge dénommée Assystem Belgium.

Cette convention a été appliquée pour la première fois au cours de l'exercice 2007.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2008
Les Commissaires aux Comptes

ACE
Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Deloitte & Associés

Alain AUVRAY

Albert AÏDAN

1 - ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2007

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comprennent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image idèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint figurant en pages 54 à 68) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document.

Le Président du Directoire d'Assystem SA :
Dominique LOUIS.

Responsable de l'information financière :
Gilbert VIDAL
Directeur Financier Groupe
Membre du Directoire

À Paris, le 31 mars 2008

| | |
|--|---|
| 1. PERSONNES RESPONSABLES | 168 |
| 2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES | 65, 77, 145, 165 à 167 |
| 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES | |
| - Informations financières historiques | 2 à 3, 55 |
| - Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires | 2 à 3 |
| 4. FACTEURS DE RISQUE | 59 à 60, 91 à 98 |
| 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR | |
| - Histoire et évolution de la Société | 1 à 28 |
| - Investissements | 58, 104 à 111, 144 |
| 6. APERÇU DES ACTIVITÉS | |
| - Principales activités | 6, 14 à 28, 54 |
| - Principaux marchés | 14 à 28, 54 |
| - Activités et marchés influencés par des événements exceptionnels | 14, 16, 54 |
| - Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication | N/A |
| - Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle | 54 |
| 7. ORGANIGRAMME | |
| - Description du Groupe | 7, 64, 67, 99, 152 à 153 |
| - Liste des filiales importantes | 7, 64, 67, 99, 152 à 153 |
| 8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS | 108 |
| 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT | |
| - Situation financière | 54 à 60 |
| - Résultat d'exploitation | 55 à 57, 79, 101 à 103 |
| 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX | |
| - Informations sur les capitaux à court et long terme de l'émetteur ... | 33 à 39, 58 à 59, 61, 63, 94 à 95, 113 à 116, 143 à 144 |
| - Flux de trésorerie (source et montant) | 57 à 58 |
| - Conditions d'emprunt et structure de financement de l'émetteur | 57 à 58, 115 à 116, 143 à 144 |
| - Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur | 33 à 39, 63, 91 à 95 |
| - Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les investissements | 58, 91 à 95 |

| | |
|---|--------------------------|
| 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES | 106 |
| 12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES | |
| - Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement | N/A |
| - Tendances connues, incertitude, demande, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours. | 58, 144 |
| 13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE | |
| - Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision/estimation | N/A |
| - Rapport des comptables ou contrôleurs légaux indépendants, stipulant que la prévision ou estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision/estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur | N/A |
| - Prévision/estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques | N/A |
| - Si une prévision de bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est toujours valable ou non. | N/A |
| 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE | |
| - Organes d'administration, direction ou surveillance | 40 à 53, 74 à 76 |
| - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction ou de surveillance | 51 |
| 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES | |
| - Montant des rémunérations individuelles versées (y compris conditionnelle ou différée), avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. | 51 à 53, 139 |
| - Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages | 118 à 119 |
| 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | |
| - Dates d'expiration des mandats actuels | 41 à 50 |
| - Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance | 63, 139, 166 |
| - Informations sur le Comité d'Audit et Comité des Rémunérations et Nominations | 40 à 42 |
| - Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur | 40 à 42 |
| 17. SALARIÉS | |
| - Nombre de salariés | 14, 16 à 18, 20 à 22, 56 |
| - Participations et stock-options | 73, 124 à 129, 139 |
| - Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur | 124 à 129, 139 |
| 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | |
| - Actionnaires détenant plus de 5% du capital | 36, 63 |
| - Existence de droits de vote différents | 36, 63 |
| - Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement | 33, 63 |
| - Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle | N/A |

| | |
|--|-----------------------------------|
| 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES | 139 à 140, 164 |
| 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR | |
| - Informations financières historiques | 54 à 58, 78 à 164 |
| - Informations financières pro forma | N/A |
| - États financiers | 54 à 58, 78 à 144, 146 à 164 |
| - Vérification des informations financières historiques annuelles | 145, 165 |
| - Date des dernières informations historiques | N/A |
| - Informations financières intermédiaires | N/A |
| - Politique de distribution des dividendes | 37, 55, 133 |
| - Procédures judiciaires et d'arbitrage | 59 à 60 |
| - Changement significatif de la situation financière ou commerciale | N/A |
| 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | |
| - Capital social | 34 à 39, 115, 156 |
| - Actes constitutifs et statuts | 32, 33 |
| 22. CONTRATS IMPORTANTS | 2 |
| 23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS | N/A |
| 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 171 à 175 |
| 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS | 64, 67, 99, 109, 152 à 153 |

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 98 à 163 et de la page 54 à 77 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2007 sous le numéro D.07-373.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 97 à 165 et de la page 59 à 73 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mai 2006 sous le numéro D.06-396 et son actualisation déposée le 12 juillet 2006 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page page 55 à 90 et de la page 30 à 46 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 juin 2005 sous le numéro D.05-0981.

En raison de l'établissement des comptes consolidés d'Assystem, conformément au référentiel IFRS en 2006, et afin d'assurer la comparabilité des comptes, les résultats 2005 ont été retraités selon le nouveau référentiel comptable.

CALENDRIER 2008

| | |
|---|--|
| 14 février 2008 | Communication du Chiffre d'affaires 2007 |
| 19 mars 2008 <i>20 mars matin</i> | Communication sur les résultats annuels 2007 <i>réunion analystes</i> |
| 14 mai 2008 | Communication du Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008 |
| 15 mai 2008 | Assemblée Générale Annuelle |
| 7 août 2008 <i>8 août matin</i> | Communication sur les résultats du 1 ^{er} semestre 2008 <i>Conférence téléphonique analystes</i> |
| 6 novembre 2008 | Communication du Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2008 |

* Les communications sont faites après Bourse

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Sont notamment disponibles sur le site internet www.assystem.com les documents suivants :

- le présent Document de Référence déposé auprès de l'Autorité de Marchés Financiers le 31 mars 2008.
- les Documents de Référence 2006, 2005 et 2004 déposés sous la forme de Rapports Annuels auprès de l'Autorité des Marchés Financiers les 24 avril 2007 (n°D.07-373), 12 mai 2006 (n° D.06-396) et 29 juin 2005 (n° D.05-981).
- Les communiqués financiers publiés par la Société.

Les statuts et les comptes sociaux d'Assystem SA peuvent être consultés au siège de la Société, 70 boulevard de Courcelles – 75017 – PARIS, ou obtenus sur simple demande auprès de la Société.

LISTE DES COMMUNICATIONS RENDUES PUBLIQUES PAR ASSYSTEM AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ET DEPUIS LE 01/01/2007

[Art 221-1-1 du Règlement Général de l'AMF]

LISTE DES RÉFÉRENCES D'ANNONCES LÉGALES D'ASSYSTEM SA (du 01/01/2007 au 15/02/2008)

Support : journal d'annonces légales Les Petites Affiches.

2007

| | | |
|-------------|-------------------|--|
| 12/01/2007 | annonce n° 001615 | Modifications dans la composition du Directoire. |
| 26/01/2007 | annonce n° 004729 | Augmentation du capital social. |
| 8-9/05/2007 | annonce n° 018902 | Avis de convocation AGO du 22 mai 2007. |
| 10/09/2007 | annonce n° 038558 | Mise en conformité des statuts. |
| 18/09/2007 | annonce n° 039648 | Augmentation du capital social. |
| 20/12/2007 | annonce n° 053988 | Nomination d'un membre du Directoire. |

Liste des publications BALO

2007

| | | |
|------------|--------------------|---|
| 16/02/2007 | annonce n° 0701628 | Chiffre d'affaires consolidé 2006. |
| 02/03/2007 | annonce n° 0702178 | Radiation BSAR 2007 – Isin FR0000659054-BRTBS. |
| 16/04/2007 | annonce n° 0704209 | Avis de réunion valant avis de convocation des actionnaires à l'AG Annuelle du 22 mai 2007. |
| 27/04/2007 | annonce n° 0704964 | Projet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006. |
| 21/05/2007 | annonce n° 0706989 | Chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} trimestre 2007. |
| 06/06/2007 | annonce n° 0708361 | Actions et droits de votes exprimés en AG. |
| 08/06/2007 | annonce n° 0708371 | Comptes annuels 2006 définitifs approuvés. |
| 10/08/2007 | annonce n° 0712792 | Chiffre d'affaires consolidé au 30/06/2007. |
| 08/10/2007 | annonce n° 0715221 | Comptes consolidés semestriels au 30/06/2007. |
| 21/11/2007 | annonce n° 0717594 | Chiffre d'affaires consolidé du 3 ^e trimestre 2007. |

Liste des communiqués

2007

| | |
|------------|--|
| 22/01/2007 | Bilan contrat de liquidité au 31/12/2006. |
| 08/02/2007 | Déclaration mensuelle de nombre de droits de vote. |
| 14/02/2007 | Annonce du CA 2006. |
| 20/03/2007 | Annonce des résultats annuels 2006. |
| 24/04/2007 | Documents préparatoires à l'AGM du 22 mai 2007. |
| 14/05/2007 | Formulaire de déclaration des Droits de Vote à l'AGM du 22 mai 2007. |
| 15/05/2007 | Annonce du CA 1 ^{er} trimestre 2007. |
| 24/05/2007 | Descriptif du PRA autorisé par l'AGM du 22 mai 2007. |
| 28/05/2007 | Déclaration des droits de votes exprimés à l'AGM du 22 mai 2007. |
| 20/07/2007 | Bilan semestriel du contrat de liquidité. |
| 01/08/2007 | Annonce du CA 1 ^{er} semestre 2007. |
| 29/08/2007 | Annonce des résultats 1 ^{er} semestre 2007. |
| 04/09/2007 | Actions et droits de vote. |
| 07/11/2007 | Actions et droits de vote. |
| 13/11/2007 | Annonce du CA 3 premiers trimestres 2007. |
| 04/12/2007 | Cessation et mise en œuvre d'un contrat de liquidité. |
| 11/12/2007 | Actions et droits de vote. |

LISTE DES COMMUNICATIONS

Par ailleurs, certaines communications ont été rendues publiques sans être initiées par Assystem.
En voici quelques exemples ci-dessous.

Interviews presse, télévisées ou radiophoniques données en 2007 par Dominique Louis, président du Directoire, Jean-François Lours, vice-président du Directoire, Gérard Brescon, vice-président exécutif en charge de la valorisation des Ressources Humaines et Gilbert Vidal, vice-président exécutif en charge des Finances

- **04/01/2007 – LE JOURNAL DES FINANCES – Audrey TONNELIER**
J.F. LOURS – Entretien face-à-face au siège d'Assystem
- **15/02/2007 – BLOOMBERG – Hortense BOY**
D. LOUIS – Entretien téléphonique en direct à 13h00 sur l'antenne suite à l'annonce du CA 2006
- **07/03/2007 – M6 TURBO Télévision – Dominique CHAPATTE**
D. LOUIS – Interview sur le salon de l'automobile à Genève, pour diffusion les 24 et 25 mars
- **15/03/2007 – OPTION FINANCE – Guillaume BENOÎT**
G. VIDAL – Entretien téléphonique – Nomination de Gilbert Vidal chez Assystem
- **21/03/2007 – Réunion SFAF Résultats 2006 – Club CONFAIR (Paris)**
L'AGEFI / LE JOURNAL DES FINANCES – Audrey TONNELIER
- **21/03/2007 – LES ÉCHOS – Renaud HONORE**
J.F. LOURS – Entretien téléphonique suite à la publication des résultats 2006
- **21/03/2007 – BLOOMBERG – François DOUX**
J.F. LOURS – Entretien téléphonique suite à la publication des résultats 2006
- **10/05/2007 – AIR & COSMOS – Pierre CONDOM**
J.F. LOURS / D. BRADLEY – Interview filmée chez Air & Cosmos
- **10/05/2007 – LE REVENU – Romain DION**
J.F. LOURS – Interview diffusée le 18 mai 2007 de 19h02 à 19h15 sur IRTV.COM « Le Quotidien du Revenu »
- **22/05/2007 – EASYBOURSE – Marie-Laure HARDY**
J.F. LOURS – Interview réalisée au Palais Brongniart à la fin de l'Assemblée Générale et mise en ligne sur le site www.easybourse.com le 23 mai 2007
- **14/06/2007 – BFM – Émission Compétences**
G. BRESCON – Interview chez BFM – Angle Recrutement – Diffusion 2 fois par jour le 22 juin 2007
- **14/06/2007 – TF1 – Sylvain ROLAND**
D. LOUIS – Interview relative à l'Assystem® City Car – Diffusion : JT de 20h00
- **14/06/2007 – LA TRIBUNE – Olivier PINAUD**
D. LOUIS – Interview relative à l'Assystem City Car
- **18/06/2007 – LA TRIBUNE – Olivier PINAUD**
J.F. LOURS / D. BRADLEY / A. BESNIER / G. VIDAL – Interview réalisée durant le déjeuner sur le salon du Bourget
- **03/07/2007 – BOURSORAMA**
J.F. LOURS – Séance de chat sur le site www.boursorama.com

-
- **07/07/2007 – JOURNAL DES ENTREPRISES – Mme ARNAL**
G. VIDAL – Entretien téléphonique – Projet immobilier “Arc en Ciel” à Toulouse - Publication article : septembre 2007
 - **30/08/2007 – CHART’S – Jean-Christophe ROLLAND**
J.F. LOURS – Entretien téléphonique suite à l’annonce des résultats 1^{er} semestre 2007
Publication article “Notre travail va porter ses fruits” dans le CHART’S N°644 du 8 au 14 septembre 2007
 - **03/10/2007 – LE JOURNAL DES FINANCES – Olivier AUBERGER**
J.F. LOURS (entretien en déjeuner)
 - **04/10/2007 – CHALLENGE – Paul LOUBIERE**
D. LOUIS (entretien en déjeuner)
 - **08/10/2007 – INVESTIR – Krystèle TACHDJIAN**
J.F. LOURS (entretien en déjeuner)
 - **09/10/2007 – LA VIE FINANCIÈRE – Yannick HARDY**
J.F. LOURS (entretien en déjeuner)
 - **14/11/2007 – EASYBOURSE – Nicolas SANDANASSAMY**
J.F. LOURS – Entretien téléphonique suite à l’annonce du CA 3^e trimestre 2007.



ASSYSTEM

70, boulevard de Courcelles - 75017 PARIS
Téléphone : +33 (0)1 55 65 03 00 - Fax : +33 (0)1 55 65 00 49

www.assystem.com